This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

6000502920

PRESS
SHELF
Nº

1517 e. 138

QUESTION MÉDICO-LÉGALE

DE L'IDENTITÉ

DANS SES RAPPORTS

AVEC LES VICES DE CONFORMATION DES ORGANES SEXUELS

QUESTION MÉDICO-LÉGALE

DE L'IDENTITÉ

DANS SES RAPPORTS

AVEC LES VICES DE CONFORMATION DES ORGANES SEXUELS

OUVRAGES DE M. TARDIEU CHEZ LES MÊMES ÉDITEURS

Étude médico-légale et clinique sur l'empoisonnement, avec la collaboration de M. Z. Roussin pour la partie de l'expertise médico-légale relative à la recherche chimique des poisons. Paris, 1867, in-8, 1072 pages.

Etude médico-légale sur les attentats aux mœurs. 6e *édition*. Paris, 1872, in-8, 264 pages et 4 pl. gr.

Étude médico-légale sur l'avortement, suivie d'une note sur l'obligation de déclarer à l'état civil les fœtus mort-nés, et d'observations et recherches pour servir à l'histoire médico-légale des grossesses fausses et simulées. 2e *édition*, revue et augmentée. Paris, 1867, in-8.

Étude médico-légale sur l'infanticide. Paris, 1868, in-8, avec trois planches coloriées.

Étude médico-légale sur la pendaison, la strangulation et la suffocation. Paris, 1870, in-8, 352 pages avec planches.

Mémoire sur les modifications que détermine dans certaines parties du corps l'exercice des diverses professions, pour servir à l'histoire médico-légale de l'identité. (*Ann. d'hyg. publ. et de méd. lég.*, 1849, t. XLII, p. 388; t. XLIII, p. 311, et tirage à part.)

Relation médico-légale de l'assassinat de la comtesse de Gœrlitz, accompagnée de notes et réflexions pour servir à l'histoire de la combustion humaine spontanée, en collaboration avec le docteur X. Rota. (*Ann. d'hyg. publ. et de méd. lég.*, 1850, t. XLIV, 191 et 303; t. XLV, p. 99.)

Voiries et cimetières. Thèse présentée au concours pour la chaire d'hygiène. 1852, in-8.

Étude hygiénique sur la profession de mouleur en cuivre, pour servir à l'histoire des professions exposées aux poussières inorganiques. Paris, 1855, in-12.

Du tatouage considéré comme signe d'identité. (*Ann. d'hyg. publ. et de méd. lég.*, 2e série, t. III, 1855, p. 371 et suiv.)

Étude hygiénique et médico-légale sur la fabrication et l'emploi des allumettes chimiques. (*Ann. d'hyg. publ. et de méd. lég.*, 2e série, 1855, t. IV, p. 371 à 441.)

Mémoire sur la mort par suffocation. (*Ann. d'hyg. publ. et de méd. lég.*, 1856, t. VI, p. 5 à 54.)

Mémoire sur l'empoisonnement par la strychnine, contenant la relation médico-légale complète de l'affaire Palmer. (*Ann. d'hyg. publ. et de méd. lég.*, 2e série, 1856, t. VI, p. 371, et tirage à part.)

Mémoire sur l'examen microscopique des taches formées par le méconium et l'enduit fœtal, pour servir à l'étude médico-légale de l'infanticide, en collaboration avec le professeur Robin. (*Ann. d'hyg. publ. et de méd. lég.*, 1857, t. VII, p. 550.)

Étude médico-légale sur les maladies accidentellement et involontairement produites par imprudence, négligence ou transmission contagieuse, comprenant l'histoire médico-légale de la syphilis et de ses diverses transformations. (*Ann. d'hyg. publ. et de méd. lég.*, 1861, t. XV, p. 93; t. XXI, 99 et 340, 1854, 132 p. et tirage à part.)

Dictionnaire d'hygiène publique et de salubrité, ou Répertoire de toutes les questions relatives à la santé publique considérées dans leurs rapports avec les subsistances, les épidémies, les professions, les établissements et institutions d'hygiène et de salubrité. Complété par le texte des lois, décrets, arrêtés, ordonnances et instructions qui s'y rattachent. 2e *édit.* considérablement augmentée. Paris, 1862, 4 forts vol. in-8.

Nouvelles observations sur l'examen du squelette dans les recherches médico-légales concernant l'identité. (*Ann. d'hyg. publ. et de méd. lég.*, 1863, t. XX, p. 1 4)

Relation médico-légale de l'affaire Couty de la Pommeraie, empoisonnement par la digitaline, en collaboration avec Z. Roussin. (*Ann. d'hyg. publ. et de méd. lég.*, 1864, t. XXII, p. 80, et tirage à part.)

Rapport fait au conseil municipal de Paris au sujet du projet de construction du nouvel Hôtel-Dieu. (*Ann. d'hyg. publ. et de méd. lég.*, 1865, t. XXIV, et tirage à part, in 8.)

Étude médico-légale sur les assurances sur la vie, par A. S. Taylor et Tardieu. (*Ann. d'hyg. publ. et de méd. lég.*, 1865, t. XXV, et tirage à part.)

Empoisonnement par la strychnine, l'arsenic et les sels de cuivre, observations et recherches nouvelles en collaboration avec P. Lorain et Z. Roussin. (*Ann. d'hyg. publ. et de méd. lég.*, 1865, t. XXIV, et tirage à part, in-8.)

Etude médico-légale sur des blessures par imprudence, l'homicide et les coups involontaires. Paris, 1871, in-8.

Mémoire sur la coralline et sur le danger que présente l'emploi de cette substance dans la teinture de certains vêtements, en collaboration avec Z. Roussin. (*Ann. d'hyg. publ. et de méd. lég.*, 1869, t. XXXI.)

Corbeil, typ. et stér. de Crété fils.

QUESTION MÉDICO-LÉGALE

DE L'IDENTITÉ

DANS SES RAPPORTS

AVEC LES VICES DE CONFORMATION DES ORGANES SEXUELS

CONTENANT

LES SOUVENIRS ET IMPRESSIONS D'UN INDIVIDU

DONT LE SEXE AVAIT ÉTÉ MÉCONNU

PAR

AMBROISE TARDIEU

PROFESSEUR DE MÉDECINE LÉGALE A LA FACULTÉ DE MÉDECINE

DEUXIÈME ÉDITION

revue, corrigée et augmentée.

PARIS

LIBRAIRIE J. B. BAILLIÈRE ET FILS

19, rue Hautefeuille, près du boulevard St-Germain

1874

RADCLIFFE LIBRARY
UNIVERSITY
18 OCT 73
MUSEUM
OXFORD

OXFORD UNIVERSITY LIBRARY
12 OCT 75
MUSEUM
OXFORD

QUESTION MÉDICO-LÉGALE

DE L'IDENTITÉ

PREMIÈRE PARTIE

ÉTUDE MÉDICO-LÉGALE SUR LES VICES DE CONFORMATION DES ORGANES SEXUELS.

Je me propose, dans ce mémoire, de réunir plusieurs faits dans lesquels les questions médico-légales d'identité les plus graves ont été soulevées par suite d'un vice de conformation des organes sexuels.

L'état civil des individus, faussé dès leur naissance, a maintenu les uns pendant de longues années dans une situation étrangère à leur sexe véritable, jusqu'au jour où, l'erreur étant reconnue, ils ont repris les habits et le genre de vie qui leur appartenaient.

Mais, pour quelques autres, l'erreur a été jusqu'à un mariage contracté dans des conditions d'identité de sexe qui devaient le rendre radicalement nul.

A tous les points de vue, moral, physiologique et social, ces faits sont de nature à intéresser vivement le philosophe et le médecin.

CHAPITRE PREMIER

DE L'IDENTITÉ DU SEXE COMME CAUSE DE NULLITÉ DE MARIAGE.

La première affaire dont je vais parler est tellement exceptionnelle, que le simple exposé en fera suffisamment comprendre le singulier intérêt. Elle est de celles que les médecins légistes ne rencontrent que bien rarement dans la pratique, et les débats très-importants auxquels elle a donné lieu devant toutes les juridictions ajoutent encore à l'importance qu'elle présente pour la médecine légale aussi bien que pour la science du droit.

M. D... s'est marié le 20 décembre 1866 avec une personne inscrite sur les registres de l'état civil sous les nom et prénoms de Justine A. J., alors âgée de vingt-cinq ans et demi.

La conformation physique de cette personne rend la consommation du mariage impossible.

Mais, par des raisons que je n'ai pas à apprécier, M. D..., bien que convaincu dès le premier jour qu'il avait été trompé sur le sexe véritable de la personne avec laquelle il venait de s'unir, ne se décida à demander la nullité de son mariage que le 8 mars 1869, deux ans et deux mois après l'avoir contracté.

La demande repose sur ce fait allégué par M. D..., non-seulement d'après ses propres observations, mais encore d'après les déclarations d'une sage-femme, à l'examen de laquelle s'est soumise volontairement la prétendue dame D..., que cette dame ne présente aucun des or-

ganes qui caractérisent le sexe féminin, qu'elle n'a ni seins, ni ovaire, ni matrice ni vagin; que son bassin est conformé bien plutôt comme celui d'un homme que comme celui d'une femme, et que, bien qu'âgée, au jour de la requête, de vingt-sept ans, elle n'a jamais eu ni règles ni douleurs lombaires et abdominales périodiques.

Je laisse de côté le point de droit sur lequel s'appuie en outre la demande de M. D... Celle-ci est accueillie par un jugement du tribunal d'Alais, en date du 29 avril 1869, qu'il importe de citer textuellement, car il permet d'apprécier à la fois au double point de vue de la justice et de la science le point de départ de l'affaire.

Jugement du tribunal civil d'Alais du 29 avril 1869.

« Le tribunal, sur la fin de non-recevoir proposée par la partie défenderesse :

« Attendu que D... n'attaque pas l'acte civil de son mariage, parce qu'il y aurait eu erreur dans la personne physique de celle à laquelle il avait voulu s'unir; mais qu'il demande formellement au tribunal de reconnaître et déclarer que ledit acte n'a jamais légalement existé comme mariage, par suite d'un vice radical qui l'a infecté *ab initio*;

« Que les dispositions invoquées des art. 180 et 181 du Code Napoléon sont dès lors inapplicables dans l'espèce, et qu'ainsi ladite exception doit être simplement rejetée comme irrecevable et mal fondée;

« Au fond : attendu que le mariage est l'union légitime de l'homme et de la femme;

« Qu'il ne peut donc être valablement contracté qu'entre deux personnes de sexes différents; d'où il suit qu'il est essentiellement vicié dans son principe lorsque les conjoints apparents sont du même sexe, ou que l'un d'eux manque absolument des organes naturels constitutifs du sexe, même différent de celui de l'autre auquel il prétend appartenir;

« Attendu qu'il est articulé par D... que la partie défenderesse avec laquelle il a contracté mariage le 20 décembre 1866 ne possède aucun des organes naturels distinctifs de la femme, qu'elle

n'a ni sein, ni ovaire, ni matrice ni vagin; que son bassin est conformé plutôt comme celui d'un homme que comme celui d'une femme et que, quoique âgée de vingt-sept ans, elle n'a jamais eu encore ni règles ni douleurs lombaires et abdominales périodiques;

« Attendu que le mérite réel de ladite articulation ne peut être exactement apprécié qu'au moyen surtout d'une expertise préalable, et que, quelque répugnance que l'on puisse éprouver à recourir à l'emploi de cette mesure d'instruction, il y a toutefois lieu de l'ordonner, alors qu'à la différence de la vérification toujours conjecturale de l'impuissance naturelle alléguée de l'un des époux, à raison d'un simple vice de conformation dans certains de ses organes, le résultat de ladite mesure dans l'espèce devra nécessairement aboutir à la démonstration certaine du fait purement matériel à vérifier si la partie défenderesse est ou n'est pas privée de tous les organes distinctifs de la femme, les uns externes et apparents, les autres internes, il est vrai, mais dont l'existence ou la non-existence, pour les gens de l'art, sera non moins facile à constater;

« Attendu que ledit D... offre, en outre, de prouver, tant par titres que par témoins, soit les susdits faits ci-dessus articulés, soit les suivants, à savoir : 1° qu'une sage-femme d'Alais, par qui ladite partie défenderesse s'est déjà volontairement fait visiter, a constaté et raconté à plusieurs personnes qu'elle était réellement privée desdits organes distinctifs de la femme, et 2° que cette dernière a elle-même reconnu par écrit le fait de cette absence complète chez elle de ces susdits organes; et ladite preuve étant suffisamment pertinente et concluante, il y a également lieu, pour mieux éclairer encore la religion du tribunal sur le litige si grave dont il est saisi, d'admettre ledit D... à la rapporter;

« Avant faire droit au fond, tous droits, moyens et exceptions les parties tenant et réservés, commet la demoiselle Anna Puéjac, sage-femme en chef à la Maternité de Montpellier, à l'effet de voir et visiter ladite partie défenderesse et de rapporter si elle est matériellement privée ou ne l'est pas de tous les organes naturels constitutifs du sexe féminin; si elle n'a jamais eu jusqu'ici ni règles ni douleurs lombaires et abdominales périodiques;

« Ordonne que ladite demoiselle sera assistée du sieur Fabre, d'Alais, chargé spécialement de se concerter préalablement avec elle sur la manière dont ladite vérification devra être faite, de recueillir ensuite lui-même, dans un appartement séparé de celui où il y

sera procédé, le résultat de l'examen et des constatations dudit expert et de rapporter, à son tour, eu égard à ce même résultat, si, d'après sa propre opinion, ladite partie défenderesse est ou n'est pas réellement privée matériellement de tous lesdits organes naturels constitutifs du sexe féminin ;

« Dit qu'au cas de refus ou d'empêchement de leur part, lesdits experts seront remplacés par le président du siége par simple ordonnance à pied de requête;

« Ordonne qu'ils prêteront préalablement serment devant ce magistrat;

« Admet en outre à prouver, tant par titres que par témoins en la forme des enquêtes judiciaires, et devant M. Bes de Berc, juge du siége, à cette fin commis, soit les divers faits soumis aux investigations de ladite sage-femme en chef, soit les suivants :

« 1° Qu'une sage-femme d'Alais, par laquelle la partie défenderesse s'est déjà fait volontairement visiter, a constaté et raconté à plusieurs personnes qu'elle était réellement privée de tous les organes distinctifs de la femme ;

« 2° Que cette dernière a elle-même reconnu par écrit le fait de cette absence complète chez elle de ces susdits organes ;

« Admet ladite partie défenderesse à la preuve des faits contraires en la même forme et devant le même juge-commissaire ;

« Pour, sur le rapport desdits experts, qui pourra être dressé séparément et en commun, et lesdites enquête et contraire enquête faites, ou faute de l'être, être ensuite par les parties requis et par le tribunal statué ce qu'il appartiendra. »

Ladite personne se refuse à la visite ordonnée par le tribunal, et il est fait appel devant la Cour impériale de Nîmes, qui, sur la production d'un certificat du docteur Carcassonne père, par qui elle aurait, paraît-il, consenti à se laisser visiter, rend, le 29 novembre 1869, un arrêt dans lequel, se trouvant suffisamment éclairée sur le fait lui-même, la Cour réforme le jugement de première instance et déclare que, la preuve offerte n'étant ni pertinente ni admissible, c'est à tort que les premiers juges l'ont ordonnée.

L'arrêt doit être reproduit ici dans sa teneur exacte.

Arrêt de la Cour impériale de Nîmes (chambres réunies) du 29 novembre 1869.

« ..... Attendu que la loi n'a pas mis l'impuissance au nombre des causes de nullité de mariage, qu'elle soit naturelle ou accidentelle ;

« D'où il suit que toute demande, tendant à prouver que l'un des époux se trouve dans cet état, doit être rejetée ;

« Qu'il faudrait, il est vrai, décider autrement si la demande avait pour objet, non de prouver l'impuissance de l'un des époux, mais qu'il n'appartient pas au sexe qui lui avait été attribué ; car, le mariage étant l'union de l'homme et de la femme, la différence de sexe en forme la condition substantielle ;

« Que la demande en nullité du mariage contracté par D... le 20 décembre 1866 avec Anne-Justine J..., est fondée sur ce dernier motif ;

« Mais attendu que la preuve offerte à défaut d'autre justification, en supposant qu'elle pût être rapportée, n'établirait point que Justine J... n'appartient pas au sexe féminin, mais démontrerait tout au plus une conformation vicieuse des organes de la génération qui la rendent impropre à en accomplir la fonction ;

« Attendu, à cet égard, que D... peut être d'autant moins admis à prétendre que Justine J... n'appartient pas au sexe dont elle a les apparences qu'il a reconnu lui-même dans un acte public du 12 décembre 1868, qu'elle était simplement atteinte d'un vice interne de conformation ;

« Attendu, enfin, que les documents versés au procès, et spécialement le certificat du docteur Carcassonne, ne permettent point de douter que l'appelante ne soit réellement une femme ;

« Qu'en cet état, la preuve offerte n'étant ni pertinente ni admissible, c'est à tort que les premiers juges l'ont ordonnée ;

« Par ces motifs,

« La Cour réforme le jugement du tribunal d'Alais du 29 avril 1869. »

C'est en cet état que la cause est portée devant la Cour suprême, et que doivent être examinés les faits non-seulement en eux-mêmes, mais encore au point de vue de l'appréciation qui en a été faite par la Cour de Nîmes.

Appelé dans ces circonstances à donner mon avis sur la requête de M. D..., je m'efforcerai avant tout de poser plus nettement qu'on ne l'a fait, au point où l'affaire en est arrivée aujourd'hui, la question de médecine légale qui la domine tout entière.

Il est un premier point, un principe sur lequel tout le monde est d'accord, jurisconsultes et médecins, jugement du tribunal et arrêt de la Cour, c'est que le mariage est l'union légitime de l'homme et de la femme, et ne saurait être valablement contracté qu'entre deux personnes de sexe différent.

Il s'ensuit que, pour prononcer sur une demande en nullité de la nature de celle dont il s'agit, il importe avant tout d'être fixé sur la conformation physique de celui des deux époux dont le sexe aurait été faussement indiqué. Je reconnais, en effet, sans aucune hésitation, qu'il ne suffit pas d'établir, par des allégations même non contredites et hors de toute contestation, que la consommation du mariage a été rendue impossible par suite d'un vice de conformation des organes sexuels de l'un des conjoints. Il faut, de toute nécessité, arriver à la démonstration et à la certitude de l'identité du sexe entre les personnes qui ont cru contracter mariage. Or, disons-le dès l'abord, l'identité du sexe en pareil cas n'implique pas la similitude de conformation apparente des deux individus, mais simplement chez l'un des deux l'absence des organes constitutifs du sexe différent et l'existence apparente ou cachée des organes essentiels du sexe commun. C'est donc là, on le voit, une pure question de fait qui peut et doit être résolue par l'examen anatomique et physiologique de la personne suspecte. L'intervention du médecin, indispensable en pareille matière, est parfaitement définie dans son objet; elle doit être en même temps parfaitement nette dans ses résultats. Le problème à ré-

soudre se pose, en effet, dans ces termes fort simples ;

La personne épousée comme femme est-elle une femme mal conformée, impuissante et impropre à l'union sexuelle ? Dans ce cas, il n'y a pas de cause de nullité, au sens étroit que la loi a fixé.

Est-elle un homme mal conformé, offrant les apparences trompeuses du sexe féminin ? Dans ce cas, le mariage n'a pas même existé et est radicalement vicié.

Je n'admets pas qu'il y ait des êtres dépourvus de sexe, et qu'il y ait lieu de prévoir cette troisième hypothèse. Il peut bien exister sur le même individu la réunion d'organes appartenant à la fois aux deux sexes, mais c'est là une exception d'une excessive rareté et qui ne doit pas nous occuper ici. Ces cas, d'ailleurs, constituent l'hermaphrodisme vrai dans lequel l'individu, présentant les attributs des deux sexes, est, en tout état de cause, incapable de se marier valablement, puisque, quel que soit le sexe de la personne à laquelle il serait uni, il y aurait toujours entre les deux identité de sexe, c'est-à-dire nullité de mariage.

Une expertise médico-légale est, on n'en peut douter, nécessaire, indispensable pour résoudre la double question que je viens d'indiquer.

Et tout d'abord je dois faire remarquer que les motifs sur lesquels s'est appuyée la Cour de Nîmes pour réformer sur ce point le jugement du tribunal d'Alais, qui l'avait ordonnée, ne sont nullement fondés. « Attendu, » y est-il dit, « que la preuve offerte n'établirait point que J.... « n'appartient pas au sexe féminin, mais démontrerait « tout au plus une conformation vicieuse des organes « de la génération qui la rendent impropre à en accom- « plir la fonction. » C'est là une pure hypothèse, un préjugé que rien ne justifie, pas même la déclaration qu'aurait pu faire à un moment donné M. D... naturel-

lement ignorant des détails anatomiques qui peuvent seuls porter la lumière dans des contestations de ce genre. Mais il ne faut pas oublier les déclarations très-formelles faites spontanément par la sage-femme qui, la première, a visité la dame D... avant que le procès ait été engagé, et qui eussent été bien importantes à recueillir dans une enquête. Il est donc très-permis et très-légitime de supposer que l'expertise eût pu démontrer précisément le contraire de ce que préjuge la Cour de Nîmes, et l'on ne peut nier que dans ce cas, suivant la remarque judicieuse de l'éminent professeur Valette, « si les faits articulés « étaient établis par l'expertise et par l'enquête, la dame « D... ne serait pas une femme, et dès lors il faudra bien « reconnaître la nullité complète absolue du prétendu « mariage dont il s'agit. »

Mais il est bien évident que, si la Cour s'est crue en droit de refuser l'expertise et l'enquête, c'est qu'elle a cru posséder dans le certificat du docteur Carcassonne la preuve de fait que, par une contradiction singulière, elle n'a pas voulu autoriser de la part du mari qui demande à la justice de rompre une union impossible. « Les docu- « ments versés au procès et spécialement le certificat du « docteur Carcassonne ne permettent point, dit l'arrêt de « la Cour, de douter que l'appelante ne soit réellement « une femme. » Là, du moins, pas d'équivoque, nous sommes bien sur le terrain du fait; et pour la Cour la question est tranchée, il n'y a pas place au doute : c'est la certitude absolue. Cette situation franche est la meilleure que nous puissions souhaiter, car elle nous permet d'examiner les éléments de cette certitude et de rechercher quelle est la valeur du certificat du docteur Carcassonne.

La prétendue dame D..., qui par des motifs dont la responsabilité lui incombe tout entière, a opposé à la décision du tribunal une résistance absolue, et s'est refusée

à l'examen de la demoiselle Puéjac, sage-femme en chef de la Maternité de Montpellier, commise par le tribunal, a consenti à se laisser examiner par un médecin de son choix, M. le docteur L. Carcassonne. Il y aurait lieu de s'en féliciter, car dans cette grave affaire les contestations matérielles forment la base nécessaire de toute appréciation, et les investigations d'un homme de l'art auraient pu apporter dans le débat des preuves et des éléments de jugement irréfragables. Par malheur la pièce introduite par la famille J... n'atteint pas le moins du monde ce but. Elle est de tous points incomplète et insuffisante, et, s'il est permis d'en tirer quelque indication, ce serait dans un sens précisément contraire aux conclusions du certificat et à celles de l'arrêt qui s'y est fié sans réserve.

Je crois utile de reproduire textuellement, et dans son entier, le certificat délivré le 5 novembre 1869 par le docteur L. Carcassonne.

« Madame J. J.... a toutes les apparences d'une personne « du sexe féminin. Les parties externes de la génération, « mont de Vénus, grandes et petites lèvres, clitoris et ou- « verture du méat urinaire, tout est conformé comme chez « la femme : mais *il n'y a pas de vagin*, ou, du moins, ce « conduit, *s'il existe*, est imperforé. Il suit de là que l'acte « de la copulation *est impossible*, et, par suite, *la fécon- « dation. Les seins sont peu développés, le bassin peu large*, « mais rien, du reste, ne rappelle le sexe masculin ni au- « cun de ses attributs. »

Pas un mot de plus, c'est en ces quelques lignes que M. Carcassonne résume les résultats de la visite à laquelle il a dû se livrer, et sur ces données, si manifestement insuffisantes, qu'il se croit le droit de formuler son opinion sur le sexe de la personne qu'il a examinée.

Elle offre, dit-il, toutes les apparences du sexe féminin ; mais comment concilier ce premier point avec l'absence

de vagin, le peu de développement des seins et du bassin qu'il constate lui-même et qui sont bien de quelque importance pour donner les apparences du sexe féminin ?

Et comment le certificat est-il absolument muet sur la matrice et les ovaires, qui ne sont plus seulement les apparences, mais les organes constitutifs et essentiels du sexe féminin? Le médecin qui a visité la dame D... a-t-il fait quelques recherches pour constater l'absence ou la présence de ces organes, et a-t-il oublié que c'est leur existence bien constatée qui permet seule de conclure en pareil cas ?

Ce certificat a cependant entraîné la conviction de la Cour, quoique, négligeant les réalités fondamentales, il se soit attaché à des apparences.

Mais ces apparences elles-mêmes, que valent-elles ? Elles consistent, au dire du docteur L. Carcassonne, uniquement dans l'existence des parties externes de la génération ressemblant à celles d'une femme, mais qu'il se borne à énumérer sans en donner la moindre description. Or, c'est là précisément ce que l'on rencontre dans le cas de vice de conformation du sexe masculin décrits à tort sous le nom d'*hermaphrodite*, et dans lesquels il y a à l'extérieur les apparences parfois presque complètes du sexe féminin, et en réalité dans la profondeur des organes les caractères distinctifs de la virilité.

Ces cas ne sont relativement pas rares et forment la très-grande majorité de ceux qui ont donné lieu à des erreurs sur le sexe et à de fausses inscriptions sur les registres de l'état civil souvent réformés par la justice (1).

Qu'il me suffise de dire que par une déviation du développement normal, et par suite de cette loi naturelle au-

(1) J'aurai soin de les reproduire dans la suite de ce mémoire.

jourd'hui admise par tous, que la formation des parties génitales externes est tout à fait indépendante de la formation des organes internes, il peut se faire que les organes génitaux internes, les seuls essentiels, soient ceux de l'homme, tandis que les organes externes sont ceux de la femme.

Est-ce à ce genre de déviation que doit être rapporté le vice de conformation dont est affectée la personne qui a épousé M. D... ? C'est ce qu'il me reste à examiner.

Malgré l'insuffisance des constatations matérielles, et l'absence d'une expertise médico-légale sérieuse et complète, il n'est pas impossible de se faire à cet égard une opinion positive et de se prononcer avec les plus grandes chances de certitude.

Dans l'organisation de cette dame, il est plusieurs points qui ne sont pas contestés et qui demeurent acquis aussi bien dans les articulations de M. D... que dans le certificat du docteur L. Carcassonne.

C'est, d'une part, au point de vue de la conformation générale, l'étroitesse du bassin qui reproduit les dispositions de celui d'un homme plutôt que de celui d'une femme, le développement très-peu considérable ou même nul des seins, l'absence du vagin.

Et, d'une autre part, au point de vue des fonctions essentielles de la femme, le défaut absolu et originel non-seulement du flux menstruel, mais encore de la fluxion périodique qui, à défaut de la perte du sang, caractérise par des douleurs abdominales et lombaires et par le gonflement des seins la crise mensuelle propre à la femme.

Une corrélation étroite unit cette double série de caractères négatifs chez la prétendue dame D..., et l'on peut affirmer que, alors même que l'on n'aurait pas, par une constatation directe, obtenu la preuve qu'il n'existait chez

cette personne ni matrice, ni ovaires, ainsi que l'a déclaré, après avoir visité madame D..., la sage-femme dont le témoignage pourrait être recueilli, celle-ci résulte de l'absence totale des fonctions naturelles dont ces organes sont les agents nécessaires. Le bassin est celui a un homme, parce qu'il ne contient ni matrice, ni ovaires ; les seins ne sont pas développés, parce qu'ils n'ont aucune part à prendre à la crise menstruelle ; les règles ne se sont jamais montrées, parce que les organes qui président à l'évolution dont elles sont la manifestation extérieure, c'est-à-dire les ovaires, n'existent pas.

On peut objecter qu'il y a des femmes qui n'ont jamais été réglées et qui cependant sont à tous les autres points de vue physiquement et organiquement bien conformées ; mais précisément cette conformation en apparence normale fait défaut chez la personne qui nous occupe et qui, n'ayant ni le bassin ni les mamelles, ni le vagin d'une femme, n'en doit pas avoir davantage les organes vraiment constitutifs, l'utérus et les ovaires. D'ailleurs, ces femmes non réglées ont vu dans le plus grand nombre des cas les règles s'établir tardivementsous l'influence du mariage, et ont même pu quelquefois devenir mères. Elles ne sont, à aucun égard, comparables à la dame D....

Quelques individus rangés dans la classe des hermaphrodites ont même présenté des apparences féminines plus marquées que cette personne ; car nous en avons vu chez lesquels un certain développement des hanches et des seins, joint à leurs habitudes féminines, avait pu tromper bien davantage encore sur leur sexe réel.

Il me paraît donc tout à fait rationnel et légitime d'admettre, sauf vérification directe rendue impossible par le refus de la prétendue dame D....., et à laquelle ne supplée en aucune façon le certificat incomplet et erroné du docteur L. Carcassonne, que cette personne ne possède en

réalité aucun des organes essentiels à la constitution du sexe féminin, qu'elle n'a ni matrice, ni ovaires, qu'elle n'est pas femme en un mot.

Puisqu'elle n'est pas femme, on en doit inférer, si l'on veut bien se reporter aux considérations que j'ai exposées précédemment, qu'elle est un homme, un homme mal conformé, mais un homme.

La théorie de l'indifférence sexuelle ou de la neutralité absolue du sexe est absolument fausse. Si, à la rigueur, on peut la comprendre et la soutenir, au point de vue fonctionnel, en tant qu'il y aurait chez un individu la double impuissance du rapprochement sexuel et de la fécondation, elle est complétement inadmissible au point de vue organique, car il existe toujours chez les individus de ce genre, quelles que soient les apparences des parties génitales extérieures, l'un ou l'autre ordre d'organes internes véritablement constitutifs du sexe, testicules ou ovaires. Si des auteurs justement estimés ont cru pouvoir accepter cette doctrine, ils ne l'ont fait que sous la réserve que je viens moi-même de formuler. Ainsi Briand et Chaudé, dont l'opinion a été invoquée dans la cause actuelle, ont pu écrire : « Quelquefois les vices de conformation sont « tels qu'il y a absence absolue de tout sexe, » mais à la condition d'ajouter un correctif nécessaire à cette proposition trop absolue pour être vraie ; ce qu'ils ont fait très-explicitement dans la phrase qui suit : « Dans le cas d'her- « maphrodisme neutre avec absence de sexe, les individus « *devront être regardés comme étant du sexe masculin,* « puisqu'on n'observe pas chez eux des parties génitales « féminines, et que l'absence des caractères de la virilité « ne dépend alors que de l'absence ou de l'atrophie des « testicules. »

Tel est, pour moi, le cas de la personne à laquelle a été, par erreur, uni M. D.....

Chez elle, il est bon d'en faire la remarque, la disposition des parties externes, qui ne reproduit que d'une manière fort imparfaite l'apparence des parties sexuelles de la femme, ne peut, à aucun degré, être donnée comme la preuve qu'elle appartient en réalité à ce sexe. Car, dans tous les cas de prétendu hermaphrodisme, en même temps qu'il existait des testicules cachés dans l'abdomen ou retenus dans les anneaux, on trouvait le pubis recouvert de poils, la peau qui eût servi à envelopper les bourses divisée par une fente longitudinale en forme de grandes lèvres, le membre viril atrophié et réduit parfois aux plus petites dimensions, simulant le clitoris, le méat urinaire s'ouvrant au-dessous de cet appendice, et enfin un cul-de-sac ou un infundibulum plus ou moins profond à la place du vagin absent. De ces divers caractères pas un seul n'est un indice suffisant du sexe réel, et surtout du sexe féminin : c'est sur eux cependant, sur eux seuls qu'on s'est fondé pour admettre et soutenir que cette prétendue dame D... est femme, tandis que tout concourt à démontrer qu'elle fait partie de cette classe d'individus dont les organes vicieusement conformés appartiennent au sexe masculin, et qui ne peuvent en aucun cas être mariés à un homme sans que cette union soit entachée d'une radicale nullité.

Il reste une dernière hypothèse à examiner. Si cette personne est atteinte d'un simple vice de conformation des organes génitaux, et qu'elle soit néanmoins une femme, en quoi consisterait ce vice de conformation ? Évidemment en une absence ou une imperforation du vagin, ainsi que le constate le docteur L. Carcassonne. Il y aurait là une cause de stérilité, ou plus encore une impuissance sexuelle absolue, mais non une monstruosité du sexe lui-même.

Mais il est facile de voir que l'on ne saurait s'arrêter à

cette hypothèse. En effet, l'imperforation et même l'absence du vagin n'implique pas, en général, l'absence des autres organes sexuels, pas plus des parties externes que de la matrice et des ovaires : elle n'implique pas davantage la conformation masculine du bassin et des seins, et encore moins la suppression de la fluxion menstruelle périodique, conditions qui sont celles de la prétendue dame D..., et qui suffisent à prouver qu'elle n'est pas affectée d'un vice de conformation simple, ainsi que l'a supposé d'une manière toute gratuite l'arrêt de la Cour de Nîmes; vice de conformation contre lequel l'art n'eût pas été désarmé, qui eût pu être l'objet d'un traitement chirurgical approprié, et eût pu disparaître en laissant revivre la femme, s'il y avait eu une femme dans l'épouse de M. D...

En résumé, de l'exposé des faits et de la discussion qui précède, je n'hésite pas à conclure, contrairement aux énonciations sur lesquelles est fondé l'arrêt de la Cour impériale de Nîmes, du 29 novembre 1869, que l'expertise médico-légale et l'enquête ordonnée par les premiers juges auraient pu démontrer chez J. J..., devenue épouse D..., autre chose qu'une conformation vicieuse des organes de la génération qui la rendrait impropre à en accomplir la fonction. Les déclarations personnelles, verbales ou écrites, de M. D... ne peuvent avoir une valeur décisive au point de vue de l'état organique de la personne à laquelle il a été uni par le mariage ; cet état ne pouvant être déterminé que par un homme de l'art pourvu des connaissances anatomiques et physiologiques nécessaires, et par des constatations matérielles auxquelles le mari était et ne pouvait pas ne pas être étranger.

Les documents versés au procès, et spécialement le certificat du docteur L. Carcassonne n'autorisent en au-

cune façon à penser que ladite dame D... soit réellement une femme.

Tout, au contraire, dans ces documents aussi bien que dans le certificat précité, concourt à démontrer que cette personne n'est pas une femme affectée d'un vice de conformation quelconque des organes sexuels, mais que, par sa constitution générale aussi bien que par la déviation spéciale de la conformation sexuelle, elle appartient en réalité au sexe masculin; et qu'entre elle et M. D... il existe non pas seulement impossibilité de rapprochement sexuel, mais identité de sexe.

J'ai eu la satisfaction de voir mon opinion corroborée par mon savant collègue, M. le professeur Courty; je me borne à reproduire ici les conclusions de son important mémoire (1) :

« 1° Madame D. ne possède qu'une partie des apparences extérieures de la sexualité féminine;

« 2° Plusieurs de ces apparences extérieures lui manquent absolument, et parmi elles, la plus caractéristique de toutes, la largeur du bassin;

« 3° On ne peut pas dire qu'elle est seulement impuissante, c'est-à-dire que, par suite de l'absence de l'ouverture vaginale dûment constatée, elle est incapable d'accomplir le coït ou de permettre à la semence d'arriver à la rencontre de l'œuf pour le féconder;

« 4° Elle est bien plus qu'impuissante, elle est improductive. Aucun fait n'autorise à présumer qu'il puisse exister dans l'intérieur de son corps un seul des organes essentiels de la reproduction, c'est-à-dire un seul des organes constitutifs de la sexualité féminine;

« 5° On peut supposer légitimement que, chez cette

(1) A Courty, *Consultation médico-légale à l'appui d'une demande en nullité de mariage* (*Montpellier médical*, t. XXVIII, p. 473. 1872).

personne, malgré des apparences extérieures incomplètes de sexualité féminine, il existe à l'intérieur des organes masculins plus ou moins rudimentaires;

« 6° On peut affirmer pour le moins que, chez elle, les organes constitutifs du sexe féminin, dont l'existence est indispensable pour caractériser la femme, font entièrement défaut ou sont à peine rudimentaires, et ne peuvent accomplir aucune fonction;

« 7° La personne en question doit donc être rangée dans la catégorie de ces sujets tératologiques qui n'ont, à proprement parler, pas de sexe, et qui ne peuvent, par conséquent, être unis par le mariage à aucun individu normalement organisé, quel que soit le sexe de ce dernier. »

M. le Dr Legrand du Saulle antérieurement consulté avait résumé son opinion en ces termes : 1° la personne désignée n'est pas une femme; 2° elle n'est vraisemblablement point un homme; 3° elle ne possède très-probablement aucun sexe.

Il est d'un haut intérêt de suivre à travers les différentes juridictions, les phases qu'a eu à traverser, avant d'arriver à une solution définitive, la demande en nullité de mariage formée par M. D... L'arrêt de la Cour de Nîmes déféré à la Cour de cassation, fut cassé le 15 janvier 1872, mais par des moyens qui ne touchaient en rien à la question de fond ; et le jugement d'avant faire droit fut renvoyé devant la Cour de Montpellier, dont l'arrêt, rendu sur les conclusions conformes de M. le premier avocat général, mérite d'être cité en entier :

« Sur les conclusions principales :

« Adoptant les motifs des premiers juges, et attendu que la question du litige n'est point dans un vice de conformation, mais dans l'absence complète des organes qui caractérisent le sexe de la femme;

« Attendu que l'objet de la vérification et de l'enquête ordonnée par les premiers juges porte en effet sur les points de savoir si A. J. J... a des seins, des ovaires, un vagin, et notamment l'organe essentiel à la femme, la matrice ;

« Attendu que le mariage étant l'union de l'homme et de la femme, il ne saurait être valable s'il était démontré que la personne considérée comme femme au moment de sa célébration ne l'était point ;

« Sur les conclusions subsidiaires :

« Attendu que la vérification ordonnée par les premiers juges présente toutes les garanties désirables, et qu'il n'y a pas lieu de la confier à des experts autres que ceux qu'ils ont désignés ;

« Attendu que la Cour ne saurait non plus prévoir une violation manifeste de la loi et une désobéissance calculée à l'autorité de ses arrêts ;

« Attendu que la Cour doit d'autant moins le prévoir que déjà J. J. s'est soumise volontairement à la visite du docteur Carcassonne, dont elle invoque le certificat ;

« Attendu que les dépens suivent le sort du principal ;

« La Cour, jugeant en audience solennelle, chambres réunies, en l'état de renvoi de la Cour de cassation, donne acte à Ét. D... de sa renonciation à l'arrêt de défaut intervenu le 16 août 1869, et statuant sur l'appel interjeté par A. J. J..., du jugement rendu par le tribunal d'Alais, le 29 avril 1869, et sur l'appel incident de D... contre la même décision, déclare, sans s'arrêter aux conclusions subsidiaires des parties, les deux appels par elles interjetés mal fondés, les en démet, et ordonne que la sentence attaquée sortira son plein et entier effet ; dépens réservés pour y être statué en même temps que sur ceux des autres instances, lors du jugement à rendre sur le fond du litige. »

Enfin l'affaire ramenée devant le tribunal civil d'Alais pour être statué au fond fut résolue par un jugement en date du 28 janvier 1873, dont suit le dispositif :

« Attendu que sur la demande en nullité de mariage formée par D... contre J. J..., par exploit du 8 mars 1869, le tribunal de céans, après avoir repoussé par son jugement interlocutoire du 29 avril suivant, confirmé sur renvoi de la Cour de cassation, par arrêt de la Cour de Montpellier du 8 mai dernier, l'exception pré-

judicielle proposée par la partie défenderesse et tirée des dispositions non applicables à l'espèce des articles 180, dernier paragraphe, et 181 du Code civil, a posé nettement en principe que le mariage est essentiellement vicié dans son origine, et dès lors radicalement nul, lorsque les conjoints apparents sont du même sexe, ou que l'un d'eux manque absolument des organes naturels constitutifs du sexe, même différent de celui de l'autre, auquel il prétend appartenir, et ordonné une mesure préalable d'instruction et une enquête pour rechercher si, par sa conformation et sa constitution générale, ladite partie défenderesse se trouvait dans l'un ou l'autre cas; que lesdits jugements et arrêts confirmatifs ont acquis l'autorité de la chose jugée; que ce qu'ils ont ainsi souverainement décidé ne saurait donc plus être remis en question, et que, dès lors, la même fin de non-recevoir reproduite par cette dernière dans ses nouvelles conclusions doit être simplement écartée;

« Attendu qu'il y a encore lieu de rejeter les pièces du procès comme étant nul et de nul effet, l'acte de séparation de corps volontaire du 12 décembre 1868, produit par celle-ci à l'appui de ses moyens de défense;

« Attendu que J. J... a formellement refusé de se soumettre à la visite personnelle par l'expert qui formait l'objet de ladite mesure d'instruction, ainsi que cela est constaté dans le rapport dressé le 18 novembre dernier; que le tribunal aura à examiner quelle influence ce refus, dans les conditions dans lesquelles il s'est produit, peut légitimement exercer dans la cause;

« Attendu qu'il a été procédé à ladite enquête le 30 dudit mois de novembre, que D... avait été admis à établir, sous réserve de la preuve contraire, que ladite partie défenderesse était matériellement privée de tous les organes naturels constitutifs du sexe féminin, qu'elle n'a ni seins, ni ovaires, ni matrice, ni vagin; que son bassin était conformé plutôt comme celui d'un homme que comme celui d'une femme; qu'elle n'avait jamais eu ni règles, ni douleurs lombaires et abdominales périodiques, et qu'une sage-femme d'Alais, par qui elle s'était déjà volontairement fait visiter, avait elle-même constaté et reconnu par écrit cette absence complète chez elle de ces divers organes et avait fait part de ce fait à plusieurs personnes;

« Attendu que J. J... ayant produit un certificat officieux à elle délivré par le docteur Carcassonne le 5 novembre 1869 et D..., qui l'a accepté comme pièce du procès au cours des débats qui ont précédé ledit arrêt confirmatif; se prévalant de ses consta-

tations à l'appui de cette articulation des faits, il y a lieu de rechercher si la preuve de ces mêmes faits est suffisamment établie par ces deux documents ;

« Attendu qu'il résulte dudit certificat que la partie défenderesse a des seins peu développés, et de la déposition du docteur Dumas, quatrième témoin de l'enquête, qui a déclaré tenir ce fait d'Antoinette Monet, sage-femme à Tomaris, premier témoin, aussi bien que de celle de la couturière Eugénie Taudet, qu'elle n'en a absolument pas ;

« Qu'il résulte dudit certificat que son bassin est peu large, et de ladite déposition du docteur Dumas, à qui encore ladite Monet l'avait raconté, qu'il est extrêmement étroit ;

« Que le fait grave qu'elle n'a pas de vagin se trouve suffisamment justifié par le même document et les dépositions dudit docteur Dumas, du docteur Fabre, deuxième témoin, d'Émilie Chantagrel, cinquième témoin, et de Lucie Beaume, sixième témoin, à tous lesquels ladite Monet l'avait révélé ;

« Qu'il est certain qu'elle n'a jamais eu ses règles, et que ce fait également important n'a jamais été dénié par elle et se trouve d'ailleurs établi par la déposition dudit premier témoin;

« Attendu que s'il n'est pas résulté dudit certificat et de ladite enquête qu'elle n'a jamais ressenti des douleurs lombaires et abdominales périodiques, la preuve de ce fait doit nécessairement s'induire avec certitude de celui renseigné par la science et constaté par les docteurs ne pouvant coexister avec une santé toujours également bonne comme l'a été celle de ladite partie défenderesse, chez une femme surtout qui, comme elle encore, a déjà dépassé l'âge de trente et un ans et n'a jamais eu ses règles, des douleurs de cette nature, quand il ne se produit pendant de longues années aucun flux de sang, occasionnent toujours nécessairement une altération profonde de la santé générale ;

« Attendu que vainement ladite Monet déclare dans sa déposition que la partie défenderesse, après lui avoir avoué, lorsqu'elle l'avait visitée en 1862 et 1863, qu'elle n'avait jamais été réglée, lui avait cependant ajouté qu'elle éprouvait chaque mois des douleurs dont elle ne lui définit pas le caractère et qu'elle ne cherche pas elle-même à reconnaître ; que les prétendues douleurs ainsi non définies par J. J... et non appréciées quant à leur caractère par cette sage-femme, ne sauraient évidemment, par les motifs qui précèdent, être de la nature de celles dont il s'agit ; que l'on est d'ailleurs naturellement frappé de ce que ladite partie défende-

resse n'a produit elle-même dans l'enquête aucun témoin, ni versé au procès aucun document pour essayer d'établir qu'elle avait réellement ressenti ces douleurs, et que par leur nature elles affectaient véritablement les caractères de lombaires et d'abdominales qu'elle voudrait aujourd'hui leur faire attribuer; que le docteur Carcassonne n'a pas dû manquer, quand il l'a visitée, de s'éclairer sur ce point capital de ses investigations, et que son certificat est absolument muet quant à ce ; que ce fait cependant est des plus graves dans la cause et que celui de la part de la partie la plus intéressée à en rapporter la preuve, de l'avoir laissé complétement dans l'ombre, ajoute encore un nouveau degré de certitude à la conclusion négative de son existence déduite des susdits motifs ;

« Attendu que vainement aussi ladite Monet, dans sa déposition embarrassée et son prétendu bouleversement d'être mêlée à une pareille affaire, parce qu'elle sentait sans doute qu'elle avait essentiellement manqué à ses devoirs professionnels en divulguant des faits qu'elle aurait dû tenir secrets, fait des déclarations contraires à celles des docteurs Dumas et Fabre, Émilie Chantagrel et Lucie Beaume, que la position sociale et la parfaite honorabilité de ces deux premiers témoins ne peuvent laisser aucun doute sur l'entière sincérité de leurs dépositions, et que la vérité du fait unique révélé par ces deux derniers peut d'autant moins être suspectée, qu'il a aussi été affirmé par les autres et se trouve de plus constatée par ledit certificat ; qu'on ne peut d'ailleurs raisonnablement admettre que ces quatre personnes de condition pour la plupart différentes et habitant des lieux divers, aient pu se concerter ensemble pour ainsi faussement témoigner par devant la justice d'un ou de plusieurs faits que ladite Monet ne leur aurait pas réellement racontés ;

« Attendu que ledit certificat de ladite enquête n'ayant aussi non plus rien révélé sur l'absence articulée par ledit D... chez J. J..., des ovaires et de la matrice, il y a encore lieu de rechercher avec lesdites données de la science si ces deux organes essentiels féminins lui font également défaut ;

« Attendu que l'art médical paraît posséder aujourd'hui des moyens de diagnostic assez précis pour reconnaître, principalement dans le bassin d'une femme maigre comme l'est ladite partie, les ovaires et surtout la matrice, et si ces organes existent chez elle dans leur développement naturel ;

Attendu que ce moyen d'appréciation manquant par la faute de cette dernière, à cause de son refus de se laisser visiter par l'expert

commis, on se trouve réduit à ne pouvoir déduire l'absence probable dans la personne de ces deux organes que par des présomptions tirées des faits déjà acquis;

Attendu que, suivant un homme de la science le plus expérimenté en cette matière, la plus importante des fonctions de la femme qui manifeste chez elle l'existence de mêmes organes est la menstruation et les douleurs lombaires et abdominales qui se produisent périodiquement, ordinairement chaque mois et donne lieu, entre autres accidents, à des sensations bien distinctes, à un gonflement des seins et à un retentissement physique et moral fortement accentué;

Attendu que ladite partie défenderesse n'ayant jamais été réglée, n'ayant jamais ressenti de douleurs prémonitoires, n'ayant pas de seins ou les ayant eus toujours dans tous les cas très-peu développés à toutes les époques, et n'ayant pu par conséquent jamais éprouver non plus avec une semblable constitution aucun de ces retentissements et de ces sensations, l'on est amené à conclure que cette dernière se trouve encore privée de ces deux nouveaux organes, ou que du moins, si leur rudiment existe chez elle de même que ceux de ces autres organes essentiels, ils sont tous restés, ainsi que le dit cet habile praticien dans sa consultation médico-légale du 2 mai 1872, discutée par toutes les parties dans leurs conclusions respectives, ce qu'ils étaient au début de la vie fœtale, des bourgeons imperceptibles et inertes qui réduisent à néant son état sexuel;

Attendu que toutes ces déductions, tirées des divers motifs ci-dessus développés, doivent puiser une nouvelle force dans la désobéissance formelle aux prescriptions de la justice par ladite partie défenderesse, en refusant de se laisser visiter; qu'il est à remarquer que le tribunal, en ordonnant cette importante mesure d'instruction, avait eu soin de prendre toutes les précautions nécessaires pour sauvegarder sa pudeur; que c'était une sage-femme qui devait faire cette visite et que le mandat qui était donné au docteur qui lui était adjoint, consistait uniquement à se concerter préalablement avec elle dans un appartement séparé de celui où devait avoir lieu, sur la manière d'y procéder et de recueillir ensuite, toujours hors la présence de J. J..., le résultat de l'examen et des constatations de ladite sage-femme, et que le fait de ces précautions aussi largement prises suffit pour ne pouvoir permettre de prendre au sérieux les motifs dudit refus allégué par ladite partie défenderesse, tiré d'un prétendu sentiment de pudeur de sa part, alors surtout qu'elle n'avait pas craint déjà le 5 octobre 1869, pour

les besoins supposés de sa cause, d'aller se faire volontairement visiter par un homme le docteur Carcassonne), après l'avoir été précédemment par la sage-femme de Tamaris ;

Que le second motif par elle aussi prétendu, d'une atteinte chimérique qui aurait pu être portée à sa santé n'est pas plus pressant que le premier, sachant mieux que tout autre, par une double expérience, que ladite mesure prescrite ne pouvait nullement l'altérer ;

Que, dans de pareilles conditions, ce refus semble n'avoir été calculé de sa part qu'afin d'éviter de fournir de nouvelles armes à son adversaire, alors qu'elle avait pu apprécier tout le profit que celui-ci avait déjà tiré des constatations précieuses révélées par le certificat Carcassonne, malgré toutes ses réticences ;

Qu'on ne saurait admettre qu'une partie dans un procès pût impunément à son gré, lorsqu'une mesure d'instruction a été ordonnée, l'employer volontairement quand elle le jugerait convenable à ses intérêts et la repousser ensuite lorsqu'elle penserait qu'elle peut lui nuire ; que si l'on ne saurait induire juridiquement dudit refus un aveu direct ou indirect par ladite partie défenderesse, de la vérité des faits articulés par D..., il doit toutefois corroborer dans une juste mesure la preuve qu'il a été possible à ce dernier d'en rapporter et les diverses appréciations auxquelles le tribunal s'est livré ci-dessus ;

Attendu qu'il ne faut pas d'ailleurs oublier que la question de savoir si ladite défenderesse est réellement privée de tous les organes essentiels féminins, ne doit être examinée qu'au point de vue du mariage et de la demande en nullité dont le tribunal est saisi ; que ce contrat, qui participe du droit civil qui en règle les conditions, et du droit naturel par l'union des sexes, et a toujours été consacré par la religion de tous les peuples, a un but social et un but moral tout à la fois : le premier, de perpétuer la famille, base de toute société, par la procréation des enfants ; et le second, de donner un aliment modérateur aux instincts de la nature, de prévenir ainsi des écarts de passions, d'assurer les joies et la prospérité du foyer domestique, et que ce double but serait évidemment manqué s'il pouvait se faire qu'un pareil contrat dût être maintenu lorsqu'un vice général organique sexuel de l'un des époux présenterait entre eux, comme dans l'espèce, ainsi que le constate suffisamment le certificat, un obstacle perpétuel, invincible de rapprochement ;

Attendu enfin que le tribunal n'a pas à rechercher si ladite

partie défenderesse, à cause de sa conformation et de sa constitution générale, appartient au sexe masculin ou au sexe neutre, s'il en existe; qu'il lui suffit d'avoir acquis, ainsi qu'il l'a fait avec les divers éléments d'appréciation de la cause, la conviction de ce seul fait, que toujours, au point de vue du mariage, elle manque réellement, ainsi qu'il l'avait posé en principe dans son jugement interlocutoire, des organes essentiels constitutifs du sexe, même différent de celui de D... auquel il prétend appartenir, pour qu'il puisse et doive accueillir la demande de ce dernier et prononcer par suite la nullité radicale du mariage intervenu entre les parties;

Attendu que toute partie qui succombe doit être condamnée aux dépens;

Par ces motifs,

Le tribunal, ouï M. Teulon, substitut du procureur de la République, en ses conclusions, jugeant en matière ordinaire et en premier ressort, vidant l'interlocutoire ordonné par son jugement du 29 avril 1869 et disant à la demande, sans arrêt à ladite fin de non-recevoir et tous autres moyens et exceptions proposés par la partie défenderesse, et les rejetant comme irrecevables, et dans tous les cas comme mal fondés, déclare radicalement nul et inexistant et annule le mariage inscrit sur les registres de l'état civil de la commune d'Alais, le 20 décembre 1866, d'Antoine-Etienne D... et d'Anne-Justine J..., et par voie de suite le contrat anténuptial qui a réglé les conventions civiles des parties;

Ordonne que mention du présent jugement sera faite en marge de l'acte de célébration dudit mariage ainsi annulé par l'officier de l'état civil de ladite commune d'Alais, aussitôt qu'une expédition dudit jugement lui aura été remise, et condamne ladite partie défenderesse aux entiers dépens réservés et non réservés. »

Le jugement qui précède a mis fin à cette grave affaire; car, ainsi que me faisait l'honneur de me l'écrire, il y a peu de mois, M. D..., on a laissé expirer les délais pour interjeter appel, et en vertu de la décision du tribunal devenue définitive, l'acte de son mariage déclaré nul a été rayé des registres de l'état civil d'Alais.

Il résulte clairement des textes juridiques que j'ai cités, que, si le cas d'impuissance ou d'infécondité des époux

ne peut être admis comme cause de nullité du mariage, il n'en est pas de même de l'identité de sexe, c'est-à-dire du cas où il serait démontré que la personne considérée comme femme au moment de la célébration, ne l'était point. C'est là le principe qui domine et fixe la question médico-légale en pareille matière, et d'après lequel elle doit être examinée et résolue. Aussi est-ce avant tout une question d'espèce entièrement subordonnée aux constatations de fait, sur laquelle pourtant on peut espérer de jeter quelque lumière en comparant entre eux les exemples que la science possède déjà et en recherchant avec beaucoup de soin et de réserve jusqu'à quel point il est permis d'en tirer quelques déductions générales, applicables surtout aux cas de rectification d'état civil, beaucoup plus fréquents que ceux de demande en nullité de mariage.

CHAPITRE II

DES ERREURS DANS L'INSCRIPTION DU SEXE A L'ÉTAT CIVIL.

L'union de deux personnes du même sexe n'est elle-même qu'une conséquence extrême et apparemment fort rare d'une première erreur commise au moment de la déclaration de naissance et de l'inscription sur les registres de l'état civil.

Trop souvent une négligence inexplicable est la seule cause de cette erreur, et il est regrettable de voir que, même aujourd'hui, où le service de la constatation des naissances a été reconstitué et confié exclusivement à des hommes de l'art, quelques-uns se contentent encore de la déclaration des parents ou des personnes qui gardent l'accouchée, sans vérifier et constater par eux-mêmes le sexe de l'enfant, infraction grave que je signale pour en avoir acquis les preuves par moi-même.

Mais il est des circonstances où la conformation de l'enfant nouveau-né peut prêter à l'erreur et où l'examen direct, pour peu qu'il ne soit pas très-approfondi, ne suffit pas toujours pour la faire éviter. On n'en saurait pas douter quand j'aurai dit que l'un des individus que j'ai eu à examiner en vue de faire rectifier son état civil, avait été inscrit comme appartenant au sexe féminin sur la déclaration de Velpeau lui-même qui l'avait reçu à sa naissance.

Le nom d'*hermaphrodites*, sous lequel on a coutume de désigner ces individus, est le plus mal choisi qui soit et

donne de leur conformation l'idée la plus fausse. Loin qu'ils possèdent à la fois les organes et les fonctions des deux sexes, ils n'offrent d'ordinaire que des organes incomplets, et le plus souvent incapables de toutes fonctions sexuelles.

Mais quel est en réalité le vice de conformation dont ils sont affligés ? C'est là la première question à examiner.

Il est un principe qui domine toute l'histoire des monstruosités, et en particulier la tératologie humaine, c'est que la plupart des vices de conformation sont le résultat d'un arrêt de développement. Ce principe trouve son application presque constante dans les vices de conformation qui atteignent les organes sexuels, dans ceux notamment qui peuvent donner lieu à une erreur sur le sexe, etpar suite à une fausse déclaration à l'état civil.

En fait, dans l'immense majorité des cas, il s'agit d'individus appartenant au sexe masculin, chez lesquels les testicules atrophiés sont restés, au moins pendant les premières années, retenus à l'intérieur de l'abdomen, dont l'urèthre incomplétement fermé forme une gouttière ou un canal très-court qui s'ouvre, non à l'extrémité, mais au-dessous du gland et à la racine d'un pénis offrant lui-même un développement incomplet ; chez lesquels enfin les deux moitiés du scrotum vides et non réunies laissent entre elles un cul-de-sac plus ou moins profond.

Comme conséquence de ce double vice, qui consiste essentiellement dans l'hypospadias et la cryptorchidie, on note l'absence des principaux attributs extérieurs de la virilité, la barbe, le timbre de la voix, et par contre une apparence féminine qui favorise et entretient l'erreur sur le sexe réel. Mais il ne saurait au fond y avoir de doute ; ce sont là des hommes mal conformés, mais des hommes.

Les vices de conformation des organes sexuels que l'on rencontre chez la femme ne sont, en général, pas de nature

à induire en erreur sur leur sexe véritable. L'imperforation et l'absence même du vagin, la non-existence de l'utérus que l'on trouve ordinairement remplacé par une bride fibreuse ou par une membrane peu épaisse, aplatie, étendue transversalement, et se bifurquant à droite et à gauche, n'empêchent pas d'une part que la vulve, c'est-à-dire les parties externes, soit ordinairement bien conformée, et d'une autre part, que les ovaires, signe essentiel de la sexualité féminine, existent, soit dans leur position habituelle, soit déplacés, et manifestent leur présence non par la menstruation qui fait défaut, mais par des troubles périodiques, tantôt réguliers et mensuels, tantôt irréguliers, analogues aux règles ou destinés à les suppléer. Les personnes ainsi conformées sont bien réellement des femmes, et la meilleure preuve, c'est qu'on les a toujours admises comme telles et que jamais on n'a eu pour elles à poursuivre une rectification d'état civil. Il en est, je le sais, chez lesquelles le développement exagéré du clitoris peut aller jusqu'à représenter le membre viril imparfait des hommes hypospades, dont je viens de parler, et jusqu'à permettre des actes de copulation plus ou moins complète, mais c'est là un caractère isolé qui ne modifie pas l'ensemble des attributs extérieurs et intérieurs propres au sexe féminin, et qui, s'il a pu servir des instincts de débauche, ne change rien aux conditions sur lesquelles se fonde la distinction des sexes. Tel était le cas tant de fois et partout cité de la fausse hermaphrodite Marie-Madeleine Lefort (1). Tel était aussi celui du nommé Valmont dont MM. Bouillaud et Manec ont donné l'histoire, exemple unique d'une véritable femme ayant été mariée comme homme. Je reviendrai sur ce fait.

(1) Voy. Fleetwood Churchill, *Traité pratique des maladies des femmes*, trad. par A Wieland et J. Dubrisay. 2e édition, par A. Leblond. Paris, 1873, p. 116.

M. le docteur Gallard, dans une intéressante leçon sur l'absence de l'utérus et du vagin (1), a mieux que per-

(1) T. Gallard, *Leçons de clinique médicale*, p. 135. Paris, 1872. Le fait qui a fait le sujet de cette leçon peut servir de type à ces cas de vices de conformation des organes génitaux de la femme qui ne touchent en rien à la question d'identité, et n'admettent aucune incertitude sur le sexe. A ce titre, je crois utile de le reproduire ici avec tous ses détails.

« *Uterus deficiens.* — La femme dont il s'agit était âgée de soixante ans lorsqu'elle est entrée dans mon service de l'hôpital de la Pitié, pour une cirrhose du foie à laquelle elle a succombé. Elle était de taille moyenne, forte, vigoureuse, bien constituée, et avait toujours joui d'une bonne santé jusqu'au moment où elle éprouva les premiers symptômes de la maladie qui la conduisit à l'hôpital. Elle ne présentait aucune conformation vicieuse apparente du squelette ; ses seins étaient peu développés. A son entrée à la Pitié, lorsqu'elle fut interrogée sur ses antécédents, et en particulier sur l'état de sa menstruation, elle répondit qu'elle n'avait jamais été réglée. Le toucher vaginal, pratiqué immédiatement, montra que le doigt introduit dans la vulve ne pouvait pénétrer au delà de la première phalange et se trouvait arrêté immédiatement par un obstacle infranchissable. Si l'on poussait plus loin l'examen, en s'aidant du toucher rectal combiné avec la palpation abdominale, on ne trouvait en avant du rectum aucune résistance pouvant permettre de reconnaître l'utérus, même à l'état rudimentaire, ou les ovaires.

« La malade donnait les renseignements suivants relatifs à ses fonctions génitales : elle n'avait jamais eu d'hémorrhagies supplémentaires, soit du côté des reins ou des poumons, soit vers d'autres organes. A aucune époque de son existence, elle ne se souvenait d'avoir éprouvé de douleurs revenant périodiquement tous les mois et annonçant un molimen hémorrhagique.

« Cette femme s'est mariée deux fois, la première, à l'âge de dix-sept ans ; mais, ni avec son premier, ni avec son second mari, non-seulement elle n'a jamais éprouvé la moindre sensation voluptueuse pendant le coït, mais toutes les tentatives faites pour accomplir cet acte lui ont été pénibles et douloureuses, quoiqu'elle s'y prêtât volontiers. Elle ne demandait ni ne désirait les rapprochements sexuels ; elle subissait les caresses de son mari avec la plus grande indifférence et dans le but seul de lui être agréable. Jamais, suivant ce dernier, elle n'a fait auprès de lui la moindre tentative provocatrice à ce sujet, car, ajoutait-il, « ce n'était pas là son fort » ; en outre, elle nous a dit elle-même n'avoir jamais eu le moindre désir érotique, même en rêve.

« Après quelques semaines de séjour à l'hôpital, cette femme succomba aux progrès de son affection hépatique ; voci les résultats fournis par son autopsie en sus des lésions du foie, sur lesquelles nous n'avons pas à nous arrêter en ce moment.

sonne mis en lumière ce fait important, que le vice de conformation dont il s'agit ne suffit pas pour faire dénier

« Les organes génitaux externes sont bien conformés : le pubis est recouvert de poils, la vulve offre son aspect normal ; les grandes lèvres n'ont rien de spécial ; mais les petites sont saillantes, flétries et présentent une coloration brunâtre, indice d'excitations répétées ; ce qui ne concorde pas avec l'excessive indifférence qui nous a été signalée. Le clitoris est bien conformé, de dimensions normales et « bien encapuchonné ».

« Après avoir écarté les petites lèvres, on voit que le vagin n'existe pas et se trouve représenté par une dépression de 4 centimètres seulement, qui se termine en infundibulum, L'orifice externe de l'urèthre est refoulé au fond de cet infundibulum, et à sa partie supérieure, au-dessous de lui, on aperçoit une saillie représentant le tubercule antérieur du vagin.

« Il n'existe pas d'utérus, et dans la région qu'il devrait occuper, on constate la présence d'une bande fibreuse de quelques millimètres d'épaisseur, que le toucher rectal n'aurait jamais pu faire reconnaître. Cette bande est située à environ 6 centimètres de l'extrémité postérieure de l'infundibulum qui représente le vagin ; dans l'intervalle qui sépare ce dernier de la bande fibreuse, la paroi postérieure de la vessie est en contact immédiat avec la face antérieure du rectum, dont elle n'est séparée que par une mince couche de tissu cellulaire.

« Le cordon fibreux qui occupe la place de l'utérus est à peu près cylindrique et n'a pas plus de 3 millimètres de diamètre. En arrière, entre lui et le rectum, se trouve un cul-de-sac péritonéal ayant 4 centimètres de profondeur ; en tirant sur la séreuse, on remarque à sa surface des plis qui rappellent les replis de Douglas. Cette bande fibreuse a 12 centimètres environ de longueur ; elle est étendue transversalement au-dessus du détroit supérieur du bassin, en arrière de la vessie, et décrit une courbe à concavité postérieure dont les extrémités se terminent dans chaque fosse iliaque au niveau de la symphyse sacro-iliaque, par un petit tubercule arrondi, au-dessus duquel elles se bifurquent. Les branches de bifurcation sont représentées à droite et à gauche : l'une, située en dehors, par la trompe de Fallope bien conformée avec son pavillon frangé ; l'autre, par un ligament auquel est appendu l'ovaire également bien conformé et situé plus en dedans.

« A droite, la trompe a 8 centimètres de longueur ; un mince fil métallique introduit dans son pavillon pénètre de 3 centimètres 1/2 ; sur son trajet on voit quelques petits kystes du volume d'un grain de millet, qui ne diffèrent pas de ceux que l'on rencontre d'ordinaire dans cette région. Le ligament de l'ovaire a 3 centimètres de longueur, et l'ovaire lui-même 3 centimètres 1/2 dans son diamètre longitudinal. Cet organe est rugueux, couvert de petits kystes analogues à ceux de la trompe ; son enveloppe est dure, épaisse ; il ne contient pas de trace de corps jaunes, mais dans son intérieur on voit des vésicules de de Graaf parfaitement reconnaissables.

à celles qui en sont atteintes leur qualité de femme, surtout quand elles présentent en même temps une vulve bien conformée et des indices propres à démontrer l'existence des ovaires.

Les faits nombreux que M. Gallard a empruntés à M. Léon Lefort (1), à M. Briquet (2), à M. le professeur Richet (3), à M. Henri Gintrac (4), à M. L. Crecchio (de Naples) (5) et à divers recueils étrangers (6), témoignent tous dans le même sens.

Mais je ferai remarquer encore une fois que ce n'est pas à des individus de cette espèce que s'appliquent les considérations que j'ai fait valoir précédemment sur les erreurs que peuvent entraîner les vices de conformation des organes sexuels dans la constitution de l'état civil, et par suite dans les conditions de la vie sociale. En particulier, pour le cas de demande en nullité de mariage qui fait l'objet de la discussion à laquelle je me suis livré au début

« A gauche, la trompe a 8 centimètres de longueur ; elle est perméable dans une étendue de 3 centimètres 1/2. Le ligament de l'ovaire a 28 millimètres et l'ovaire 25 millimètres dans son plus grand diamètre. Ce dernier est un peu incliné en dedans et plus éloigné du rein que celui du côté opposé. Sur le trajet de la trompe et sur l'ovaire, on ne trouve pas les petits kystes observés à droite sur ces organes. A la coupe, l'ovaire gauche présente absolument le même aspect que le droit.

« De chaque côté, en arrière de l'ovaire et de la trompe, on trouve un infundibulum péritonéal dans lequel on peut introduire le doigt ; cet infundibulum existe plus marqué à gauche qu'à droite. En examinant attentivement les ovaires, on remarque des adhérences péritonéales qui fixent ces organes principalement à droite, où des brides fibreuses s'étendent de la partie supérieure de l'ovaire jusqu'au point qui correspond assez exactement à l'extrémité inférieure du rein du même côté. »

(1) Lefort, *Des vices de conformation de l'utérus et du vagin et des moyens d'y remédier*. Paris, 1863.

(2) Briquet, *Bulletin de la Société anatomique*, 1854.

(3) Richet, *Leçon de clinique chirurgicale* (*Union médicale*).

(4) Gintrac, *Gazette médicale*, 1861.

(5) Crecchio, *Morgagni*, 1865, et *Ann. d'Hyg. publ. et de médecine légale*, 1866.

(6) *Lancet*, 1840.

de ce mémoire, je ne puis en aucune façon et à aucun point de vue admettre l'assimilation qu'en fait M. Gallard avec le cas d'absence du vagin et de l'utérus, qu'il a observé, non plus qu'avec ceux qu'il rapporte.

Jusqu'à présent je n'ai parlé que des vices de conformation qui consistent, soit dans un arrêt de développement, soit dans une exagération de volume de l'ensemble ou de quelques-unes des parties externes de la génération, dans l'un ou l'autre sexe. Faut-il aller plus loin et devons-nous nous occuper ici des cas dans lesquels les attributs des deux sexes se trouveraient réunis sur un seul et même individu ? La question est plus scientifique que pratique et intéresse la physiologie générale plus que la médecine légale. Je me contenterai de rappeler que les données les plus positives de la science moderne ont établi, comme les deux lois fondamentales du développement de l'appareil sexuel dans les vertébrés supérieurs, et par conséquent dans l'espèce humaine en premier lieu, la complète analogie des organes mâles et des organes femelles, qui, dans les premiers temps de leur formation, ne sont pas possibles à distinguer et qui même plus tard se répondent dans toutes leurs parties; et en second lieu, la complète indépendance des organes essentiels, glande formatrice de l'ovule chez la femme, glande formatrice de la semence chez l'homme et des organes accessoires, canaux excréteurs, trompes, utérus, vagin pour le sexe féminin, canaux séminifères, urèthre et ses annexes pour le masculin. D'où résultent, d'une part, la possibilité d'une évolution incomplète qui maintiendra certaines parties à leur état primitif pendant que les autres se développeront normalement, et d'autre part, la confusion des caractères du sexe qui resterait féminin par un côté et masculin par l'autre.

L'un des exemples les plus anciens et en même temps les mieux étudiés qui existent dans la science est celui d'un

homme d'abord inscrit à l'état civil sous le nom et avec la désignation féminine d'Angélique Courtois (1).

Pour terminer sur ce point et ne rien omettre, j'ajouterai qu'il n'existe pas un seul fait authentique dans lequel on ait constaté, par un examen anatomique et histologique complet, la coexistence de tous les organes à la fois essentiels et accessoires du double sexe masculin et féminin.

Une observation du docteur Heppner (de Saint-Pétersbourg) (2) ferait seule exception : l'auteur la donne en effet comme un exemple de la présence simultanée des glandes sexuelles mâles et femelles. Ce n'est pas ici le lieu et ce n'est pas à moi qu'il appartiendrait de discuter ce cas à tous égards fort curieux. Je me permettrai seulement de faire remarquer qu'il s'agit d'un enfant âgé de sept semaines seulement, dont les organes avaient été conservés dans l'alcool pendant plusieurs années avant l'examen auquel les soumit le docteur Heppner, et que les caractères microscopiques sur lesquels il s'appuie pour établir la distinction de l'ovaire et des testicules sont si peu tranchés sur un individu de cet âge, qu'il est souvent fort difficile de différencier les cellules ovariennes des granules qui remplissent les enveloppes de la glande qui deviendra plus tard le testicule.

Je n'ai pas besoin d'insister sur un dernier point qui me paraît devoir être absolument écarté; je veux parler de l'opinion qui admettrait des êtres absolument neutres, c'est-à-dire n'ayant aucun attribut sexuel. Je crois, en effet, qu'il n'y a là qu'un abus de mots.

M. le professeur Courty, dans la consultation médico-légale (3) si fortement motivée qu'il a donnée à l'appui

(1) Voyez plus loin, page 51.

(2) Heppner, *Sur l'hermaphrodisme vrai dans l'espèce humaine*, trad. par le docteur Doumic (*Gazette médicale de Paris*, 1872, p. 290).

(3) A. Courty, *Consultation médico-légale à l'appui d'une demande en nullité de mariage* (*Montpellier médical*, 1872, t. XXVIII, p. 473).

de la demande en nullité de mariage, dont j'ai parlé au commencement de ce travail et dans laquelle j'étais moi-même intervenu, n'a admis cette neutralité sexuelle qu'en ce sens que les organes essentiels constitutifs du sexe pourraient être restés à l'état rudimentaire. Mais ils n'en existent pas moins, et dans tous les cas où l'on a pu les rechercher par l'examen anatomique des parties, on les a trouvés plus ou moins imparfaitement développés, mais témoignant toujours de la réalité du sexe auquel devait être rattaché l'individu mal conformé dont il s'agissait. C'est là le seul point d'ailleurs très-secondaire sur lequel M. Courty se soit éloigné, en ce qui touche la personne contre laquelle était intentée la demande en nullité de mariage, de l'opinion que j'avais soutenue.

Mais j'ai hâte de revenir à la question médico-légale d'identité que soulève la malformation des organes sexuels. On a vu qu'elle était en réalité beaucoup plus simple que la question anatomo-physiologique de l'hermaphrodisme, avec laquelle on a jusqu'ici eu le tort de la confondre. On a vu aussi, j'espère du moins l'avoir démontré, qu'elle comprenait, je ne crains pas de le dire, presque exclusivement des cas de conformation vicieuse du sexe masculin dans lesquels, par suite d'un arrêt de développement, des individus pourvus de l'attribut essentiel de la virilité, c'est-à-dire des glandes séminales, présentaient dans la disposition des parties génitales externes, et aussi dans l'ensemble de la physionomie et de la constitution générale, certaines apparences féminines plus ou moins accusées.

CHAPITRE III

CARACTÈRES ET CIRCONSTANCES QUI DOIVENT GUIDER L'INTERVENTION MÉDICO-LÉGALE.

Il me reste à examiner d'après quels caractères et dans quelles circonstances le médecin légiste pourra arriver à reconnaître l'erreur et à reconstituer l'état civil véritable d'une personne à laquelle on aurait faussement attribué un sexe qui ne serait pas le sien.

I. Examen des organes.

1° *Pénis.* — Le cas le plus ordinaire est celui où les parties externes n'offrent qu'une ressemblance grossière avec les parties de la femme.

Le pénis est à l'état rudimentaire, mais beaucoup plus volumineux que ne l'est habituellement le clitoris, même avec ses dimensions normales les plus dévelopées. Il est le plus souvent érectile, mais toujours imperforé à son extrémité. Dans quelques cas, cependant, il n'existe qu'un tubercule encapuchonné, doué d'une faible érectilité, tout à fait semblable au clitoris.

M. Gallard a, suivant moi, attaché beaucoup trop d'importance à l'existence nécessaire d'un pénis saillant de quelques centimètres, comme signe constant de la sexualité masculine. Il est des cas où cette particularité fait absolument défaut, et où le prolongement pénien n'est ni plus long ni plus volumineux que le clitoris même le moins développé, chez des individus qui possè-

dent d'ailleurs les attributs essentiels du mâle, les deux testicules. Les deux observations dont j'ai déjà parlé d'après M. Lefort ne peuvent laisser à cet égard le moindre doute, et c'est aux sujets qu'elles concernent que j'ai cru pouvoir comparer la personne qu'a épousée M. D...., beaucoup plus justement que ne l'a fait M. Gallard avec la femme dont j'ai cité, d'après lui, l'histoire. Quoi qu'il en soit, cet observateur distingué n'était pas fondé à dire que « le membre viril, plus ou moins imparfait, ne man-« que jamais chez les individus, soit atteints d'herma-« phrodisme latéral, soit atteints d'hypospadias, qui ont « pu, au moment de leur naissance et pendant les pre-« mières années de leur vie, être considérés comme appar-« tenant au sexe féminin. »

Par contre, chez la femme du nom de Valmont, observée par M. Bouillaud (1) et qui avait été mariée comme homme, la verge était de grosseur moyenne et bien conformée ; elle présentait vers la partie inférieure du gland l'ouverture du méat urinaire.

2° *Scrotum.* — Le scrotum, non réuni sur la ligne médiane, forme de chaque côté deux replis plus ou moins épais qui simulent des grandes lèvres, mais entre lesquels on ne trouve en général qu'un cul-de-sac peu profond ou même une simple dépression. Dans quelques cas, cependant, on rencontre les apparences d'une vulve presque normale, et, entre les replis de la peau, s'ouvre un semblant de vagin qui atteint quelquefois une longueur de 6 à 8 centimètres, mais dont l'étroitesse et la brusque terminaison indiquent la nature réelle.

Sur ce point il est une remarque importante à faire. En effet, il est arrivé souvent que ces individus réputés

(1) Bouillaud, *Exposition raisonnée d'un cas de nouvelle et singulière variété d'hermaphrodisme observée chez l'homme* (*Journal universel et hebdomadaire de méd. et de chir. pratique*. Paris, 1833).

femmes ont eu, soit dans le mariage, soit en se livrant à la débauche, à subir les approches d'un homme, et que des tentatives répétées de coït ont amené peu à peu l'élargissement et le refoulement de cet infundibulum, de manière à lui donner une ressemblance plus marquée avec le vagin.

3° *Urèthre.* — L'urèthre, dans tous les cas, s'ouvre au-dessous du prolongement pénien, plus ou moins loin en arrière.

4° *Testicules.* — Quant aux testicules, retenus la plupart du temps, au moins pendant les premières années de la vie, au-dessus des anneaux, en un point de la cavité abdominale, il n'est pas rare qu'on les voie, ou au moins l'un d'eux, vers l'âge de la puberté, s'engager dans le canal inguinal, et tantôt y rester fixés, tantôt venir occuper l'intérieur du repli scrotal. Dans ces cas, l'existence de cet organe essentiel du sexe masculin est facile à constater, et les fonctions s'opèrent d'une façon régulière. C'est-à-dire que la sécrétion spermatique a lieu et que l'émission de la liqueur se fait, soit par l'orifice déplacé de l'urèthre, soit par des canaux éjaculateurs qui s'ouvrent directement dans le cul-de-sac vaginal; mais, souvent aussi, les glandes séminales atrophiées et flétries, petites et flasques, demeurent fixées dans la région inguinale ou dans quelque point du bassin, parfois, entre la vessie et le rectum, et leur présence, qui n'est quelquefois reconnue qu'après la mort et par l'inspection anatomique, n'est révélée, pendant la vie, par aucun signe physiologique. Les testicules sont d'ailleurs pourvus de leurs annexes et le cordon spermatique normalement constitué. La recherche des testicules doit être, dans tous ces cas, l'objet d'une attention toute particulière de la part du médecin expert. La palpation des régions inguinales, sus-et sous-pubiennes, le toucher rectal, permettraient assez souvent de retrouver la glande

que l'on reconnaîtra, non-seulement à sa forme, mais surtout à la sensation douloureuse et toute spéciale que l'on provoque en la comprimant.

II. Examen de la physionomie et de la constitution physique et morale.

Les indices fournis par la physionomie et par l'ensemble de la constitution physique sont tous variables et d'importance secondaire.

Le système pileux, le timbre de la voix, la forme et le développement des mamelles doivent cependant être notés. On peut dire d'une manière générale que plus la conformation des organes sexuels se rapproche des apparences féminines, plus les autres caractères de la sexualité masculine s'effacent. La barbe manque, la voix est grêle, les mamelles sont développées, les muscles peu saillants, les formes arrondies. Dans le cas contraire, les individus faussement pris pour des femmes se font remarquer par les poils qui couvrent leur corps, par leur voix forte, leurs mamelles absentes, l'étroitesse du bassin et la sécheresse anguleuse des formes.

Quant aux facultés affectives et aux dispositions morales, elles subissent le plus ordinairement le contre-coup de la conformation vicieuse des organes sexuels, et l'on ne doit pas s'attendre à rencontrer un caractère et une intelligence virils chez des hommes aussi imparfaits.

Toutefois, il est juste de faire une large part à l'influence des habitudes et des occupations que leur impose l'erreur commise sur leur sexe réel. Élevés dès l'origine, vêtus, placés, parfois même mariés comme des femmes, leurs pensées, leurs habitudes, leurs manières d'agir, restent féminines; et ce n'est ni sans difficultés, ni sans trouble, ni sans péril, qu'ils rentrent dans leur sexe véri-

table lorsque leur état civil vient à être rectifié. J'ai déjà parlé, et je parlerai bientôt plus longuement d'un malheureux qui, dans une circonstance semblable, prit la vie en dégoût et mit fin à ses ennuis par le suicide ; celui-là même dont je publie les souvenirs à la suite de cette étude.

Il y a parmi ces individus des différences notables au point de vue des penchants et des impressions sensuels. Le plus grand nombre n'en montre ni n'en éprouve d'aucun genre. Ceux qui sont dans des dispositions contraires, et chez lesquels la malformation des organes sexuels est la moins complète, ne sont pas éloignés du commerce des femmes et peuvent ressentir des désirs, des excitations et des jouissances complètes, en même temps qu'un orgasme vénérien qui peut aller jusqu'à l'émission de la liqueur spermatique. Ils ont pu se livrer avec des personnes de l'autre sexe à des actes sans doute fort incomplets, et le plus souvent rendus inféconds par suite de la situation vicieuse de l'orifice de l'urèthre ou des ouvertures des canaux éjaculateurs. Si l'on a vu quelques-uns des êtres dont nous parlons usurper, dans les rapprochements sexuels, le rôle de la femme, dans certains cas ils ont subi les conséquences de leur état civil erroné, sans en avoir conscience, mais sans entraînement et sans aucune satisfaction des sens; dans d'autres cas où on les a trouvés enrôlés parmi les prostituées, on aurait pu croire à un penchant contraire à leur sexe véritable, si l'on n'avait pas aisément reconnu qu'ils n'obéissaient qu'à des instincts de débauche et à des habitudes de dépravation. J'en citerai plusieurs exemples recueillis à Saint-Lazare, où sont venus échouer quelques-uns de ces individus dégradés en qui l'on reconnaissait à la fois des hommes mal conformés, et des spodomistes portant la trace des plus honteuses pratiques (1).

(1) Voy. Amb. Tardieu, *Étude médico-légale sur les attentats aux mœurs*, 6e édit. Paris, 1872.

III. Circonstances de l'intervention médico-légale.

Les détails dans lesquels je suis entré ont déjà fait connaître les principales circonstances dans lesquelles le médecin légiste peut être appelé à intervenir pour la rectification de l'état civil des personnes faussement déclarées et inscrites comme appartenant au sexe féminin.

Le plus souvent les progrès de l'âge amènent, au bout de quelques années, et principalement aux approches de la puberté, des modifications dans les organes qui rendent plus apparents les caractères de la sexualité véritable. La descente des testicules ou de l'un d'eux, parfois l'étranglement de cette glande dans l'anneau qu'elle doit franchir, et les graves accidents qui en résultent appellent l'attention.

D'autres fois l'éveil des désirs vénériens, l'émission spontanée de la liqueur spermatique, les sensations naturelles à la fois physiques et morales qu'inspire le commerce des femmes, sont autant d'indices révélateurs, et les parents ou le sujet lui-même s'émeuvent et provoquent un examen qui doit mettre en lumière l'erreur primitivement commise. La justice est saisie et l'enquête qui doit aboutir à la rectification de l'état civil porte tout entière sur les constatations médicales.

Dans d'autres cas, c'est fortuitement que la vérité se fait jour : il en est ainsi pour ces individus qui sont conduits, sous les habits d'un sexe qui n'est pas le leur, et pour des actes de prostitution, dans les prisons de femmes, où la visite à laquelle ils sont soumis révèle, en quelque sorte d'office, le mensonge dans lequel ils ont vécu jusque-là.

Pour d'autres enfin, en très-petit nombre, la vie entière s'écoule et s'achève sans que l'erreur ait été reconnue.

Maria Arsano meurt à quatre-vingts ans réputée femme toute sa vie et mariée comme telle. L'autopsie seule fait

reconnaître sur son cadavre les attributs essentiels de la virilité. C'est après sa mort également que l'on reconnaît une femme chez ce Valmont qui succombe à soixante ans passés dans les salles d'hommes d'un hôpital, après avoir été marié sous un sexe qui n'était pas le sien.

On pourrait citer plus d'un exemple semblable, et il en est certainement beaucoup qui restent ignorés.

Quoi qu'il en soit, et si nous résumons les longs développements qui précèdent, nous sommes conduit à admettre que :

Tous les vices de conformation des organes sexuels, confondus à tort sous la dénomination d'*hermaphrodisme*, ne sont pas de nature à entraîner une erreur sur le sexe véritable de ceux qui en sont atteints.

Cette erreur ne peut guère être commise que pour des individus du sexe masculin, chez lesquels les parties génitales externes, plus ou moins mal conformées, et l'ensemble de la constitution offrent des apparences féminines.

En fait, c'est pour ces individus, et rien que pour eux, qu'a été soulevée la question d'identité, soit en vue de faire prononcer la nullité d'un mariage, soit pour obtenir la rectification judiciaire de l'état civil; et c'est à eux seulement que s'applique dans la pratique l'intervention médico-légale dont je me suis efforcé de tracer les conditions et les règles.

Toutefois l'erreur contraire s'est produite; il serait donc permis de supposer, bien que cela n'ait pas encore eu lieu, qu'elle pourrait soulever une question d'identité, et que l'intervention médico-légale deviendrait nécessaire pour faire rendre son véritable sexe à une nouvelle Valmont considérée à tort et mariée comme un homme ; ou à ce moine dont parle Is.-Geoffroy Saint-Hilaire, qui accoucha dans son couvent.

CHAPITRE IV

CHOIX D'OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Je compléterai cette étude par quelques exemples don la relation eût interrompu l'exposé qui précède, mais qui ne seront pas sans intérêt, et qui viendront à l'appui des considérations doctrinales que l'étude attentive des faits m'a suggérées.

— Je citerai en première ligne une discussion intéressante qui eut lieu, au sein de la Société de chirurgie, le 21 septembre 1859, et qui avait été provoquée par une observation communiquée dans une précédente séance par M. Adolphe Richard.

M. Hipp. Larrey, à l'occasion du procès-verbal, communique un exemple d'hermaphrodisme qui lui semble offrir de l'intérêt, en se rattachant à la discussion de la séance précédente, et il expose ainsi le résumé de cette observation :

« L'un de nos honorables confrères, M. le docteur Ledeschault, me présenta un jour, c'était dans le courant de mars 1845, une personne ayant la mise d'une femme de la classe ouvrière, âgée de vingt et un ans, née à Paris en 1823, et inscrite aux registres de l'état civil sous les noms d'Alexandrine-Hortense M....., comme appartenant au sexe féminin, d'après la conformation anormale de ses organes génitaux.

« En effet, l'état rudimentaire d'un pénis imperforé simulant le clitoris, l'absence extérieure des testicules retenus encore dans l'abdomen, la disposition bilobée du

scrotum, dépourvu d'ailleurs de raphé, ayant l'apparence de la vulve, le méat urinaire situé enfin à la base du pénis et formant un hypospadias très-ouvert, qui semblait être l'orifice du vagin, tous ces signes expliquaient la méprise.

« Mais la manifestation des organes mâles apparut vers l'âge de quinze ans, quoique d'une manière incomplète, et lorsque, six ans plus tard, j'examinai cet individu avec M. Ledeschault, voici dans quel état nous trouvâmes les parties :

« Le pénis avait acquis le développement qu'il a d'ordinaire chez un garçon de douze à quatorze ans; le gland était imperforé, mais sa couronne bien distincte et le prépuce se prolongeaient sur les côtés par deux replis, en forme de nymphes, vers les lobes du scrotum, ressemblant aux grandes lèvres.

« Au milieu et en bas, on découvrait le méat urinaire, dont la membrane muqueuse se confondait avec la peau rouge et amincie de ce sillon vulviforme. Une sonde de femme introduite dans cette ouverture se dirigeait naturellement en arrière, pénétrait sans peine dans la vessie sans dévier autre part, et donnait issue à l'urine.

« L'exploration du rectum ne nous sembla pas nécessaire.

« Les testicules n'ayant pas subi leur migration se trouvaient encore arrêtés à l'orifice des anneaux; celui de gauche était seul distinct, et celui de droite en partie atrophié par une hernie. L'issue tardive et incomplète de ces organes avait ainsi frayé passage d'un côté à une anse intestinale, d'ailleurs facilement réductible. J'essayai, d'après cette disposition, de faire descendre les testicules dans le scrotum, et j'y parvins plus vite que nous ne pouvions le supposer. Il ne s'agissait plus que d'appliquer un bandage bien fait, non-seulement pour fixer ces organes en place, mais aussi pour maintenir la hernie réduite.

« Quant à la conformation générale du sujet, c'était tout à fait celle de l'homme. Le bassin peu évasé, la poitrine large, les seins peu développés, la barbe apparente et la voix grave. Ses goûts et ses penchants dénotaient aussi un éloignement instinctif pour les occupations des filles, et de l'entraînement pour les jeux et les exercices des garçons, mais sans propension sexuelle reconnue ou appréciable.

« L'ensemble de tous ces caractères ne nous laissait aucun doute sur le sexe masculin d'Hortense M..., mais la conformation anormale de ses organes génitaux externes, et particulièrement l'hypospadias, en l'obligeant à l'attitude de la femme pour uriner, l'aurait gêné beaucoup sous des habits d'homme et devenait d'ailleurs pour le service militaire un cas prévu de réforme.

« Notre éminent confrère, M. Isidore-Geoffroy Saint-Hilaire, confirma cette opinion, que nous avons formulée dans une déclaration écrite par M. Ledeschault.

« M. le professeur Moreau, enfin, et deux ou trois autres confrères établirent avec nous l'attestation nécessaire au changement à inscrire sur le registre de l'état civil.

« La Société peut, sur un dessin aussi exact que bien fait, par M. J. Sarrazin, apprécier la disposition des organes avec le refoulement des testicules dans les replis cutanés devenus les bourses. »

M. Larrey ajoute quelques mots à sa communication en rappelant des faits analogues cités par Arnaud de Ronsil (1), et d'autres rapportés par Isidore-Geoffroy Saint-Hilaire (2).

Il a eu lui-même occasion de voir quelquefois dans les conseils de révision ou dans les hôpitaux des jeunes gens

(1) Arnaud de Ronsil, *Traité sur les hermaphrodites*, traduit de l'anglais. Paris, 1765.

(2) Is. Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire générale et particulière des anomalies de l'organisation chez l'homme*. Paris, 1832-1836.

qui présentaient certaines apparences des organes sexuels de la femme, et il est très-disposé à admettre la prédominance ordinaire du sexe mâle; mais à cet égard il croit que l'opinion soutenue par M. Richard est trop absolue ou trop exclusive.

« M. Houel partage l'opinion émise par M. Richard sur le véritable sexe des individus présentant des anomalies dans les organes de la génération. Son opinion est fondée sur l'examen qu'il a fait des pièces du Musée Dupuytren, dont beaucoup sont décrites par Isidore-Geoffroy Saint-Hilaire (1). Il a toujours trouvé les organes mâles chez les hermaphrodites, même lorsqu'il rencontrait le vagin et l'utérus.

« M. Giraldès rappelle que la duplicité du sexe, savoir la présence d'un testicule et d'un ovaire, a été rencontrée chez les animaux : il ne saurait dire si cette disposition rare a été trouvée chez l'homme.

L'histoire rapportée par Isidore-Geoffroy Saint-Hilaire d'un moine qui donna dans son couvent des preuves irrécusables qu'il était du sexe féminin, lui fait mettre une certaine réserve à affirmer que tous les hermaphrodites sont mâles. Si la chose est ainsi dans la généralité des cas, elle n'est pas cependant une règle absolue.

M. le docteur Giraldès rapporte le cas d'un individu qui présentait, pendant la vie, les attributs et les parties extérieures d'une femme bien conformée, grandes et petites lèvres, vestibule, méat urinaire, fente vulvaire, clitoris un peu long, vagin rudimentaire de 9 centimètres de profondeur, mamelles développées, qui ressentait une certaine ardeur pour les rapports sexuels avec les hommes (2), et chez lequel une dissection attentive fit reconnaître la présence des testicules retenus dans les anneaux,

(1) Is. Geoffroy Saint-Hilaire, *ibid.*
(2) Giraldès, *Bull. de la Société anatomique*, tome XIV, p. 260.

et de canaux séminifères, témoins certains du sexe masculin, malgré toutes les apparences de la femme.

Ce fait n'est pas le seul qu'il connaisse.

M. Ad. Richard, sans prendre en considération le cas observé par M. Debout, sans s'arrêter à la possibilité de la duplicité des organes qu'il admet, rappelle en quelques mots la description qu'il a déjà faite des anomalies des parties génitales externes, et qui constitue pour lui, sauf quelques irrégularités, le type de l'hermaphrodisme. Ces anomalies résultent de l'arrêt de développement de l'appareil génital externe représentant une sorte de *coupe* diversement configurée et se terminant par la portion membraneuse de l'urèthre. Dans l'embryon humain il est impossible à l'inspection des parties extérieures de déterminer le sexe ; chez certains animaux, chez les lapins en particulier, on ne peut, même au moment de la naissance et pendant les quelques jours qui la suivent, distinguer les mâles des femelles.

L'appareil génital interne se prête aux mêmes rapprochements anatomiques que les travaux de M. Coste sur les lois du développement permettent d'établir entre les diverses parties des organes externes des deux sexes. Le vagin peut représenter les canaux éjaculateurs : l'ovaire, le testicule. M. Richard se propose de faire voir à la Société des planches dessinées par A. Dubois, qui confirment cette manière de voir.

M. Follin (1) a disséqué un hermaphrodite, du nom d'Angélique Courtois, qui prêta pendant sa vie à de singulières erreurs. Déclaré femme tout d'abord, cet individu alla consulter A. Dubois, qui lui délivra un certificat attestant qu'il était du sexe masculin. A partir de cette époque Angélique Courtois prit des vêtements

(1) Follin, *Gazette des hôpitaux*, 1851, p. 561, et L. Le Fort, *Thèse d'agrégation*, *loc. cit.*, p. 183.

d'homme et les garda jusqu'à sa mort ; il vécut soixante ans.

La conformation de ses organes sexuels a été décrite avec les détails les plus minutieux et les plus exacts par Follin.

La détermination des organes internes a été plus difficile à établir que celle des organes externes. Chez Angélique Courtois se trouvait, au-dessous de la verge, un orifice donnant entrée dans un long canal représentant le vagin, à l'extrémité duquel était l'utérus très-allongé et réduit à deux lames membraneuses très-minces, ce qui explique la difficulté de rencontrer l'utérus chez de pareils sujets. La trompe, le ligament rond, le faisceau vasculaire de Rosenmüller commun aux deux sexes, l'ovaire, existaient ; mais l'ovaire était un testicule qui ne s'était pas réuni à son conduit excréteur.

Follin résume d'une manière très-saisissante les conditions essentielles de cette conformation vicieuse. « En résumé, pour caractériser cet hermaphrodite et en divisant, à l'exemple d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, l'appareil génital en trois segments, je dirai que le segment externe de nature douteuse, se rapprocherait davantage du type masculin, que le segment moyen (utérus, vagin, et ajoutons les trompes) était essentiellement féminin, et qu'enfin le segment profond, mais d'un seul côté, était certainement masculin.

« M. Ad. Richard rappelle encore que la fusion apparente des sexes donne lieu à de tels changements dans les individus, que l'on comprend parfaitement les embarras et les erreurs qu'elle suscite, et que le développement des seins, le timbre de la voix, la menstruation même, ne constituent pas des phénomènes propres à asseoir un jugement certain. »

On voit que l'opinion qui prévaut manifestement dans cette intéressante discussion de la part d'observateurs si

compétents est celle que j'ai soutenue sur le sexe masculin de l'immense majorité des prétendus hermaphrodites.

Les cas que je vais citer sont du même genre.

— Le 24 janvier 1860, un de messieurs les juges d'instruction m'a fait examiner un enfant né le 10 avril 1850. Il est vêtu comme un jeune garçon, il est fort en apparence, bien constitué et plus grand que la plupart des enfants de dix ans. Il est affecté d'un vice de conformation des organes génitaux qui, au moment de la naissance, a pu tromper sur son sexe, mais qui actuellement ne permet plus de douter, et se rapporte sans hésitation possible au sexe masculin. Cet enfant est pourvu d'un pénis très-court, composé presque exclusivement d'un gland long de 3 à 4 centimètres, et plus volumineux que celui d'un enfant de dix ans. L'extrémité du gland est imperforée; l'orifice de l'urèthre s'ouvre à la face inférieure du pénis en arrière du gland. Le scrotum est flasque, ne contenant pas de testicules, et la ligne médiane est marquée par un repli très-prononcé; mais il n'y a pas de séparation réelle ni de cul-de-sac entre les deux replis que forme le scrotum et qui simulent grossièrement des grandes lèvres. Les recherches les plus minutieuses ne permettent pas de découvrir de testicule dans les aines ni dans le canal inguinal. Une particularité très-singulière et qui serait de nature à faire douter de l'âge attribué à cet enfant, c'est la présence d'une très-grande quantité de poils très-fournis sur le pubis. Il en existe quelques-uns sous les aisselles. Il n'y a d'ailleurs pas de barbe. Les seins ne sont nullement développés. D'où je conclus que :

L'enfant qui m'a été présenté comme étant né le 10 avril 1850, des époux Guy (conforme à l'acte de naissance à moi communiqué), est un garçon.

Il est atteint d'un vice de conformation des organes génitaux consistant en un hypospadias compliqué de cryp-

torchidie qui atteste un défaut de développement, mais ne permet plus de se méprendre sur le sexe véritable de ce jeune garçon.

— J'ai été commis au mois de novembre 1861, par jugement du tribunal civil de la Seine, de concert avec Isidore Geoffroy Saint-Hilaire et Michon, à l'effet de fixer le sexe d'une personne qui demandait la rectification de son acte de naissance. C'était un jeune homme âgé de vingt-six ans, qui avait depuis longtemps repris les habits et les occupations du sexe masculin, et chez lequel le vice de conformation des organes sexuels, en grande partie corrigé par les progrès de l'âge, ne consistait plus qu'en un hypospadias avec dimensions presque normales du pénis et défaut de réunion des deux parties du scrotum, qui contenaient d'ailleurs des testicules petits mais très-bien formés. L'apparence générale n'avait rien de féminin.

— Le 21 mai 1853, est amenée à la prison de Saint-Lazare, sous la prévention de vagabondage, une enfant de onze ans et demi, exerçant la profession de piqueuse de bottines. Elle avait tout le corps couvert de prurigo, et l'examen auquel on la soumit fit découvrir un vice de conformation remarquable des organes sexuels. Le mont de Vénus est couvert de poils abondants, le bassin étroit, mais les membres inférieurs très-forts. Un prolongement du pénis long de 5 centimètres et imperforé à son extrémité, surmonte une ouverture qui n'a pas plus de 1 centimètre 1/2 de large, qui permet difficilement l'introduction du doigt jusqu'à une profondeur de 4 centimètres, et se termine en cul-de-sac. On sent à la partie supérieure du côté droit une petite glande. Mais aucun vestige d'utérus, pas plus de ce côté que par le toucher rectal qui atteint seulement un corps ovoïde situé assez haut. L'urèthre, difficile à trouver, s'ouvre à 4 centimètres 1/2 au

fond de l'espèce d'infundibulum que je viens d'indiquer. Il n'y a jamais eu de menstruation, quoique l'enfant soit très-développée pour son âge. Elle a $1^m,41$ de taille, sa voix est très-forte, les seins ne sont pas apparents. Le pénis est capable d'érection, et cette fausse petite fille a été surprise dans le lit d'une détenue se livrant à des actes de débauche.

— Le docteur Denis, médecin en chef du dispensaire de la préfecture de police, m'a invité il y a quelques années à visiter avec lui un individu de seize ans arrêté sous des vêtements féminins, se livrant à la prostitution clandestine, perdu de débauche et conduit à Saint-Lazare, d'où il avait été renvoyé par le chef de service comme n'appartenant pas au sexe féminin. Il n'en avait que les apparences. C'était en effet un jeune garçon mal conformé, et dès l'enfance livré aux habitudes les plus crapuleuses, servant aux plaisirs des hommes de la plus basse classe. Le pénis n'avait pas plus de 3 centimètres de longueur et était gros comme l'extrémité du doigt indicateur. Il était encapuchonné par des replis qui descendaient de manière à simuler les petites lèvres, et les deux moitiés du scrotum non réunies complétaient l'apparence d'une vulve et circonscrivaient une ouverture en forme d'infundibulum assez large pour admettre le membre viril, et dont le fond refoulé donnait à ce faux vagin une longueur de 7 à 8 centimètres. On sentait manifestement dans l'aine gauche un testicule facilement reconnaissable. L'anus dilaté et enfoncé reproduisait en arrière exactement la forme de l'infundibulum qui existait en avant. Et il était évident que ce malheureux individu s'était prêté depuis longtemps à des actes deux fois contre nature; j'ajoute qu'il était infecté d'une syphilis constitutionnelle des plus graves.

C'est là le plus triste exemple que l'on puisse voir de

ces vices de conformation compliqués des aberrations sexuelles les plus épouvantables.

— Durant le siége de Paris, vers le mois de novembre 1870, je fus appelé en hâte, par ordre de M. le vice-amiral Fleuriot de Langle, commandant en chef du sixième secteur, pour examiner le cadavre d'un individu qui, arrêté aux avant-postes sous des habits de femme, était mort subitement au moment où on l'amenait à l'état-major, par le fait, croyait-on, d'un poison subtil qu'il aurait avalé au moment où il s'était vu pris. Disons d'abord que la mort était naturelle et avait été produite par une double congestion cérébrale et pulmonaire. Mais cette prétendue femme était un homme mal conformé, âgé d'une cinquantaine d'années, hypospade, habitué à ses vêtements féminins et se livrant à la sodomie.

Je pourrais multiplier les citations de faits semblables. Il en existe un grand nombre dans la science, et M. le docteur Léon LeFort (1) en a réuni de très-remarquables dans sa savante dissertation. Je crois que l'on me saura gré de citer ici quelques-uns des exemples qu'il a rapportés en choisissant ceux qui se rapprochent le plus du fait qui a donné lieu à la question médico-légale étudiée ici. Ces cas appartiennent à la catégorie dite : *hermaphrodisme transverse.*

— Sheghelner a observé, sur le corps d'une femme qui mourut phthisique à l'âge de vingt-trois ans les particularités suivantes : les organes génitaux externes étaient tous conformes au type femelle, et généralement bien configurés ; toutefois le clitoris et les nymphes étaient peut-être plus petits qu'à l'état normal, et l'orifice du vagin était un peu resserré, demi-fermé par une membrane hymen. La fosse naviculaire était parfaitement distincte,

(1) Léon Lefort, *Des vices de conformation de l'utérus et du vagin.* Thèse de concours. Paris, 1863.

et le vagin normalement situé, mais extrêmement court et étroit. Sa surface interne présentait une apparence de rides transversales et longitudinales, mais son extrémité supérieure formait un cul-de-sac au delà duquel on ne trouvait pas de traces d'utérus, pas de vestiges quelconques des organes génitaux internes de la femme, des ovaires et des trompes de Fallope.

Un examen plus minutieux montra les testicules munis de leur cordon spermatique dans l'une et l'autre région inguinale, placés en dehors de l'anneau externe, et coiffés de leur muscle crémaster et de leur tunique vaginale.

Ces testicules étaient flasques et petits, mais leur structure et celle des épididymes étaient normales. Des canaux déférents assez minces qui en partaient entraient dans l'abdomen, descendaient dans le bassin et s'accolaient derrière la vessie aux deux vésicules séminales de volume considérable. Leurs canaux éjaculateurs s'ouvraient dans le vagin; la forme du thorax, du bassin et du corps en général était féminine; les mamelles et les mamelons étaient bien développés; mais le larynx semblait former une saillie plus considérable que chez la femme, et la voix se rapprochait par son timbre de celle de l'homme. Il n'y avait jamais eu de pertes menstruelles, mais on avait observé régulièrement, dit-on, un molimen hémorrhagique accusateur. Quelques tumeurs hémorrhoïdaires occupaient le pourtour de l'anus.

— Les mêmes particularités se remarquent dans le cas suivant :

Maria E. Arsano, morte à l'âge de quatre-vingts ans dans une des plus pauvres maisons de charité de Naples, fut réputée femme pendant sa vie et mariée comme telle. On n'avait jamais soupçonné le vice de conformation, et on ne le découvrit qu'accidentellement en préparant le cadavre pour une démonstration anatomique dans l'am-

phithéâtre du professeur Ricco, qui aussitôt disséqua soigneusement les parties, en présence des professeurs Sarrentino et Grossetti. L'observation fut publiée par Ricco.

Les organes externes de la génération étaient ceux d'une femme dans leur état normal ou naturel. Le mont de Vénus offrait des poils peu touffus; les grandes lèvres étaient conformées naturellement ainsi que les nymphes; le clitoris, absolument imperforé, présentait la grosseur ordinaire du même organe chez la femme adulte; l'orifice de l'urèthre était situé en bas du clitoris; l'orifice du vagin offrait ses diamètres habituels. L'orifice de la vulve était normal, le canal de l'urèthre présentait sa longueur ordinaire, l'orifice du vagin ne laissait voir aucun vestige d'une membrane hymen; en d'autres termes, il était dépourvu de caroncules myrtiformes. Le conduit vaginal mesurait environ deux pouces de long, mais il était dépourvu de rides et se terminait par une extrémité complétement close ou par un cul-de-sac. L'utérus manquait complétement ainsi que les trompes de Fallope et que les ligaments utérins.

Les organes internes de la reproduction se rattachaient complétement au sexe masculin. Les deux testicules étaient situés dans la région des pubis et se détachaient à peine des anneaux inguinaux. Ils offraient leur figure ovoïde habituelle et leur volume normal. A l'intérieur, ils étaient constitués par des *tubuli* séminifères mal développés. Les cordons spermatiques étaient tout à fait normaux dans leur constitution, dans le trajet et l'origine de leurs vaisseaux sanguins. L'artère spermatique naissait à droite de la rénale, comme de coutume; la veine correspondante, après avoir formé le plexus pampiniforme, s'ouvrait dans la veine cave inférieure. A gauche l'artère naissait de l'aorte, et la veine se terminait dans l'émulgente. Les épididymes présentaient leur aspect vermi-

forme ; les canaux déférents qui en partaient se dirigeaient vers leurs vésicules séminales et se terminaient par une expansion membraneuse amincie, sans aucun orifice externe ou sans canaux éjaculateurs. Ces vésicules séminales étaient placées entre le réservoir urinaire et le rectum ; plus petites et plus étroites que celles d'un homme adulte, elles avaient gardé sensiblement leur forme oblongue. La disposition tubuleuse de leur cavité était peu distincte. La protaste manquait. La vessie, les urèthres, le rectum et les autres viscères intestinaux, les vaisseaux sanguins de l'abdomen, aorte et veine cave, étaient, paraît-il, complétement normaux.

La tête du sujet avait son volume ordinaire, le cou était long, la taille moyenne. La périphérie du thorax était assez étendue pour égaler presque celui d'un homme, malgré la présence de mamelles bien prononcées. La face, quoique entièrement dépourvue de barbe, n'avait une expression ni féminine, ni virile, mais offrait plutôt le caractère mixte que l'on voit chez les eunuques. Le bassin ne différait de celui d'un homme ni dans sa forme, ni dans ses dimensions; les membres étaient ceux d'un homme. D'après les renseignements recueillis après la mort, la voix était grave, le tempérament vigoureux et robuste. Il n'y avait jamais eu de menstruation, mais l'habitude des occupations domestiques avait féminisé le caractère, et le mariage avait été spontané.

— Quoiqu'il appartienne à un ordre tout différent, et malgré les regrettables lacunes de la description, je crois devoir rapporter l'exemple suivant d'une femme reconnue telle seulement après sa mort, et ayant vécu dans les liens d'un mariage où elle avait usurpé le rôle de l'homme (1).

(1) Bouillaud, *Exposition raisonnée d'un cas de nouvelle et singulière variété d'hermaphrodisme observée chez l'homme.* (*Journ. univ. et hebdomad. de médecine et de chirurgie pratique.* Paris, 1833.)

Le nommé Valmont, âgé de 62 ans, entré en 1832 à la Pitié, dans le service de M. Bouillaud, succomba le lendemain de son arrivée.

L'autopsie faite par MM. Bouillaud et Manec révéla les détails extrêmement curieux que l'on va lire.

La verge, de grosseur moyenne et bien conformée, présentait vers la partie inférieure du gland l'ouverture du méat urinaire : le scrotum ne contenait pas de testicules. On trouva, dans le bassin, deux ovaires, deux trompes utérines avec leur pavillon, s'ouvrant dans l'utérus; l'utérus lui-même, bien conformé, s'ouvrait dans un vagin de deux pouces, se terminant par une section de trois millimètres dans l'urèthre masculin déjà décrit, auquel était annexée une véritable prostate. M. Manec, qui a consigné avec soin tous les détails de l'autopsie, fait remarquer avec toute raison que Valmont ne mérite pas le nom d'hermaphrodite, attendu qu'il ne possède les signes caractéristiques que d'un seul sexe; que la seule différence qui existe entre cet individu et une femme bien organisée, c'est que le vagin, au lieu de se terminer à l'extérieur par une ouverture indépendante, va s'ouvrir dans l'urèthre; quant à la présence de la prostate, organe essentiellement accessoire chez le mâle, elle ne peut suffire à faire admettre l'hermaphrodisme.

L'histoire physiologique et morale de Valmont fait malheureusement défaut : on ignore s'il existait chez lui une hématurie menstruelle. Tout ce qu'on sait, c'est qu'il avait été marié comme homme. Sa femme était morte, et les détails ont manqué au sujet de cette monstrueuse union.

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE D'ALEXINA B.

— Le fait extraordinaire qui me reste à rapporter et qui servira d'épilogue à cette étude médico-légale des vices de conformation des organes sexuels, en formera en quelque sorte le complément psychologique.

Il fournit en effet l'exemple le plus cruel et le plus douloureux des conséquences fatales que peut entraîner une erreur commise dès la naissance dans la constitution de l'état civil. On va voir la victime d'une semblable erreur, après vingt ans passés sous les habits d'un sexe qui n'est pas le sien, aux prises avec une passion qui s'ignore elle-même, avertie enfin par l'explosion de ses sens, puis rendue à son véritable sexe en même temps qu'au sentiment réel de son infirmité physique, prenant la vie en dégoût et y mettant fin par le suicide.

Ce pauvre malheureux, élevé dans un couvent et dans des pensionnats de jeunes filles jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, admis aux examens et pourvu du diplôme d'institutrice, vit à la suite des circonstances les plus dramatiques et les plus émouvantes son état civil réformé par un jugement du tribunal de La Rochelle (1), et ne put supporter l'existence misérable que son nouveau sexe in-

(1) Voyez Chesnet, *Question d'identité, vices de conformation des organes génitaux, hypospadias.* (*Ann. d'hyg. publ. et de méd. légale*, 2e série, t. XIV, p. 206, juillet 1868.)

complet lui imposa. Certes, dans ce cas, les apparences du sexe féminin ont été poussées bien loin, et cependant la science et la justice furent contraintes de reconnaître l'erreur et de rendre ce jeune homme à son sexe véritable.

Les combats et les agitations auxquels a été en proie cet être infortuné, il les a depeintes lui-même dans des pages qu'aucune fiction romanesque ne surpasse en intérêt. Il est difficile de lire une histoire plus navrante, racontée avec un accent plus vrai, et alors même que son récit ne porterait pas en lui une vérité saisissante, nous avons, dans des pièces authentiques et officielles que j'y joindrai, la preuve qu'il est de la plus parfaite exactitude.

Je n'hésite pas à le publier presque en entier, ne voulant pas laisser perdre le double et précieux enseignement qu'il renferme, d'une part au point de vue de l'influence qu'exerce sur les facultés affectives et sur les dispositions morales la malformation des organes sexuels, d'une autre part au point de vue de la gravité des conséquences individuelles et sociales que peut avoir une constatation erronée du sexe de l'enfant qui vient de naître.

Dans une des plus pauvres mansardes du quartier latin, à Paris, au commencement de l'année 1868, un jeune homme se donnait la mort. Près du grabat où gisait son cadavre était placé un petit fourneau de terre qui ne contenait plus que des cendres, il était étendu sur le dos, en partie vêtu, la face cyanosée, la bouche laissant écouler une écume sanguinolente.

M. le docteur Régnier, médecin de l'état civil, et le commissaire de police du quartier, s'étant rendus au domicile de ce malheureux, après avoir constaté le décès et aussi l'anomalie physique que présentaient certaines par-

ties du corps (1), trouvèrent sur une table une lettre écrite par lui et adressée à sa mère, dans laquelle il lui demandait pardon du chagrin qu'il allait lui causer, en mettant fin à une vie que ses souffrances ne lui laissaient plus le courage de supporter.

Outre cette lettre, le jeune homme laissait un manuscrit dans lequel il racontait sa triste vie. Les pages qui vont suivre en sont textuellement extraites.

Mes souvenirs (2).

J'ai vingt-cinq ans, et, quoique jeune encore, j'approche, à n'en pas douter, du terme fatal de mon existence.

J'ai beaucoup souffert, et j'ai souffert seul ! seul ! abandonné de tous ! Ma place n'était pas marquée dans ce monde qui me fuyait, qui m'avait maudit. Pas un être vivant ne devait s'associer à cette immense douleur qui me prit au sortir de l'enfance, à cet âge où tout est beau, parce que tout est jeune et brillant d'avenir.

Cet âge n'a pas existé pour moi. J'avais, dès cet âge, un éloignement instinctif du monde, comme si j'avais pu comprendre déjà que je devais y vivre étranger.

Soucieux (3) et rêveur, mon front semblait s'affaisser

(1) Voyez E. Goujon, *Étude d'un cas d'hermaphrodisme bisexuel imparfait sur l'homme.* (*Journal de l'anatomie et de la physiologie de l'homme.* 6e année, 1869, p. 599.)

(2) Je reproduirai ici le manuscrit presque en entier et tel qu'il m'a été transmis. Je retrancherai seulement les passages qui allongent le récit sans ajouter à l'intérêt, mais partout je respecterai la forme qui a un cachet particulier de sincérité et d'émotion saisissantes. Je ferai remarquer que l'auteur a déguisé seulement les noms propres et les lieux ; les faits et les impressions restent absolument vrais.

(3) Les mots imprimés ici en italique sont soulignés dans le manuscrit, car l'auteur a mis une visible affectation à parler de lui tantôt au masculin, tantôt au féminin.

sous le poids de sombres mélancolies. J'étais *froide*, timide, et, en quelque sorte, insensible à toutes ces joies bruyantes et ingénues qui font épanouir un visage d'enfant.

J'aimais la solitude, cette compagne du malheur, et, lorsqu'un sourire bienveillant se levait sur moi, j'en étais *heureuse*, comme d'une faveur inespérée.

Comme mon enfance, une grande partie de ma jeunesse s'écoula dans le calme délicieux des maisons religieuses.

Des maisons véritablement pieuses, des cœurs droits et purs présidèrent à mon éducation. J'ai vu de près ces sanctuaires bénis où s'écoulent tant d'existences qui, dans le monde, eussent été brillantes et enviées.

Les modestes vertus que j'ai vu briller n'ont pas peu contribué à me faire comprendre et aimer la religion vraie, celle du dévouement, et de l'abnégation.

Plus tard, au milieu des orages et des fautes de ma vie, ces souvenirs m'apparaissaient comme autant de visions célestes, et dont la vue fut pour moi un baume réparateur.

Mes seules distractions, à cette époque, furent les quelques jours que j'allais passer chaque année dans une noble famille, où ma mère était traitée en amie bien plus qu'en gouvernante. Le chef de cette famille était l'un de ces hommes mûris par les malheurs d'une époque sinistre et désastreuse.

La petite ville de L... où je suis *née* possédait et possède encore un hospice civil et militaire. Une partie de ce vaste établissement était affectée spécialement au traitement des malades des deux sexes, nombre toujours considérable auquel, comme je l'ai dit, venait se joindre celui non moins grand que fournissait la garnison de la ville.

L'autre partie de la maison appartenait tout entière à la jeunesse orpheline et abandonnée qu'une naissance, presque toujours le fruit du crime ou du malheur, a

laissée sans soutien dans ce monde. Pauvres êtres, frustrés dès le berceau des caresses d'une mère !

Ce fut dans cet asile de la souffrance et du malheur que je passai quelques années de mon enfance.

J'ai à peine connu mon malheureux père, qu'une mort foudroyante vint ravir trop tôt à la douce affection de ma mère, dont l'âme vaillante et courageuse essaya vainement de lutter contre les envahissements terribles de la pauvreté qui nous menaçait.

Sa situation avait éveillé l'intérêt de quelques nobles cœurs ; on la plaignit vivement, et bientôt des offres généreuses lui furent faites par la digne supérieure de la maison de L...

Grâce à l'influence d'un administrateur, membre distingué du barreau de la ville, je fus *admise* dans cette sainte maison, où je devins l'objet de soins tout particuliers, bien que je vécusse parmi les enfants sans mère, élevées dans ce touchant asile.

J'avais alors sept ans, et j'ai encore présente à l'esprit la scène déchirante qui y précéda mon entrée.

Le matin de ce jour j'ignorais absolument ce qui allait se passer quelques heures après mon lever ; ma mère m'ayant fait sortir comme dans un but de promenade, me conduisit en silence à la maison de L... où m'attendait la digne supérieure ; elle me prodigua les plus affectueuses caresses, pour me cacher sans doute les larmes que répandait en silence ma pauvre mère qui, après m'avoir longtemps *embrassée*, s'éloigna tristement, sentant que son courage était épuisé.

Son départ me serra le cœur, en me faisant comprendre que, désormais, j'appartenais à des mains étrangères.

Mais à cet âge les impressions durent peu, et ma tristesse céda devant les distractions nouvelles qui me furent offertes dans ce but. Tout m'étonna d'abord ; la vue de ces

vastes cours, peuplées d'enfants ou de malades, le silence religieux de ces longs corridors troublé seulement par les plaintes de la souffrance, ou le cri d'une agonie douloureuse, tout cela m'émut le cœur, mais sans m'effrayer pourtant.

Les mères qui m'entouraient, offrant à mes regards d'enfant leur sourire d'ange, semblaient tant m'aimer !

J'étais sans crainte à leurs côtés, et si heureuse lorsque l'une d'elles, me prenant sur ses genoux, m'offrait à baiser son doux visage !

Je vis bientôt mes jeunes compagnes, et je les aimai bien vite. De leur part aussi, je me sentais l'objet d'une prédilection presque respectueuse, tant les pauvres enfants comprenaient combien leur sort différait du mien. J'avais, moi, une famille, une mère, et plus d'une fois j'excitai leur envie. Je le compris mieux plus tard. Une querelle d'enfant s'éleva entre nous, je ne me rappelle plus pourquoi l'une d'elles, celle que j'affectionnais le plus, me reprocha amèrement de partager un pain qui n'était pas fait pour moi. Je passe rapidement sur ces premiers temps de ma vie que nul incident sérieux ne vint attrister.

Un jour que, selon mon habitude, j'avais visité quelques malades indigents de la ville, la bonne sœur M... que j'accompagnais dans ces pauvres demeures, et dont, je dois le dire, j'étais l'enfant gâtée, me prévint que j'allais être confiée désormais à d'autres soins. Elle avait obtenu, grâce à son influence généralement reconnue, que je fusse placée au couvent des Ursulines pour y faire ma première communion et recevoir en même temps une éducation plus soignée. Mon premier mouvement, je l'avoue, fut tout à la joie. La bonne religieuse le vit sans doute, car sa noble physionomie exprima une sorte de tristesse jalouse que j'attribuai, non sans raison, à la vivacité de son affection pour moi.

Là, me dit l'excellente femme, vous partagerez l'existence de jeunes filles riches et nobles pour la plupart. Vos compagnes d'études et de jeux ne seront plus les enfants sans nom avec lesquelles vous avez vécu jusqu'à ce jour, et vous oublierez bientôt sans doute celles qui ont remplacé votre mère absente. Je l'ai déjà dit, je crois, j'aimais particulièrement la bonne sœur M...., et je ne pus l'entendre m'accuser ainsi sans en être profondément froissée.

J'avais pris une de ses mains que je serrai dans la mienne, et ne pouvant autrement m'expliquer, car j'étais violemment émue, je la portai à mes lèvres.

Cette protestation muette la rassura sur mes sentiments, sans toutefois lui faire oublier que d'autres maintenant allaient avoir des droits à mon affection, à mon respect.

Quelques jours après je faisais mon entrée au couvent de S..., en qualité de pensionnaire. La bonne sœur M... avait voulu m'y accompagner et me remettre elle-même aux mains de la supérieure de cetie maison.

Je n'oublierai jamais l'impression que je ressentis à la vue de cette femme. Je ne vis jamais tant de majestueuse grandeur et une si expressive beauté sous l'habit religieux. La mère Éléonore, ainsi qu'on l'appelait, appartenait, je l'ai su plus tard, à la plus haute noblesse de l'Écosse.

Son maintien était fier et inspirait le respect. On ne pouvait cependant voir de physionomie plus sympathique, plus attrayante. La voir, c'était l'aimer. Elle joignait à des connaissances très-étendues une rare habileté, dont elle avait fait preuve dans la direction des affaires de sa maison. La considération sans bornes dont elle jouissait dans le haut monde en avait fait une autorité dans la ville.

D'autres que moi pourraient l'affirmer, elle la méritait sous tous les rapports. Au jour où j'écris ces lignes elle a cessé d'exister, et je sens que je la regretterai toujours. Son souvenir est encore l'un des plus doux qui me soient restés.

Au milieu des agitations incroyables de ma vie j'aimais à me rappeler la suavité de son sourire d'ange, et je me sentais plus heureux.

Je fus bientôt à l'aise dans cette sainte maison, sous l'égide d'une affection dont instinctivement j'étais aussi fier que j'en étais heureux.

Le pensionnat était nombreux, et comme je l'ai dit, il se composait particulièrement de jeunes filles appelées plus tard à occuper un certain rang dans la société, soit par leur naissance, soit par leur position de fortune.

Il y avait donc entre elles et moi une ligne de démarcation naturelle que l'avenir seul pouvait briser.

Je n'eus cependant jamais à souffrir par elles de cette différence que la jeunesse comprend quelquefois trop vite, et dont, à l'instar d'autres grands enfants, elle abuse cruellement.

Toutes m'aimèrent, et je dois le dire, je n'en éprouvai nulle fierté, car je croyais dès lors que mon affection n'avait pas le moindre prix à leurs yeux.

Les études étaient sérieuses et confiées à des mains réellement intelligentes.

Douée comme je l'étais d'une véritable aptitude pour les études sérieuses, j'en profitai bientôt avec avantage.

Mes progrès furent rapides et excitèrent plus d'une fois l'étonnement de mes excellentes maîtresses.

Il n'en fut pas de même des travaux manuels pour lesquels je montrai la plus profonde aversion et la plus grande ncapacité.

Le temps employé par mes compagnes à la confection de ces petits chefs-d'œuvre destinés à orner un salon ou à parer un jeune frère, je le passais, moi, à la lecture. L'histoire ancienne ou moderne était ma passion favorite.

J'y trouvais un aliment à ce besoin de connaître qui envahissait toutes mes facultés. Cette occupation chérie avait

aussi le privilége de me distraire des tristesses vagues qui alors me dominaient tout entier.

Que de fois je me dispensai de la promenade pour pouvoir, le livre à la main, me promener *seule* dans les magnifiques allées de notre beau jardin, à l'extrémité duquel se trouvait un petit bois planté de marronniers sombres et touffus!

La vue était large, grandiose, et se réjouissait de cette végétation luxuriante des pays méridionaux.

Que de fois aussi Mme Éléonore me surprit au milieu de cette rêverie inexplicable, et comme son regard savait me faire tout oublier! J'accourais radieuse à sa rencontre, et rarement je n'en obtenais pas un baiser que je rendais par une étreinte pleine d'un charme auquel je ne saurais rien comparer.

J'éprouvais parfois un immense besoin d'affection vive et sincère, et, chose singulière, j'osais à peine la manifester.

Je m'étais fait parmi mes brillantes compagnes une amie de la fille d'un conseiller à la Cour royale de...

Je l'aimai à première vue, et, bien que son extérieur n'eût rien d'éblouissant, il attirait invinciblement par la grâce modeste répandue sur toute sa personne; sans être beaux, ses traits étaient d'une régularité charmante, et portaient les douloureux stigmates d'un mal qui semble chercher de préférence ses victimes parmi les plus jeunes et les plus heureusement douées. La pauvre Léa était de ce nombre. A peine âgée de dix-sept ans elle courbait déjà vers la terre un front où se lisaient des souffrances sourdes, mais qui ne devaient pas tarder à prendre un développement effrayant.

J'avais deviné en elle un être souffrant, voué à une mort prématurée.

La situation physique avait-elle opéré entre nous ce

rapprochement qu'aurait dû empêcher la différence d'âge qui nous séparait, car je n'avais pas douze ans, c'est ce que je ne saurais expliquer. Certaines sympathies ne s'expliquent pas. Elles naissent sans qu'on les provoque.

A cette même époque j'étais moi-même faible et d'une santé débile.

Mon état n'était pas sans inspirer de sérieuses inquiétudes, ce qui m'explique certains regards des bonnes religieuses qui m'entouraient. J'étais, comme Léa, l'objet de soins constants, et la salle de l'infirmerie nous réunit plus d'une fois.

Je l'entourais d'un culte idéal et passionné tout à la fois.

J'étais son esclave, son chien fidèle et reconnaissant. Je l'aimais avec cette ardeur que je mettais en toutes choses.

J'aurais presque pleuré de joie quand je la voyais abaisser vers moi ces longs cils d'un dessin parfait, dont l'expression était douce comme une caresse.

Comme j'étais *fière* quand elle voulait bien s'appuyer sur moi au jardin.

Les bras entrelacés nous parcourions ainsi de longues allées bordées de chaque côté d'épais buissons de roses.

Elle causait avec cet esprit élevé et incisif qui la caractérisait.

Sa belle tête blonde se penchait vers moi, et je la remerciais par un baiser plein de chaleur.

Léa, lui disais-je alors, Léa, je t'aime ! La cloche de l'étude venait bientôt nous séparer, car mademoiselle de R... s'asseyait sur les bancs de la première. Élève accomplie, son séjour prolongé au couvent n'avait plus pour motif que la culture des arts d'agrément où elle excellait de façon à faire la gloire de ses maîtres.

Le soir venu, nous nous séparions jusqu'au lendemain

à l'heure de la messe. Nous passions la nuit dans un dortoir différent. Celui qu'elle occupait communiquait à l'unique vestiaire du pensionnat. J'avais donc quelquefois un prétexte pour la revoir avant de m'endormir. Bien des fois déjà Mme Marie de Gonzague m'avait reproché mes oublis journaliers, me menaçant de ne plus tolérer mes absences du dortoir.

Un soir du mois de mai, je me rappelle, j'avais réussi à tromper sa surveillance. La prière du coucher était faite; elle venait de descendre pour se rendre chez la mère Éléonore.

Ne l'entendant plus dans l'escalier, je traverse doucement le dortoir, plus une grande salle qui servait aux élèves de musique. J'arrive au vestiaire, me munissant au hasard du premier objet venu, et de là j'atteins sans bruit la cellule que je savais être celle de Léa. Je me penchai sans bruit vers son lit, et l'embrassant à plusieurs reprises, je lui passai autour du cou un petit christ d'ivoire, d'un fort joli travail, qu'elle m'avait paru envier. « Tiens, mon amie, lui dis-je, accepte ceci, et porte-le pour moi. »

J'avais à peine achevé que je reprenais à la hâte le chemin par lequel j'étais *venue*. Mais je n'en avais pas fait la moitié que des pas bien connus me firent tressaillir. Ma maîtresse était derrière moi et m'avait *vue*.

Je m'arrêtai *interdite*, cherchant en vain à comprimer l'orage. N'ayant pas même cette ressource, je l'attendis bravement.

Mademoiselle, me dit sèchement la bonne religieuse, je ne vous inflige pas de punition; la mère Éléonore s'en chargera demain.

Cette menace portait en elle la peine la plus terrible pour moi. Ce que je ressentais pour notre mère c'était une espèce d'adoration affectueuse et soumise plutôt que de la

crainte. La pensée d'avoir encouru son mécontentement m'était insupportable.

Je dormis mal cette nuit-là, et mon réveil fut pénible. A la messe, je n'osai tourner la tête de peur de rencontrer son regard.

Pendant la récréation qui suit le déjeuner, une sœur converse vint me dire de me rendre dans le cabinet de la supérieure. J'y entrai en tremblant, comme le condamné devant son juge.

Je crois voir encore cette physionomie sereine et imposante. La noble femme était assise dans un modeste fauteuil, tandis que ses pieds reposaient sur un prie-Dieu, appuyé à la muraille et surmonté d'une grande croix d'ébène.

« Mon enfant, dit-elle, tristement, j'ai su votre infraction au règlement, et si ce n'était en considération de la bonne supérieure qui vous a *confiée* à mes soins, je n'hésiterais pas à vous rayer, pour cette année, de la première communion. Je connais l'attachement qu'elle vous a voué, qu'en toutes circonstances j'ai tâché de remplacer. »

Puis, changeant de ton, et me faisant un signe que je compris, je m'assis à ses pieds sur un petit tabouret.

Je pleurais silencieusement la tête appuyée sur l'un de ses bras qu'elle ne retira pas.

Alors commença pour moi l'une de ces pieuses exhortations qui révélaient toute la grandeur de cette âme vraiment pure et généreuse. Je n'en compris peut-être pas toute l'élévation, mais aujourd'hui que j'ai pu juger des hommes et des choses, les accents de cette voix aimée retentissent délicieusement à mon oreille, et me font battre le cœur ; ils me rappellent cet heureux temps de ma vie où je ne soupçonnais ni l'injustice, ni la bassesse de ce monde que j'étais appelée à connaître sous toutes ses faces.

Je laissai la mère Éléonore le cœur pénétré de la plus douce joie et de la plus sincère gratitude.

La première communion approchait, et avec elle le moment où j'allais dire adieu aux chastes émotions de mon adolescence, car je devais laisser la communauté pour me rendre à B..., près de ma mère.

Ce jour était fixé au 16 juillet. Il se leva radieux; la nature semblait s'associer joyeusement à cette fête de l'innocence et de la candeur.

Vingt-deux jeunes filles allaient s'approcher avec *moi* de la table auguste.

Cet acte solennel, je crois pouvoir dire que je l'accomplis dans les meilleures dispositions.

Après le saint sacrifice, qui fut célébré avec toute la pompe que l'on sait déployer dans les maisons religieuses, le parloir fut ouvert à l'impatience de toutes les mères qui venaient presser dans leurs bras les jeunes héroïnes de la fête.

La mienne m'y attendait et ne put me voir sans verser de ces douces larmes qui sont les plus éloquentes manifestations de l'amour maternel.

Notre entrevue fut trop courte. Les portes se fermèrent bientôt sur elle. Pas une enfant ne devait ce jour-là sortir de l'enceinte sacrée.

Les distractions du monde ne devaient pas troubler la sérénité de ces jeunes âmes nouvellement sanctifiées.

Je n'ai jamais oublié depuis le fâcheux incident qui vint clore cette journée.

La cérémonie touchante du soir fut suivie d'une procession au jardin.

Le lieu était admirablement choisi. On ne saurait imaginer rien de plus imposant que cette longue file d'enfants vêtues de blanc à travers les magnifiques allées de ce modeste Éden.

Les chants religieux, répétés par des voix fraîches et

crainte. La pensée d'avoir encouru son mécontentement m'était insupportable.

Je dormis mal cette nuit-là, et mon réveil fut pénible. A la messe, je n'osai tourner la tête de peur de rencontrer son regard.

Pendant la récréation qui suit le déjeuner, une sœur converse vint me dire de me rendre dans le cabinet de la supérieure. J'y entrai en tremblant, comme le condamné devant son juge.

Je crois voir encore cette physionomie sereine et imposante. La noble femme était assise dans un modeste fauteuil, tandis que ses pieds reposaient sur un prie-Dieu, appuyé à la muraille et surmonté d'une grande croix d'ébène.

« Mon enfant, dit-elle, tristement, j'ai su votre infraction au règlement, et si ce n'était en considération de la bonne supérieure qui vous a *confiée* à mes soins, je n'hésiterais pas à vous rayer, pour cette année, de la première communion. Je connais l'attachement qu'elle vous a voué, qu'en toutes circonstances j'ai tâché de remplacer. »

Puis, changeant de ton, et me faisant un signe que je compris, je m'assis à ses pieds sur un petit tabouret.

Je pleurais silencieusement la tête appuyée sur l'un de ses bras qu'elle ne retira pas.

Alors commença pour moi l'une de ces pieuses exhortations qui révélaient toute la grandeur de cette âme vraiment pure et généreuse. Je n'en compris peut-être pas toute l'élévation, mais aujourd'hui que j'ai pu juger des hommes et des choses, les accents de cette voix aimée retentissent délicieusement à mon oreille, et me font battre le cœur ; ils me rappellent cet heureux temps de ma vie où je ne soupçonnais ni l'injustice, ni la bassesse de ce monde que j'étais appelée à connaître sous toutes ses faces.

Je laissai la mère Éléonore le cœur pénétré de la plus douce joie et de la plus sincère gratitude.

La première communion approchait, et avec elle le moment où j'allais dire adieu aux chastes émotions de mon adolescence, car je devais laisser la communauté pour me rendre à B..., près de ma mère.

Ce jour était fixé au 16 juillet. Il se leva radieux; la nature semblait s'associer joyeusement à cette fête de l'innocence et de la candeur.

Vingt-deux jeunes filles allaient s'approcher avec *moi* de la table auguste.

Cet acte solennel, je crois pouvoir dire que je l'accomplis dans les meilleures dispositions.

Après le saint sacrifice, qui fut célébré avec toute la pompe que l'on sait déployer dans les maisons religieuses, le parloir fut ouvert à l'impatience de toutes les mères qui venaient presser dans leurs bras les jeunes héroïnes de la fête.

La mienne m'y attendait et ne put me voir sans verser de ces douces larmes qui sont les plus éloquentes manifestations de l'amour maternel.

Notre entrevue fut trop courte. Les portes se fermèrent bientôt sur elle. Pas une enfant ne devait ce jour-là sortir de l'enceinte sacrée.

Les distractions du monde ne devaient pas troubler la sérénité de ces jeunes âmes nouvellement sanctifiées.

Je n'ai jamais oublié depuis le fâcheux incident qui vint clore cette journée.

La cérémonie touchante du soir fut suivie d'une procession au jardin.

Le lieu était admirablement choisi. On ne saurait imaginer rien de plus imposant que cette longue file d'enfants vêtues de blanc à travers les magnifiques allées de ce modeste Éden.

Les chants religieux, répétés par des voix fraîches et

nement repoussé une pareille proposition, venue d'une étrangère.

Ici, la position changeait. J'étais près de ma mère, dans une famille que, peu à peu, je m'étais *habituée* à considérer comme la mienne propre, j'acceptai donc, à la grande satisfaction de tout le monde.

Mademoiselle Clodilde de R... joignait à une grande beauté une certaine hauteur qu'elle oubliait seulement vis-à-vis de moi. Elle ne voyait en moi qu'*une* enfant que l'on pouvait, sans se compromettre, traiter sur un pied d'égalité.

Me voilà donc sa *camériste*.

Quoique ne possédant pas toutes les qualités de mon état, je restai toujours dans ses bonnes grâces.

Ma chambre à coucher n'était séparée de la sienne que par un petit salon d'attente.

J'assistais le matin à son lever, toujours matinal, en été comme en hiver. Je l'habillais ensuite, et, pendant cette opération, nous discourions à qui mieux mieux sur tous les sujets possibles. Si le silence s'établissait, je me prenais à l'admirer naïvement. La blancheur de sa peau n'avait pas d'égale. Il était impossible de rêver des formes plus gracieuses sans en être ébloui.

C'est ce qui m'arrivait. Je ne pouvais quelquefois m'empêcher de lui adresser un compliment qu'elle recevait de la meilleure grâce du monde, sans en être ni surprise, ni plus vaine.

Changeant alors de terrain, elle s'informait de ma santé qui ne s'était guère améliorée, malgré les soins délicats qui m'étaient donnés avec profusion. Me plaignais-je d'une indisposition, il fallait suivre tel ou tel régime. Les conseils, à cet égard, étaient des ordres qu'il fallait suivre, sous peine de manquer à l'obéissance.

Souvent même, il eût fallu, pour une misère, recourir immédiatement au médecin.

Celui-ci venait fréquemment à l'hôtel, à cause de l'état habituel de souffrances dans lequel se trouvait mon noble bienfaiteur, monsieur de Saint-M... Des douleurs aiguës le tenaient, presque constamment, cloué sur son lit, ou dans un immense fauteuil. Ma mère seule avait le privilége de le calmer, au milieu des crises atroces qui l'agitaient.

J'avais chez lui mes grandes et mes petites entrées. J'étais *sa lectrice*, son secrétaire. Quand sa santé le permettait, et c'était pour lui une distraction chère, il me faisait relire et compulser minutieusement d'énormes liasses de papiers de famille. « Approche-toi près de moi, Camille, me disait-il, et cherche si tu trouveras telle ou telle lettre, relative à l'affaire que tu sais. » Je lisais lentement, le regardant à la dérobée pour voir si je l'avais satisfait.

La lecture finie, je cherchais encore et je trouvais des fragments de correspondance intime. C'étaient, pour la plupart, des lettres d'une sœur ou de son frère aîné, brave général de l'empire, blessé glorieusement sur nos grands champs de bataille. J'étais toujours heureux d'une pareille rencontre, car elle lui fournissait le sujet d'une foule de récits que j'écoutais avec une avidité sans égale.

Bien que je fusse très-jeune, il m'accordait une confiance sans bornes.

Je l'ai déjà dit, j'avais beaucoup lu. Mon jugement s'était développé de bonne heure. A l'âge où l'on appartient encore à l'adolescence, j'étais *sérieuse*, *réfléchie*, et aucun des principaux faits de notre histoire, si riche en événements, ne m'était inconnu.

A des heures fixes, ma jeune maîtresse venait s'asseoir près de son aïeul, dont elle était la favorite ; mais sa présence n'interrompait pas le travail commencé.

Le soir venu, je lisais le journal.

Pendant cette lecture, il lui arrivait toujours de fermer les yeux, et de renverser la tête sur ses coussins. Les premières fois, le voyant endormi je m'arrêtais.

Il s'en apercevait aussitôt.

Es-tu *fatiguée*, me dit-il, et sur ma réponse négative, il me faisait continuer. Je devais tout lire, sauf le feuilleton.

Il est vrai que je ne le perdais pas pour cela. Seulement je le lisais *seule*.

Je dévorai ainsi une nombreuse collection d'ouvrages anciens et modernes, entassée dans les rayons d'une bibliothèque attenant à ma chambre.

Plus d'une fois, cette occupation me surprit à une heure très-avancée de la nuit. C'était ma récréation, mon délassement. J'y acquis plus d'un enseignement utile, je dois le dire.

J'avoue que je fus singulièrement *bouleversée* à la lecture des métamorphoses d'Ovide. Ceux qui les connaissent peuvent s'en faire une idée. Cette trouvaille avait une singularité que la suite de mon histoire prouvera clairement.

Les années s'écoulaient. J'atteignais ma dix-septième. Mon état, sans présenter d'inquiétudes, n'était plus naturel.

Le médecin consulté reconnaissait chaque jour l'inefficacité des remèdes les plus significatifs. Il avait fini par ne plus s'en préoccuper, attendant tout du temps. Pour mon compte je n'en étais nullement *effrayée*.

Mademoiselle Clotilde de R... avait vingt ans, son mariage était projeté depuis longtemps avec l'un de ses cousins, héritier, par sa mère, d'une brillante fortune, et porteur d'un nom à jamais célèbre dans les fastes de la marine française.

Son retour, si vivement attendu par la belle fiancée

qui lui était promise, fut immédiatement suivi des préliminaires essentiels de leur union.

Sans être un type de beauté, Raoul de K... était l'un de ces hommes qui plaisent au premier abord.

Sa physionomie ouverte, empreinte d'un caractère de distinction native, en faisait un homme séduisant, sinon un beau cavalier. Toute femme devait être fière de lui appartenir.

Ce que je puis affirmer, c'est qu'il était aimé aussi ardemment que le permettait la nature d'ange de la pure jeune fille dont il allait faire sa femme.

De grandes fêtes de famille attendaient les jeunes époux au château de C..., résidence habituelle de madame de K...

Ils s'y rendirent huit jours après la célébration du mariage, auquel ne put assister monsieur de Saint-M..., son état le condamnant à une claustration rigoureuse.

Après avoir reçu la bénédiction de son aïeul vénéré, cette adorable femme m'embrassa avec attendrissement, me faisant promettre de ne jamais l'oublier, dans aucune circonstance de ma vie.

Elle était loin de moi avant que je fusse en état de lui répondre.

Cette scène m'avait *anéantie*.

Je ne pus revoir sans pleurer le coquet appartement qu'avait occupé ma maîtresse. Une sensation indéfinissable me torturait à l'idée qu'elle ne serait plus là le matin pour me donner son premier sourire, sa dernière parole avant de s'endormir.

Un changement allait s'accomplir dans ma destinée. Il me fallait maintenant une nouvelle occupation.

L'excellent curé de la paroisse, ami de la maison, et mon guide spirituel, me donna l'idée de me vouer à l'enseignement. Avec mon autorisation, il en fit part à ma

mère ainsi qu'à mon bienfaiteur. Cette proposition leur plut à tous deux, comme je m'y attendais.

Elle me déplaisait à moi souverainement. J'avais pour cette profession une antipathie non raisonnée, mais profonde.

La perspective d'être *ouvrière* ne me flattait pas davantage. Je croyais mériter mieux que cela.

Un soir que j'avais fait à monsieur de Saint-M... sa lecture quotidienne, et que ma mère, assise à mes côtés, lui préparait son thé, dont une part me revenait toujours, je les vis se consulter du regard, comme pour se demander qui devait commencer.

Ce fut lui. *Camille*, me dit-il, tu as reçu un bon commencement d'instruction. Tu es *intelligente;* il ne tient qu'à toi d'entrer bientôt à l'école normale de... Avec ta facilité tu en sortiras, d'ici deux ans, munie d'un brevet de capacité. Nulle carrière ne peut mieux convenir à tes idées et à tes principes.

Ses paroles m'avaient *touchée*, et j'étais *frappée* d'ailleurs de la justesse de son raisonnement, en lequel j'avais une foi inébranlable. Ma résolution fut aussi prompte que ma réponse. Je le remerciai avec effusion, lui promettant de justifier la bonne opinion qu'il avait de moi.

Ma mère ne fut pas moins heureuse de ma réponse; elle l'attendait avec une impatience que l'on comprendra, en songeant que ce rêve satisfaisait à la fois son orgueil et ses inquiétudes maternelles pour mon avenir.

C'en était fait. Mon sort était fixé. Cette soirée avait décidé du reste de ma vie! Mais, Seigneur! qu'il fut différent de celui qu'on en attendait!!

J'envisageais maintenant sans terreur la nouvelle carrière que j'avais acceptée, car je n'en pouvais rêver d'autre. Dire que j'en étais heureux, serait mentir. Elle n'avait que mon indifférence.

Je me mis néanmoins à l'œuvre, *poussée* que j'étais par l'ambition de réussir. Qui n'a éprouvé cette ardeur fiévreuse à la veille d'un jour qui doit vous trouver en présence d'une commission d'examen ?

L'école normale de... recevait chaque année douze jeunes filles, au compte du département. Chacune d'elles, avant d'y entrer, subissait un examen préparatoire, leque. était passé généralement par l'inspecteur d'académie. L'abbé N... m'avait donné à cet égard tous les renseignements nécessaires.

Pendant que ma mère s'occupait de mon trousseau, je travaillais activement, et en quelques mois je me trouvai suffisamment *préparée* à cette première lutte. Le mois d'août approchait, époque à laquelle ont lieu les examens. Depuis longtemps j'avais déposé à l'inspection d'académie mon extrait de naissance, ainsi qu'un certificat de moralité, visé par la mairie.

Nous étions au 18 août. L'école normale de... présentait cette année-là une dizaine d'aspirantes au brevet de capacité. Parmi elles se trouvait une sœur de ma mère, mon aînée de quelques années seulement, ce qui me la faisait regarder comme ma sœur propre.

A cause d'elle j'étais *connue* déjà, et de ses compagnes et de la bonne supérieure qui les accompagnait.

Cette dernière me regardait donc comme sa future élève, et me traita avec une bonté toute particulière.

J'en étais redevable à la touchante prédilection qu'elle avait pour ma tante, l'une de ses plus chères élèves, et dont elle n'eût pas voulu se séparer.

Dire que j'étais *heureuse* de la perspective que m'offrait cette carrière serait parfaitement faux. Je l'embrassais sans dégoût, il est vrai, mais aussi sans attrait. Je ne soupçonnais pourtant pas alors les difficultés sans nombre d'un état le plus servile de tous, celui d'institutrice.

Certes, tout le monde sait aujourd'hui dans quelle honteuse dépendance, pour notre époque, sont placés les maîtres et maîtresses de pensions. En butte à la calomnie, à la médisance d'une population qu'ils doivent régénérer, il leur faut subir aussi l'influence fatale et despotique d'un prêtre jaloux de son pouvoir qui, s'il ne peut en faire ses esclaves, les écrasera bientôt sous le poids des haines qu'il aura soulevées sous leurs pas. Ce que j'ai vu me permettrait d'en citer plus d'un exemple. Le moment n'est pas arrivé.

Mais il est un écueil inévitable que je viens signaler ici. Peut-être vais-je soulever contre moi le rire de l'incrédulité. Quoi qu'il en soit, je crois remplir un devoir, et j'affirme que, à part d'honorables exceptions, les fonctionnaires que j'ose attaquer ici sont plus nombreux que je n'ose le dire.

Après le curé de la commune l'institutrice n'a pas de plus terrible ennemi que l'inspecteur primaire. C'est son chef immédiat, c'est l'homme qui tient en ses mains tout son avenir. Un mot de lui à l'académie, un rapport au préfet, peut la mettre au ban de tout le corps enseignant.

Supposez alors, ce que j'ai vu, un homme arrivé au poste d'inspecteur primaire au moyen de manœuvres plus ou moins jésuitiques. Incapable d'apprécier le talent ou le mérite d'une maîtresse de pension qui, trop souvent, pourrait le prier de s'asseoir, non pas au fauteuil d'honneur, mais bien sur les bancs de ses élèves les plus ignares : voilà l'homme.

Il se gardera donc bien d'entamer un sujet sérieux; il échouerait. Il s'attachera à des futilités plus ridicules les unes que les autres, tout en effrayant les enfants de façon à leur ôter toute possibilité de répondre, ce qui arrive en effet. De là des reproches pour l'institutrice, un ton de menace

devant lequel il lui faut s'incliner pour ne pas être anéantie sous la supériorité éclatante de M. le délégué de l'Académie.

Supposez encore, ce qui est quelquefois vrai, que l'institutrice soit jolie, et que M. l'inspecteur en ait été touché, car ces messieurs peuvent être doués d'une certaine perspicacité. On peut bien leur accorder celle-là. Sous le coup d'une disgrâce, la pauvre jeune fille, pour ne pas se voir retirer le morceau de pain qui la fait vivre elle et son vieux père, se fera plus sensible, plus petite devant l'arrogance de son supérieur. Enchanté d'avoir fait trembler une enfant, celui-ci s'apaise un peu et finit enfin par un compliment, qui, dans la bouche d'un autre, pourrait passer pour une insulte. Mais peut-on répondre impoliment à M. l'inspecteur? Non. Il le sait bien. On ne peut pas non plus rester indifférente aux promesses d'avancement qu'il veut bien faire.

On est arrivé dans le petit salon. Ce monsieur veut bien accepter une collation. Là il n'est plus question d'enseignement; il cause familièrement; ce terrain lui est plus familier. Ses paroles mielleuses se font de plus en plus claires. Après avoir menacé, il promet, mais il demande, et là son langage est tout à fait significatif.

Sous peine d'encourir sa haine, il peut parfaitement arriver qu'on soit généreuse à son tour! ! !.....

Il peut arriver aussi qu'on prie poliment M. l'inspecteur de passer la porte au plus vite, en le priant de ne plus la franchir.

Et dans ce cas-là il arrive toujours que l'institutrice est perdue. Ira-t-elle lutter contre un homme dont la haute moralité est proverbiale? Elle y répugne d'abord parce que ce serait se compromettre sans le perdre, lui : elle se tait donc. De là les vexations de toute sorte, les notes se succédant à la préfecture, et suivies de semonces effrayantes.

Si avec tout cela son curé est contre elle, c'est fini, il lui faut céder le terrain. Ne pouvant la chasser, il met tout en œuvre pour décider les familles à placer leurs enfants chez les bonnes sœurs qu'on a eu soin d'appeler dans la localité.

J'ai vu se passer sous mes yeux de ces scènes vraiment incroyables de bassesse indigne, d'abus de pouvoir trop révoltants pour que j'essaye de les raconter.

Loin de moi la pensée d'avoir voulu porter atteinte à l'honorabilité de cette classe laborieuse et si digne d'intérêt, vouée à la pénible tâche de l'enseignement parmi nos populations des campagnes.

Personne plus que moi n'a été à même d'apprécier leur bonne volonté pour le bien, leurs efforts incessants pour tout ce qui touche au côté moral de la civilisation. Mon unique but a été de soulever une question de moralité publique.

J'étais *admise* à l'école normale de..... Quelques lieues à peine m'en séparaient. Ce voyage néanmoins était un événement pour moi. Il fallait traverser l'Océan ; donc j'allais y trouver les charmes de la nouveauté.

Arrivé à D..., le capitaine me fit conduire au couvent. Son aspect était simple et modeste comme la vie de celles qui l'habitaient.

Je ne sais quel trouble inexprimable vint me saisir lorsque je franchis le seuil de cette maison. C'était de la douleur, de la honte. Ce que j'éprouvai, nulle parole humaine ne pourrait l'exprimer.

Cela paraîtra incroyable, sans doute, car enfin je n'étais plus *une* enfant, j'avais dix-sept ans, et j'allais me trouver en face de jeunes filles, dont quelques-unes en avaient à peine seize. L'accueil si affectueux de la bonne supérieure m'avait *laissée* insensible, et, chose étrange, lorsque, *conduite* par elle, j'arrivai à la classe des élèves-maîtresses, la

vue de tous ces frais et charmants visages qui me souriaient déjà me serra le cœur.

Sur tous ces jeunes fronts je lisais la joie, le contentement, et je restais triste, *épouvantée!* Quelque chose d'instinctif se révélait en moi, semblant m'interdire l'entrée de ce sanctuaire de virginité. Un sentiment qui dominait en moi, l'amour de l'étude, vint faire diversion à la bizarre perplexité qui s'était emparée de tout mon être.

Les aspirantes au brevet de capacité étaient au nombre de vingt à vingt-cinq. Néanmoins, à part notre classe, le même établissement comptait une centaine au moins de petites filles, tant pensionnaires qu'externes, formant deux classes séparées. Un immense dortoir, composé de cinquante lits à peu près, nous réunissait toutes.

Aux deux extrémités de cette pièce on voyait un lit garni de rideaux blancs, occupé chacun par une religieuse. *Habituée* depuis longtemps à avoir une chambre pour moi, je souffris énormément de cette espèce de communauté. L'heure du lever surtout était un supplice pour moi, j'aurais voulu pouvoir me dérober à la vue de mes aimables compagnes, non pas que je cherchasse à les fuir, je les aimais trop pour cela, mais instinctivement j'étais honteux de l'énorme distance qui me séparait d'elles, physiquement parlant.

A cet âge où se développent toutes les grâces de la femme, je n'avais ni cette allure pleine d'abandon, ni cette rondeur de membres qui révèlent la jeunesse dans toute sa fleur. Mon teint, d'une pâleur maladive, dénotait un état de souffrance habituelle. Mes traits avaient une certaine dureté qu'on ne pouvait s'empêcher de remarquer. Un léger duvet qui s'accroissait tous les jours couvrait ma lèvre supérieure et une partie de mes joues. On le comprend, cette particularité m'attirait souvent des plaisanteries que je voulus éviter en faisant un

fréquent usage de ciseaux en guise de rasoirs. Je ne réussis, comme cela devait être, qu'à l'épaissir davantage et à le rendre plus visible encore.

J'en avais le corps littéralement couvert, aussi évitais-je soigneusement de me découvrir les bras, même dans les plus fortes chaleurs, comme le faisaient mes compagnes. Quant à ma taille, elle restait d'une maigreur vraiment ridicule. Tout cela frappait l'œil, je m'en apercevais tous les jours. Je dois le dire, pourtant, j'étais généralement *aimée* de mes maîtresses et de mes compagnes, et cette affection je la leur rendais bien, mais d'une façon presque craintive. J'étais *née* pour aimer. Toutes les facultés de mon âme m'y poussaient; sous une apparence de froideur, et presque d'indifférence, j'avais un cœur de feu.

Cette malheureuse disposition ne tarda pas à m'attirer des reproches et à me rendre l'objet d'une surveillance que je bravais ouvertement.

Je me liai bientôt d'une étroite amitié avec une charmante jeune fille nommée Thécla, plus âgée que moi d'une année. Certes rien n'était plus opposé extérieurement que notre physique. Mon amie était aussi fraîche, aussi gracieuse que je l'étais peu.

On ne nous appela que les inséparables, et, en effet, nous ne nous perdions pas de vue d'un seul instant.

L'été on faisait l'étude dans le jardin, nous y étions l'une près de l'autre, les deux mains enlacées pendant que l'autre tenait le livre. De temps à autre le regard de notre maîtresse s'attachait sur moi au moment où je me penchais vers elle pour l'embrasser, tantôt sur le front, et, *le croirait-on de ma part*, tantôt sur les lèvres. Cela se répétait vingt fois dans une heure. Alors on me condamnait à me placer à l'extrémité du jardin, ce que je ne faisais pas toujours de bonne grâce. A la promenade, les mêmes scènes se renouvelaient. Par une étrange fatalité

nous étions placées au dortoir, moi au n° 2, elle au n° 12. Mais cela ne m'embarrassait guère. Comme je ne pouvais me coucher sans l'embrasser, je manœuvrais de façon à me trouver encore debout quand tout le monde était au lit. Marchant sur la pointe du pied, j'arrivais jusqu'à elle. Mes adieux terminés, je fus surprise quelquefois par ma maîtresse, dont je n'étais *séparée* que par le n° 1. Les prétextes que je donnais à mes escapades furent admis dès l'abord; mais il n'en pouvait toujours être ainsi. L'excellente femme m'aimait réellement, je le savais, et ces façons d'agir l'affligeaient tout en la surprenant de ma part. D'un autre côté, comme nous n'étions pas des enfants, elle nous prenait par le cœur et non pas par des punitions.

Le lendemain donc elle trouvait le moyen de m'appeler *seule* au jardin, et là, me prenant les mains dans les siennes, comme elle eût fait d'une sœur, elle me faisait les plus touchantes exhortations pour me rappeler au sentiment d'une réserve que commandaient la morale et le respect dû à une maison religieuse. Je ne l'écoutais jamais sans pleurer, tant elle savait s'inspirer de ces accents qui n'avaient rien d'humain.

J'ai assez vécu pour pouvoir dire qu'il est impossible de trouver rien de comparable à cette nature d'élite. L'homme le plus sceptique qui soit au monde, je le défie de vivre près d'une créature aussi noble, aussi pure, aussi véritablement chrétienne, sans se sentir porté à chérir une religion capable d'enfanter de pareils caractères. On me répondra qu'ils sont rares ; je le sais, malheureusement; mais ils n'en sont que plus admirables, et si tous n'atteignent pas une telle perfection, qui donc oserait l'exiger en eux ?

Sainte et noble femme ! Ton souvenir m'a soutenu dans les heures difficiles de ma vie !! Il m'est apparu au milieu

de mes égarements, comme une vision céleste à qui j'ai dû la force, la consolation!!

Aussi humble et modeste qu'elle était vraiment grande, la sœur Marie-des-Anges écartait avec soin toute conversation qui pût confirmer ce qu'on savait déjà de sa haute origine. Fille d'un général dont la carrière fut des plus brillantes par le poste important qu'il occupa longtemps dans la diplomatie, elle avait renoncé de bonne heure à l'avenir que lui promettaient son nom et sa fortune pour se consacrer uniquement au service des pauvres et des malades. Ses connaissances étendues et des plus rares chez une femme l'avaient fait désigner par ses supérieurs pour diriger l'école normale de D... Dire qu'elle était aimée de ses élèves serait trop peu. Toutes l'adoraient. Aussi avait-elle rarement l'occasion de nous adresser un reproche, quelque léger qu'il fût; ses désirs étaient pour nous des ordres que nous exécutions avant même qu'ils fussent formulés.

Les inspecteurs la connaissaient bien, aussi leurs visites étaient-elles rares et généralement courtes.

Les études pour les élèves-maîtresses étaient réglées de la sorte : le matin, été comme hiver, le réveil sonnait à cinq heures. A six heures la messe, soit à la chapelle, soit à la paroisse, qui n'était qu'à cinq minutes à peine de la communauté.

A sept heures l'étude, jusqu'à huit, heure à laquelle sonnait le déjeuner. A neuf heures la classe commençait. La matinée était consacrée aux exercices de français, de style, d'écriture et de géographie.

A onze heures, le dîner, puis la récréation pour les jeunes pensionnaires et externes. Le temps qu'elle durait était pour nous à peine suffisant pour achever les devoirs du matin. De une heure à quatre heures et demie on s'occupait de mathématiques, de lecture et de français. Certains

jours étaient réservés à la musique vocale et au dessin. A partir de cinq heures nous étions libres, mais non pas sans travail, et je dois dire que ce n'était pas pour nous une charge. Pas une minute n'était perdue pour nous. S'il arrivait que nous fussions en avance, nous en profitions, soit pour les travaux d'aiguille, soit pour résoudre une question nouvelle et embarrassante. De là venaient nos progrès rapides. Mon aversion pour les travaux manuels allait toujours croissant. Je me demandais quelquefois ce qu'il arriverait un jour lorsqu'il me faudrait avouer ma profonde incapacité vis-à-vis de mes élèves. Pendant que mes compagnes se fortifiaient dans ce genre d'exercice, je me livrais à ma distraction favorite, la lecture.

L'été, quand le temps le permettait, nous faisions après le souper une promenade au bord de la mer. Les religieuses nous accompagnaient, mais sans se mêler aucunement à nous. Une plage immense, presque toujours déserte, s'étendait le long des murs mêmes de la communauté, dont elle n'était séparée que par un rempart. La vue était délicieuse, surtout lorsque la tempête, chose fréquente dans cette partie sauvage du littoral, venait bouleverser l'élément terrible qui nous entourait. Les orages, sur ces côtes arides, avaient un caractère vraiment effrayant, dont on ne peut se faire une idée.

J'ai assisté une fois à l'une de ces scènes horribles, dont le souvenir ne m'a jamais *laissée*. Je n'ai jamais rien vu de semblable depuis ce jour.

C'était vers le milieu du mois de juillet.

La journée avait été accablante. Pas un souffle ne venait rafraîchir l'air qui, le soir encore, était brûlant. Comme d'habitude, nous avions été, après le souper, faire une heure de promenade sur le rempart. A ce moment il se fit un changement subit d'atmosphère. De violentes rafales venant de la mer s'élevèrent tout à coup en même temps

que des nuages sombres se montraient à l'horizon. Évidemment une bourrasque allait éclater.

J'avais hâte de rentrer, car depuis mon arrivée à D.... l'orage me causait une frayeur que je n'avais pas encore ressentie. Thécla s'appuyait à mon bras qui tremblait déjà malgré mes efforts pour le dissimuler.

On se disposait à nous faire rentrer quand un éclair horrible vint me clouer à ma place. Le ciel s'était entr'ouvert, laissant tomber la foudre qui s'abattait à quelques mètres de la place où nous nous trouvions, mais sans laisser aucune trace de son passage.

J'étais *terrifiée*. L'ouragan n'était cependant pas encore dans toute sa force.

Vers minuit il redoubla d'intensité. Les éclairs se succédaient avec une rapidité toujours croissante, et rendaient parfaitement inutile la veilleuse qui brûlait au dortoir.

Personne ne dormait. Les deux religieuses avaient ouvert leurs rideaux et faisaient à haute voix des prières auxquelles répondaient quelques-unes de mes compagnes.

Rien n'était plus triste que le son monotone de ces voix mêlé aux éclats grossissants du tonnerre.

La tête enfouie sous mes couvertures, je ne respirais plus qu'à peine. N'y pouvant plus tenir, je me dégageai un peu pour regarder autour de moi.

Moins effrayée, l'élève placée à mes côtés s'était levée et s'approchait de mon lit pour me rassurer. J'avais saisi une de ses mains quand une lueur épouvantable vint embraser tout l'appartement.

Le craquement qui la suivit immédiatement fut tel que je n'en ai jamais entendu de semblable.

En même temps la fenêtre, placée au-dessus de mon lit, s'ouvrit avec fracas. *Éperdue*, je poussai un cri de détresse qui, joint à ce qui l'avait précédé, fit croire à un malheur véritable.

Avant qu'on eût pu se rendre compte de ce qui se passait, j'avais franchi, je ne sais comment, le lit qui me séparait de ma maîtresse.

Mue comme par un ressort électrique, j'étais *tombée anéantie* dans les bras de sœur Marie-des-Anges, qui ne put se dégager de mon étreinte imprévue.

Ses deux bras s'attachaient à mon cou, tandis que ma tête s'appuyait avec force contre sa poitrine, couverte seulement d'un vêtement de nuit.

Le premier moment de frayeur apaisé, sœur Marie-des-Anges me fit remarquer doucement l'état de nudité dans lequel je me trouvais. Certes, je n'y songeais pas, mais je la compris sans l'entendre.

Une *sensation inouïe* me dominait tout *entière* et m'accablait de honte.

Ma situation ne peut s'exprimer.

Quelques élèves entouraient le lit et regardaient cette scène, ne pouvant attribuer qu'au sentiment de la peur le tremblement nerveux qui m'agitait... Je n'osais maintenant ni me relever, ni affronter les regards fixés sur moi. Mon visage décomposé était couvert d'une pâleur livide. Mes jambes pliaient sous moi.

Émue de pitié, mon excellente maîtresse me prodiguait les plus tendres encouragements. J'étais *retombée* sur les genoux, la tête appuyée sur le lit. Ma maîtresse essaya de la soulever d'une main, tandis que l'autre s'appuyait sur mon front. Je sentis que cette main me brûlait.

Je l'écartai brusquement et l'appuyai sur mes lèvres avec un sentiment de bonheur qui m'était inconnu. En tout autre temps elle m'eût reproché ce mouvement de familiarité qu'elle ne tolérait jamais. Elle se contenta de la retirer, m'engageant à regagner mon lit.

Sous le coup d'une émotion difficile à décrire je n'entendais plus l'orage qui grondait encore sourdement. J'étais

partie sans oser jeter les yeux sur ma maîtresse. Un désordre complet régnait dans mes idées. Mon imagination était troublée sans cesse par le souvenir des *sensations* éveillées en moi, et j'en arrivai à me les reprocher comme un crime.. Cela se comprendra, j'étais à cette époque dans la plus grande ignorance des choses de la vie. Je ne soupçonnais rien des passions qui agitent les hommes.

Le milieu dans lequel j'avais vécu, la façon dont j'avais été *élevée* m'avaient *préservée* jusque-là d'une connaissance qui, sans nul doute, m'eût *poussée* aux plus grands scandales, à des malheurs déplorables. Ce qui s'était passé ne fut pas pour moi une révélation, mais un tourment de plus dans ma vie.

Il m'arriva souvent d'hésiter à m'approcher de la table sainte, après des nuits troublées par d'*étranges hallucinations.* Pouvait-il en être autrement ? A partir de ce moment, ma réserve naturelle s'augmenta de beaucoup vis-à-vis de mes compagnes. Un fait que je puis citer ici sans compromettre personne en donnera une idée.

Pendant l'été, les élèves qui aimaient les bains de mer allaient, sous la conduite d'une religieuse, se livrer à cet exercice salutaire. Je refusai constamment d'y aller.

On nous promettait depuis longtemps une excursion à T..., partie de l'île la plus intéressante, au point de vue de sa situation. Ce jour arriva enfin. Il s'agissait de faire à pied 5 kilomètres au moins, et autant pour revenir. La classe normale seulement devait faire ce voyage, les autres pensionnaires étant trop jeunes. Comme il y avait à T... une maison religieuse du même ordre, nous devions y coucher, ce qui ajoutait encore au charme de la promenade.

Nous étions en août. Pour éviter la trop grande chaleur, nous nous mîmes en route dès cinq heures du matin. La supérieure et deux religieuses nous accompagnaient. Nous avions à traverser un pays de marais, où la végétation n'est

rien moins qu'abondante. Partout du sable, ce qui donne à ce pays l'aspect des déserts mornes de l'Afrique.

Certes, personne ne songeait à la fatigue ; mais en approchant des dunes, on ne trouve plus la terre ferme ; impossible d'avancer sur ce terrain mouvant.

A chaque pas le pied enfonce au-dessus de la cheville. Force nous fut de marcher pieds nus. Une gaieté folle animait mes compagnes. Elle se communique, on le sait, aussi ne cherchais-je pas à m'y soustraire.

Ces rires francs et joyeux me faisaient du bien, et pourtant j'en étais *jalouse* malgré moi.

De temps à autre mon front s'inclinait sous le poids d'une tristesse que je ne pouvais vaincre. Une préoccupation constante s'était emparée de mon esprit. J'étais *dévorée* du terrible mal de l'*inconnu*.

La plus aimable hospitalité nous attendait à T... Les bonnes sœurs, prévenues de notre arrivée dans leur solitude, nous reçurent à bras ouverts.

Le village tout entier fut mis à contribution et nous fit l'accueil le plus sympathique.

Le lait frais, les œufs et les confitures composèrent un déjeuner auquel nous fîmes le plus grand honneur.

Après le déjeuner nous visitâmes le jardin.

Au premier et unique étage de la maison se trouvait la grande classe, transformée par nous en un vaste lit de camp. La literie se composait exclusivement de matelas et de couvertures. C'était plus que suffisant pour la saison avancée où nous nous trouvions. La chaleur était excessive. J'avais, comme la plupart de mes compagnes, essayé de réparer mes forces par un sommeil de quelques heures.

Je laisse à penser s'il fut bien profond, interrompu à chaque instant par les bâillements de l'une ou par les rires de l'autre. Je vois encore ce tableau.

Moitié vêtues et étendues côte à côte sur nos couchettes improvisées, nous présentions un aspect qui eût pu tenter un peintre. Je ne parle pas de moi (bien entendu).

Sous ce gracieux déshabillé, on distinguait çà et là des formes admirables qu'un mouvement impromptu venait de temps à autre mettre à découvert.

Quand je me reporte à ce passé déjà disparu, je crois avoir rêvé ! ! ! Que de souvenirs de ce genre viennent peupler mon imagination ! ! !

Si j'écrivais un roman, je pourrais, en les interrogeant, fournir des pages les plus dramatiques, les plus saisissantes qu'aient jamais créées un A. Dumas, un Paul Féval ! ! ! Ma plume ne peut se mesurer à celle de ces géants du drame. Et ensuite, on se souviendra que j'écris mon histoire, c'est-à-dire une série d'aventures auxquelles se trouvent mêlés des noms trop honorables pour que j'ose faire connaître le rôle involontaire qu'ils y ont joué.

Quelle destinée était la mienne, ô mon Dieu ! Et quels jugements porteront sur moi ceux qui me suivront pas à pas dans cette incroyable carrière, que pas un être vivant avant moi n'aura parcourue !

Quelque rigoureux que soit l'arrêt auquel me condamnera l'avenir, je veux continuer ma pénible tâche.

Dans l'après-midi de ce jour, nous visitâmes les environs de T... Rien n'en peut donner une idée.

Le petit village est littéralement enfoui sous un océan de verdure perpétuelle, dont les racines profondes se multiplient depuis des siècles dans des montagnes de sable appelées *dunes*.

Une immense forêt de pins s'étend le long de la côte et forme une digue aux envahissements de la mer et protége le pays contre des invasions de sables qui, s'élevant à des hauteurs gigantesques, offrent le coup d'œil le plus imposant.

Armé d'une longue-vue, et placé sur un point culminant de la forêt appelé l'Observatoire, on les distingue aux rayons du soleil comme autant de colosses d'argent. 4 kilomètres au moins nous séparaient de cette superbe plage appelée la Tête-Sauvage. C'était pour nous la terre promise. Nous devions nous y rendre le lendemain matin.

La nuit s'écoula trop lentement au gré de nos désirs.

La maison religieuse de T... ne pouvant nous contenir toutes, une dizaine d'entre nous fut envoyée chez d'obligeantes voisines enchantées de nous offrir l'abri. J'étais de ce nombre. Des lits, d'une propreté merveilleuse, furent mis à notre disposition. L'appartement où je me trouvais en avait trois. Nous étions neuf. Heureusement les lits étaient larges. Nous pouvions y dormir parfaitement à l'aise, quoique n'en occupant qu'un tiers.

Je ne dirai pas ce que fut cette nuit pour moi ! ! !

Le jour était venu, il fallait partir.

Après s'être habillé à la hâte, on mangea quelques bouchées dans le lait frais.

Des provisions avaient été préparées par les bonnes religieuses et furent chargées sur des ânes mis en réquisition pour notre grand voyage.

A l'entrée de la forêt, sur un monticule qui semble dominer le vaste Océan, se trouve une grande croix de pierre. Bien des générations de marins, sans doute, s'étaient agenouillées sur ses degrés moussus ! Plus d'une mère y avait versé des larmes au souvenir de son fils absent !

Ce fut là, à la face du ciel, que nous vînmes faire la prière du matin. Sœur Marie-des-Anges, avec ce ton pénétré, cette grande foi qui dominait en elle, récita les prières. J'étais *agenouillée* en face d'elle et je ne puis dire quelle émotion me saisit lorsque je considérai cet angélique visage tout empreint d'une suavité douce, qui ré-

fléchissait la sérénité de cette âme virginale. Le bruit de la mer venait seul troubler le silence religieux.

C'était quelque chose de grand, de vraiment poétique !

Je pleurai pendant que mes compagnes répondaient aux paroles sacrées !

Mon excellente maîtresse avait été frappée de mon air d'abattement et s'informa de ma santé avec sollicitude, craignant surtout que je ne pusse pas faire le trajet sans me fatiguer énormément. Je la rassurai de mon mieux, voulant éviter toute remarque particulière, toute question à laquelle je ne pouvais répondre.

On partit. Comme la veille, il fallut, pour marcher avec quelque assurance, laisser bas et souliers, le sable devenant à chaque instant plus épais et par conséquent plus mouvant. Par moments on enfonçait jusqu'aux genoux et plus d'une chute grotesque vint faire oublier la fatigue de cette marche rétrograde.

La chaleur était déjà excessive. Nous doublions le pas afin de trouver plus vite le repos dont quelques-unes avaient un si grand besoin.

Nous approchions. Le sable nous brûlait les pieds. La soif se faisait sentir d'autant plus vive que nous avions maintenant sous les yeux la vue des flots argentés de l'Océan.

Le magnifique spectacle qui s'offrait à nos regards ne peut être décrit ; il faudrait pour cela une plume plus savante que la mienne.

Il était tard. Après s'être reposé un peu sur le sable, on songea à satisfaire l'appétit que venait encore aiguillonner l'air vif de la mer.

Les provisions furent déposées sur la plage et chacune y fit honneur. On avait songé à tout, mais on avait oublié l'eau. Où en trouver dans ce désert de feu ? Je me dévouai

au salut commun. Deux de mes amies m'accompagnèrent, et nous voilà à la recherche d'une source.

Plus d'une heure s'écoula avant que nous l'eussions trouvée. Cette vue nous rendit folles de joie.

J'écartai quelques plantes qui la dissimulaient et je me jetai à plat ventre pour apaiser l'horrible soif dont j'étais *dévorée*. Quand nous eûmes satisfait cet impérieux besoin, nous songeâmes à retourner. Notre retour était vivement attendu et fut salué de véritables cris de triomphe. Des mains impatientes nous arrachaient les précieux vases sans même songer à nous remercier.

Une élève s'était avancée sur la plage et se plongeait les jambes dans l'eau.

Ce fut une illumination soudaine!

Toutes se débarrassèrent instantanément de leurs premiers vêtements et, enroulant leurs jupons autour de leur taille, se précipitèrent jusqu'à mi-corps dans cette onde bienfaisante.

Nos maîtresses en firent autant de leur côté.

La mer montait rapidement. Les vagues indiscrètes arrivaient souvent à une *hauteur* qu'on eût voulu sauver de l'immersion! C'était alors une hilarité folle! Moi *seule* assistais à cette baignade en spectateur. Qui m'empêcha d'y prendre part? Je n'aurais pas pu le dire alors. Un sentiment de pudeur, auquel j'obéissais presque malgré moi, me contraignait à m'abstenir, comme si j'eusse craint, en me mêlant à ce divertissement, de blesser les regards de celles qui m'appelaient leur amie, leur sœur!

Certes, elles étaient loin de soupçonner de quels sentiments tumultueux j'étais *agitée* en présence de ce laisser-aller, si naturel pourtant entre jeunes filles du même âge! Les plus âgées parmi nous pouvaient avoir vingt-quatre ans. J'en avais dix-neuf et beaucoup d'autres n'atteignaient pas ce chiffre. Plusieurs étaient jolies

sans être douées cependant d'une beauté remarquable.

Vers quatre heures, la petite caravane rentrait à T... Le dîner nous attendait. La fatigue était grande parmi nous et il nous restait à faire une longue étape avant d'avoir retrouvé notre joli cottage.

La route se fit assez rapidement, grâce au désir que nous avions de réparer nos forces par une bonne nuit de sommeil. J'en avais grand besoin pour ma part et, on le devine, les *émotions* qui me torturaient n'étaient pas de nature à augmenter mes forces.

Bien qu'on ne me l'avouât pas, je m'apercevais que mon état causait des inquiétudes. La science ne s'expliquait pas *certaine absence* et lui attribuait tout naturellement l'espèce de dépérissement qui me minait.

La science, d'ailleurs, n'a pas le don des miracles, encore moins celui de prophétie... J'étais, depuis quelque temps surtout, *soumise* à un régime tout particulier. La pauvre sœur chargée de la pharmacie y mettait une bonne volonté à toute épreuve, qui devait être couronnée du plus complet insuccès.

L'époque des vacances arriva; c'était en même temps celle des examens. J'en faisais partie cette année-là. Il y avait deux ans que j'étais à D... C'est un moment redoutable pour de jeunes aspirantes que celui-là. Je le vis arriver avec une entière indifférence; il s'agissait pourtant de mon avenir tout entier.

Nous partîmes pour B...; la supérieure nous accompagnait. Elle nous conduisit chez M. l'inspecteur d'académie, qui nous fit un discours de morale tout à fait à la hauteur de la situation. L'examen avait lieu dans les salles de la préfecture. Le lendemain, à huit heures, elles étaient envahies et les épreuves écrites commencèrent.

A midi seulement on en connut le résultat.

Sur dix-huit aspirantes au brevet, j'étais reçue *pre-*

mière. Je me maintins jusqu'à la fin à ce rang, et je dois dire à ma louange que personne n'en fut jaloux parce qu'on s'y attendait généralement.

Ma mère était dans le ravissement; mais assurément personne n'en fut plus heureux que mon vénéré bienfaiteur, M. de Saint-M... Mon succès lui était aussi sensible que s'il fût arrivé à l'un de ses enfants.

Ce ne fut pas sans un serrement de cœur vraiment douloureux que je me séparai de mes intéressantes compagnes. En laissant la petite maison de D..., j'avais ressenti un affreux déchirement.

C'était comme un pressentiment vague, indéfini, de ce qui m'attendait dans l'avenir.

Ne laissais-je pas dans ces murs la paix, ce calme inaltérable que donne une conscience tranquille ?

N'allais-je pas avoir à lutter dans le monde contre des ennemis de tous genres ? Et de cette lutte comment devais-je sortir ?

Je repris à B... ma modeste chambre et mes anciennes fonctions près de M. de Saint-M..., en attendant qu'il plût à M. l'inspecteur de m'assigner un poste. J'étais avec lui dans les meilleurs termes.

Jamais sa bienveillance ne me fit défaut. C'était l'un de ces hommes rares, et vraiment digne de ses fonctions délicates, qu'il remplissait à l'honneur de l'instruction publique.

Quelques mois s'écoulèrent de la sorte, lorsque m'arriva de la préfecture l'invitation de me rendre dans les bureaux de l'Académie. « Mon enfant, me dit gaiement l'inspecteur, je crois que vous serez contente. J'ai à vous offrir un poste dans un pensionnat que je connais et où, je n'en doute pas, vous serez à merveille. Mme A... est une personne d'un rare talent, en même temps que d'une honorabilité incontestable. Si les conditions énoncées dans

sa lettre vous paraissent acceptables, répondez-lui immédiatement. De mon côté, je vous annoncerai chez elle.

Cette proposition me charma dès l'abord. J'avais consulté ma mère et M. de Saint-M..., qui m'approuvèrent fortement; l'un et l'autre y voyaient toutes les garanties suffisantes de bonheur désirables.

J'écrivis à cette dame, qui me répondit qu'elle m'attendait les bras ouverts. J'avais dix-neuf ans et l'on doit savoir que, jusqu'à vingt et un ans, je ne pouvais exercer que comme institutrice adjointe. Ce sont les termes de la loi.

Les vacances touchant à leur fin, je pris la route de L..., chef-lieu de canton, situé à l'extrême limite de mon département. J'y arrivai à la nuit close.

La mère de Mme A... m'attendait à ma descente de voiture et m'embrassa avec une effusion qui témoignait de sa nature expansive et pleine de franchise.

Il est indispensable que je la fasse connaître.

Veuve depuis plusieurs années, Mme P... avait quatre filles, dont l'aînée était entrée en religion, au Sacré-Cœur; la seconde, Mme A..., s'était vouée à l'enseignement et dirigeait, avec sa plus jeune sœur, Mlle Sara, le pensionnat de L...

Ma présence avait été nécessitée par le mariage de Mme A... Elle avait épousé depuis peu un ancien professeur qui, lui-même, était maître de pension dans la *localité*. Ne pouvant que rarement abandonner la maison de son mari, la jeune femme avait dû songer à se faire remplacer près de sa sœur Sara. Cette dernière, n'étant pas reçue, ne pouvait pas rester seule à la tête d'une institution quelconque. La maison comptait environ soixante-dix élèves, dont une trentaine pensionnaires. Comme toujours, les détails intérieurs restaient confiés à Mme P..., qui s'en acquittait avec l'habileté d'une ménagère con-

sommée. Nous devions, Sara et moi, ne nous occuper uniquement que des classes.

Habituée depuis longtemps à la direction de sa sœur qui lui laissait une autorité absolue, Mme P... ne me voyait pas arriver sans une certaine appréhension. Aussi, malgré l'exemple de sa mère, son accueil fut-il un peu froid, embarrassé. Je sentais qu'elle m'étudiait attentivement. Tout, jusqu'à mes moindres gestes, lui était un sujet d'examen. A la fin du dîner, la confiance s'était tout à fait établie entre nous trois.

Ma pâleur maladive avait frappé. On me questionna amicalement sur ma santé, et Mme P..., entrant en des détails tout à fait intimes, me fit promettre de la regarder désormais comme une seconde mère. Son plus cher désir, disait-elle, était de me voir avec Sara dans les termes d'une affection fraternelle.

J'étais *très-fatiguée*, Sara me conduisit elle-même à ma chambre attenant à la sienne. Là, elle s'enhardit jusqu'à m'embrasser, ce qui acheva de lui concilier mon amitié.

Une fois *seule*, je me félicitai sincèrement du bonheur qui m'était échu. Tout me faisait présager que j'allais être *heureuse* dans cette excellente famille qui me traitait déjà comme l'un de ses membres.

Huit jours nous séparaient encore de l'ouverture des classes. Sara avait une autre sœur dont je n'ai pas parlé et que j'eus l'occasion de voir dès le lendemain. Mariée à un commerçant, elle habitait la même rue, aussi faisait-elle de fréquentes apparitions chez sa mère.

En la comparant à ma nouvelle amie, je remarquai que, physiquement parlant, elle lui était infiniment supérieure. Des cheveux d'un noir d'ébène encadraient son visage un peu pâle, mais légèrement rosé. Un front large surmonté de sourcils parfaitement arqués, au-dessous desquels brillaient des yeux admirables, d'une expression

singulièrement belle ; une bouche mignonne, ornée de perles éblouissantes, en faisaient une personne, sinon accomplie, du moins réellement attrayante. Ajoutez à cela la taille la plus riche et un air où se lisaient la force, la santé, le bonheur d'une union encore dans toute sa fleur, et vous aurez une idée bien imparfaite de la puissance que devait exercer autour d'elle cette jeune femme dont la vue me causa une impression telle qu'elle ne s'effacera jamais.

La physionomie de Sara n'avait ni cette distinction ni cette grandeur. Rien de remarquable en elle n'attirait le regard. Quelque chose d'ironique flottait sans cesse sur ses lèvres et donnait à ses traits une certaine dureté que venait tempérer, par intervalles, la prodigieuse douceur de son regard où se lisait l'ingénuité de l'ange qui s'ignore. Sa taille était au-dessus de la moyenne et d'une force un peu trop accentuée peut-être pour certains observateurs. Avec un peu d'habileté, on aurait deviné une nature impétueuse, ardente, que la jalousie devait pousser aux plus grands excès.

Élevée par une mère qui poussait jusqu'à la plus austère rigidité ses principes religieux, Sara était véritablement pieuse, mais d'une piété éclairée, exempte de ce rigorisme outré qu'elle ne pouvait s'empêcher de déplorer chez les autres.

Elle avait dix-huit ans alors. Pas l'ombre d'une pensée mauvaise n'était venue troubler la sérénité de son âme candide. De ce jour commença notre liaison, qui ne tarda pas à devenir une affection réelle.

Naturellement bonne, Sara m'entourait de mille prévenances délicates qui dénotent un cœur généreux. Je fus sa confidente et sa première *amie*.

Nous allâmes ensemble voir Mme A... C'était, en effet, une femme d'un grand mérite.

A en juger par son apparence, elle devait souffrir beaucoup. Bien qu'à peine âgée de trente ans, elle en paraissait quarante. Sa taille se voûtait légèrement comme si un mal continu la menaçait intérieurement. Ses joues creuses avaient par moments une pâleur cadavérique qui contrastait singulièrement avec le calme résigné répandu sur ses traits fatigués. Sa douceur ne se démentait jamais en aucune circonstance. En tout temps, son humeur était la même. Elle possédait au suprême degré cet air de dignité grave alliée à l'affabilité charmante qui l'avaient rendue l'idole de ses élèves.

Mme P... avait pour elle une prédilection marquée. Cette fille était l'image vivante de son père, et elle l'avait aimé avec passion. Sous le double rapport de l'intelligence et du savoir, Mme A... l'emportait sur ses sœurs. On comprend donc que sa mère dût être fière d'elle, aussi ne prenait-elle aucune détermination sérieuse sans la consulter.

S'en rapportant pleinement à moi, Mme A... ne me traça aucun plan de conduite pour la direction à donner aux études. J'avais, à cet égard-là, une entière liberté d'action.

Jusque-là, tout ce que j'avais vu à J... m'était franchement sympathique. Je dus faire une exception en faveur du curé. Ma position à J... m'obligeait à aller le saluer avant mon entrée en fonctions.

J'y allai avec Mme P.... Pendant cette entrevue de quelques minutes, je devinai en cet homme un ennemi dangereux pour l'avenir. Je ne me trompais pas. C'était un petit vieillard d'assez chétive apparence, maigre, osseux, aux yeux profondément enfoncés dans leur orbite, laissant jaillir un feu sombre qui inspirait la terreur, la répulsion. Sa parole brève, aiguë et en quelque sorte railleuse, n'était pas faite pour inspirer la conviction. Son sourire était faux, malveillant. Chose étrange, la partie

féminine de l'endroit lui avait voué une espèce de culte dû sans doute au terrible ascendant qu'il avait su exercer sur ces natures timides courbées sous le joug de sa morale impitoyable, désespérante, diamétralement opposée à celle du Maître divin.

En revanche, il était cordialement détesté de toute la partie masculine, et il le savait bien.

Heureusement, de tels prêtres sont rares, et vraiment on ne saurait trop s'en féliciter pour la gloire de la religion chrétienne, religion toute d'amour et de pardon.

De retour à la maison, je fis part de mon impression à Sara, ce qui ne l'étonna pas trop.

« Camille, me dit mon amie, n'en parlez pas ainsi devant maman, vous lui déplairiez souverainement. A ses yeux, l'abbé H... est un saint. Depuis longtemps mes sœurs ont abandonné sa direction, à la grande satisfaction de leurs maris. Elles ont pour guide spirituel le curé d'une petite commune voisine de la nôtre. Si je n'avais pas à craindre les reproches de ma mère, je n'hésiterais pas à en faire autant. Mais sur ce chapitre elle est intraitable. »

Les jours suivants, je visitai les environs. Mme P... y avait une propriété assez étendue, dans le meilleur état possible. Travailleuse infatigable, elle surveillait tout par elle-même sans le secours de ses gendres.

Rarement le jour la surprenait au lit.

Le jardinage, les soins de sa nombreuse basse-cour et de son bétail, tout cela l'absorbait. Elle ne se fût pas toujours reposée sur sa servante des soins de certaines choses extrêmement pénibles. C'était là sa vie. Sans fatigues, elle n'eût pas vécu.

Avait-elle besoin de quelques légumes? Si le temps était beau, elle nous appelait, Sara et moi. « Allons, mes enfants, allez faire un tour au Guéret, vous me rapporterez tel objet. » Et nous partions gaiement bras dessus, bras

dessous. Le Guéret était un immense jardin lui appartenant, éloigné d'un quart d'heure au plus de la maison, à l'entrée duquel se trouvait une gentille tonnelle. C'était notre promenade favorite. Que d'heures délicieuses nous y passions!

Cette vie de la campagne avait pour moi un charme incomparable! Je me sentais revivre au milieu de cette végétation luxuriante, à cet air pur et vivifiant que je respirais à pleins poumons.

Heureux temps à jamais disparu!

Nous sommes au 1er novembre 185..., époque fixée pour la rentrée annuelle du pensionnat.

Le lendemain de ce jour, je conduisis avec Sara toutes nos élèves à la messe du Saint-Esprit.

L'église de L... possédait une tribune, dont une partie, celle du milieu, était réservée aux hommes; l'autre, celle de droite, nous appartenait.

Elle en était séparée par une construction en planches assez élevée pour interdire toute communication.

Mes fonctions commençaient. J'étais *chargée* spécialement des élèves les plus avancées. Sara s'occupait des plus jeunes. Mme A... m'aidait un peu dans mes occupations. Elle venait régulièrement tous les jours au pensionnat, une heure le matin, une heure le soir. En réalité, j'étais à la tête de l'établissement, du moins en ce qui concerne la partie scolastique, car, pour le reste, je ne m'en occupais guère. Sara et sa mère recevaient les parents et réglaient avec eux toute espèce de condition. C'était une corvée à laquelle j'étais *heureuse* de me soustraire.

Nos pensionnaires occcupaient deux dortoirs contigus : là, encore, j'avais la surveillance des grandes élèves, âgées quelques-unes de quatorze à quinze ans.

Mon lit n'était séparé de celui de Sara que par une lé-

gère cloison. A nos pieds se trouvait la porte de communication qui ne se fermait jamais.

La même veilleuse éclairait donc les deux dortoirs.

Une fois la prière faite et les élèves couchées, nous causions souvent de longues heures, mon amie et moi. J'allais la trouver à son lit, et mon bonheur était de lui rendre ces petits soins que donne une mère à son enfant. Peu à peu je pris l'habitude de la déshabiller. Otait-elle une épingle sans moi, j'en étais presque *jalouse!* Ces détails paraîtront futiles sans doute, mais ils sont nécessaires.

Après l'avoir étendue sur sa couche, je m'agenouillais près d'elle, mon front effleurant le sien. Ses yeux se fermaient bientôt sous mes baisers. Elle dormait. Je la regardais avec amour, ne pouvant me résoudre à m'arracher de là. Je la réveillais. « Camille, me disait-elle alors, je vous en prie, allez dormir, vous auriez froid et il est tard. »

Vaincue enfin par ses prières, je partais doucement, mais non sans l'avoir plus d'une fois serrée contre ma poitrine. Ce que j'éprouvais pour Sara, ce n'était pas de l'amitié, c'était une véritable passion!

Je ne l'aimais pas, je l'adorais!

Ce scènes se renouvelaient tous les jours.

Souvent je me réveillais au milieu de la nuit. Alors je me glissais furtivement près de mon amie, me promettant bien de ne pas troubler son sommeil d'ange, mais *pouvais*-je contempler ce doux visage sans en approcher mes lèvres?..

Il en résultait que, après une nuit agitée, j'avais peine à me trouver éveillée, lorsque sonnait le réveil. Toujours prête la première, Sara venait à mon lit me donner le baiser d'adieu!

Elle pressait les retardataires, faisait la prière et s'occupait ensuite à la coiffure des élèves. Je l'aidais dans ce

travail, mais, hélas! je n'avais pas son adresse, ses soins délicats, aussi les enfants évitaient-elles soigneusement, autant que cela leur était possible, de se trouver près de moi.

Cette besogne achevée, chacune achevait sa toilette. Pendant ce temps, j'allais avec Sara dire bonjour à Mme P... L'excellente femme voyait avec la plus grande joie l'intimité qui régnait entre sa fille et moi, et nous en récompensait par mille attentions. Tout ce qui pouvait flatter nos goûts, elle nous le réservait comme surprise.

Tantôt, c'était un fruit, le premier cueilli dans son jardin, tantôt c'était une friandise comme elle excellait à les faire !

Un peu avant huit heures, Sara montait au dortoir pour échanger son peignoir contre d'autres vêtements. Je ne souffrais pas qu'elle le fît sans moi. Nous étions seules alors. Je la laçais, je lissais avec un bonheur indicible les boucles gracieuses de ses cheveux naturellement ondés, appuyant mes lèvres, tantôt sur son cou, tantôt sur sa belle poitrine nue !

Pauvre et chère enfant ! Que de fois je fis monter à son front la rougeur de l'étonnement et de la honte ! Tandis que sa main écartait la mienne, son œil clair et limpide s'attachait sur moi comme pour pénétrer la cause d'une conduite qui lui paraissait le comble de l'égarement, et cela devait être.

Par moments, elle restait frappée de stupeur.

Il était difficile, en effet, qu'il en fût autrement.

Il y avait quelque temps déjà que j'étais à L... Par une splendide journée d'hiver, nous avions projeté de visiter un petit hameau distant à peu près de deux kilomètres. Voulant utiliser dans ce but une journée de congé, nous partîmes après déjeuner. Sara me donnait le bras. Devant nous, les élèves s'en donnaient à cœur joie. Nous étions arrivées à

un petit bois de chênes au bord duquel une source abondante, grossie encore par des pluies récentes, coulait sur un lit de cailloux.

Ma jeune amie s'était assise sur un tertre élevé d'où elle pouvait facilement surveiller tout l'agile troupeau. *Placée* à ses côtés, un livre à la main, mon regard errait au hasard sur les lignes déjà parcourues, pour se porter ensuite sur ma compagne. Depuis le matin, elle me gardait un peu rancune. Malgré tous ces efforts, je venais de lui arracher un sourire que je lui rendis en l'accablant de baisers. Dans le mouvement que je fis, sa coiffure se dérangea, ses cheveux, en se déroulant, vinrent m'inonder les épaules et une partie du visage. J'y appliquai mes lèvres brûlantes !

J'étais violemment *émue !* Sara s'en aperçut. « De grâce, Camille, me dit-elle, qu'avez-vous ? N'avez-vous donc plus confiance en votre amie ? N'êtes-vous pas ce que j'aime le plus au monde ? » — « Sara, lui criai-je, du fond de l'âme je t'aime comme je n'ai jamais aimé. Mais je ne sais ce qui se passe en moi. Je sens que cette affection ne peut pas me suffire désormais ! Il me faudrait toute ta vie ! ! ! J'envie parfois le sort de celui qui sera ton époux. »

Frappée de l'étrangeté de mes paroles, Sara eut peur, son extrême pâleur le disait assez.

Mais, ne pouvant les attribuer qu'à un sentiment de jalousie exagérée, qui témoignait de mon attachement, *elle* ne chercha pas à leur donner un sens impossible. Elle me fit remarquer, d'ailleurs, que je pouvais éveiller l'attention de nos élèves, ce que je compris aussitôt. Son serrement de main me fit entendre que j'étais *pardonnée.* Néanmoins le calme de cette existence, jusque-là si pure, venait de recevoir un choc terrible !

Le retour à la maison se fit silencieusement.

J'étais triste, *embarrassée*... Un sourire consolant de mon

amie venait parfois me faire oublier les déchirements affreux de mon âme !...

D'horribles souffrances physiques étaient venues, depuis, se joindre à mes maux intérieurs. Ces souffrances étaient telles que plus d'une fois je m'étais crue *arrivée* au terme de mon existence.

C'étaient des douleurs sans nom, intolérables, qui, je l'ai su depuis, constituaient un danger imminent (1). J'y échappai par un miracle inouï ! J'en avais fait l'aveu à Sara, qui m'engageait impérieusement à avoir recours au médecin, me menaçant d'en avertir sa mère, ce que je refusai obstinément.

Ces souffrances se manisfestaient surtout la nuit et m'ôtaient jusqu'à la possibilité de pousser le moindre cri. Qu'on juge de ma frayeur ! Je pouvais mourir ainsi, sans avoir articulé une plainte ! !

Heureuse de ce prétexte, qui n'était que trop vrai, je priai un soir mon amie de partager mon lit. Elle accepta avec plaisir. Dire le bonheur que je ressentis de sa présence à mes côtés, serait chose impossible ! J'étais *folle* de joie ! Nous causâmes longuement avant de nous endormir, moi, les deux bras passés autour de sa taille, elle, reposant, le visage près du mien ! Mon Dieu ! Ai-je été coupable ? et dois-je donc ici m'accuser d'un crime ? Non, non !... Cette faute ne fut pas la mienne, mais celle d'une fatalité sans exemple, à laquelle je ne pouvais résister ! ! ! Sara *m'appartenait* désormais ! !... *Elle était à moi ! ! !*... Ce qui, dans l'ordre naturel des choses, devait nous séparer dans le monde, nous avait unis ! ! ! Qu'on se fasse, s'il est possible, une idée de notre situation à tous deux !

(1) On comprend, sans qu'il soit besoin d'insister, quelle était la cause de ces douleurs. Loin d'être l'annonce de l'apparition du flux menstruel, elles étaient produites par l'étranglement de la glande séminale qui tendait à reprendre sa place naturelle. La visite du médecin, qui sera racontée plus loin, ne peut laisser de doute à cet égard.

Destinés à vivre dans la perpétuelle intimité de deux sœurs, il nous fallait maintenant dérober à tous le secret foudroyant qui nous *liait* l'un à l'autre ! ! ! C'est là une existence qui ne saurait être comprise ! Le bonheur que nous allions goûter ne pouvait-il pas, par quelque circonstance imprévue, éclater au grand jour, et nous marquer au front de la réprobation publique ! Pauvre Sara ! Quelles terribles angoisses je lui ai causées !

Le lendemain de cette nuit la trouva anéantie ! ! ! Ses yeux, rougis par les larmes, portaient l'empreinte d'une insomnie cruellement tourmentée.

N'osant braver ainsi le regard clairvoyant d'une mère, elle ne vit la sienne qu'au déjeuner. Assurément, j'étais moins troublé, mais je n'avais pas la force de lever les yeux sur madame P..., pauvre femme qui ne voyait en moi que l'*amie* de sa fille, tandis que j'étais son amant !...

Une année s'écoula de la sorte !...

Certes, je le voyais bien, l'avenir était sombre ! Il me faudrait, tôt ou tard, rompre avec un genre de vie qui n'était plus le mien. Mais, hélas ! comment sortir de cet affreux dédale ? Où trouver la force de déclarer au monde que j'usurpais une place, un titre que m'interdisaient les lois divines et humaines ? Il y avait de quoi troubler un cerveau plus solide que le mien. A partir de ce moment, je ne laissai Sara ni le jour ni la nuit !... Nous avions fait le doux rêve d'être à jamais l'un à l'autre, à la face du ciel, c'est-à-dire par le mariage.

Mais qu'il y avait loin du projet à l'exécution !

Toutes sortes de plans, plus bizarres les uns que les autres, avaient pris naissance dans notre imagination en délire. Plus d'une fois la fuite s'était présentée à moi, comme l'unique moyen d'arriver à un résultat. Sara l'acceptait, puis le repoussait bien vite avec effroi. Mes lettres à ma mère se ressentaient visiblement de ma préoccupation

constante. Sans lui faire d'aveux, je la préparais doucement à une catastrophe inévitable. C'étaient pour elle autant d'énigmes insolubles. Elle en arriva à me croire fou, me suppliant de mettre fin à ses cruelles incertitudes. J'essayais alors de la calmer, et je la jetais en de nouvelles perplexités. L'ignorance où elle était pouvait la pousser à demander des éclaircissements à Madame P... C'était surtout ce que je redoutais. Tout eût été perdu.

On le comprend, mes relations avec Sara étaient pleines de dangers incessants vis-à-vis de nos élèves.

Bien qu'elles ne pussent être soupçonnées, il nous fallait rester dans les bornes d'une réserve difficile à garder, pour moi surtout ! ! !...

Souvent, au milieu des classes, un sourire de Sara venait m'électriser. J'aurais voulu la presser dans mes bras, et il fallait se contraindre !

Je ne passais pas à côté d'elle sans lui donner, soit un baiser, soit un serrement de main expressif.

Tous les soirs d'été, nous allions, avec les élèves, faire un tour dans les environs.

Mon *amie* me donnait le bras. On arrivait dans un champ. Assis sur l'herbe à ses genoux, je ne la perdais pas de vue, lui prodiguant les noms les plus tendres, les caresses les plus passionnées...

Certes, un témoin invisible qui eût pu assister à cette scène, eût été étrangement surpris de mes paroles, plus encore de mes gestes !

A quelques pas de là, nos élèves se livraient à leurs joyeux ébats. Placés de façon à surveiller tous leurs mouvements, nous étions en même temps à l'abri de leurs regards ! On rentrait, toujours dans le même ordre. Il nous arrivait quelquefois de rencontrer sur notre route soit M. le maire, soit le docteur, ami intime de la maison, qui, ayant vu naître Sara, lui portait un véritable attache-

Dans le monde on avait admiré d'abord, et critiqué ensuite l'intimité établie entre Sara et moi, comme étant un peu exagérée, pour ne pas dire suspecte. Assurément on était à cent lieues de la vérité.

Faute de la connaître, on faisait des commentaires de toutes sortes, et enfin quelques charitables commères, comme il s'en trouve toujours, crurent devoir en prévenir madame P... au nom de la morale outragée par notre conduite journalière en face de nos élèves. Moi surtout, j'étais gravement *inculpée*. On me faisait un crime d'embrasser trop souvent mademoiselle Sara.

Nous remarquâmes, en effet, que nous étions l'objet d'un sérieux examen de la part des enfants, parmi lesquelles il s'en trouvait d'assez âgées.

Me voyaient-elles me pencher sur mon amie et la presser dans mes bras, elles détournaient la tête avec embarras, comme si elles eussent craint de nous voir rougir. Les pensionnaires, surtout, qui assistaient à notre lever, à notre coucher, manifestèrent plus d'une fois leur étonnement de certains petits détails dont elles étaient frappées sans doute. Elles en causèrent évidemment. De là venaient les bruits répandus dans le public. Madame P..., qui craignait par-dessus tout pour sa maison, en fut sérieusement affectée.

N'osant pas m'en parler, elle appela sa fille. Sara, lui dit-elle, j'ai à te prier d'être à l'avenir plus réservée dans tes rapports avec mademoiselle Camille. Vous vous aimez beaucoup, j'en suis, pour ma part, très-heureuse ; mais il est des convenances que, même entre *jeunes filles*, on est tenu d'observer. Ce commencement d'attaque nous fit trembler pour l'avenir. Que serait-ce donc quand la vérité serait connue ! ! !

Nous n'en continuâmes pas moins à partager le même lit ! ! ! Cela n'était pas entré dans les recommandations de

madame P... qui l'ignorait. Et d'ailleurs elle n'en était pas à nous soupçonner. L'excellente femme était trop sincèrement vertueuse, et sa confiance en nous était trop aveugle pour arrêter sa pensée à de pareilles idées. Plus clairvoyantes qu'elle, ses deux filles aînées, mariées toutes deux, n'étaient pas, je crois, aussi indulgentes à notre égard. Jamais pourtant un mot de leur part ne vint m'accuser; leurs rapports avec moi étaient toujours d'une affectueuse politesse. Mais néanmoins je crus voir que leur curiosité était en éveil.

De temps à autre avaient lieu chez madame P... des réunions de famille, auxquelles j'étais invariablement *invitée*. Mes enfants, nous disait madame P..., les pensionnaires dîneront ce soir un peu plus tôt, quant à vous, vous mangerez en haut.

Si j'avais refusé, Sara en eût fait autant : on le savait bien. Ces réunions se composaient exclusivement des sœurs de mon amie, de leurs maris. Ces derniers aimaient beaucoup Sara, tandis qu'au contraire ils semblaient mal à l'aise avec moi. Comment expliquer cela?... Ce malaise était à peine perceptible; il fallait être *moi* pour le deviner! C'étaient toujours de leur part des politesses sans fin, des allusions perpétuelles au mariage de leur jeune belle-sœur. Celle-ci acceptait tout avec une gaieté apparente dont moi *seule* avais le secret!...

Toujours placée à mes côtés, elle me lançait alors, à la dérobée, un regard, indifférent pour tout le monde, excepté pour moi!!! Je trouvais toujours moyen d'y répondre! En somme, cette contrainte nous pesait horriblement et nous gâtait notre bonheur!

Le rôle que m'imposait la nécessité me causait parfois comme des remords. Je les faisais taire pour soutenir ma pauvre Sara, écrasée sous le poids de la honte! Chère et candide enfant! Sa conduite a-t-elle besoin d'excuse!...

Pouvait-elle refuser à l'amant cette tendresse de sentiments, vouée à l'*amie*, à la *sœur*, et si ce naïf amour devint de la passion, qui donc faut-il accuser, sinon la fatalité !

Dans nos délicieux tête-à-tête, elle se plaisait à me donner la qualification masculine que devait, plus tard, m'accorder l'état civil. Mon cher Camille, je vous aime tant ! ! ! Pourquoi vous ai-je connu, si cet amour doit faire le malheur de toute ma vie ! ! !

L'année scolaire touchait à sa fin.

Avec les vacances devait sonner l'heure de la séparation ! Deux mois loin de Sara, c'était bien long ! ! ! Aussi était-il convenu que je serais de retour à L... quinze jours avant l'ouverture des classes. Madame P... elle-même m'en fit faire la promesse. Pauvre mère ! ! !...

Elle aussi regrettait mon départ ! J'étais sa seconde fille ! « Voyons, mademoiselle Camille, me dit-elle un jour, Sara va être bien seule sans vous ! Passez ces vacances avec nous. A ce moment de l'année le séjour de la campagne a tant de charmes ! Les vendanges vont venir; ce sera pour vous deux une distraction de plus. » Mon refus ne la blessa pas, car elle comprit bien que je me devais d'abord à ma mère. Elle ne savait pas jusqu'à quel point ses offres étaient séduisantes et quel sacrifice je m'imposais en les rejetant ! ! !

Le 20 août, eut lieu la distribution des prix. Le lendemain, il ne restait plus une pensionnaire. Nous laissâmes donc le dortoir pour prendre possession de la petite chambre réservée à Sara, dans le corps de bâtiment qu'occupait sa mère; madame P... habitait le rez-de-chaussée.

C'était une grande fête pour nous que de pouvoir jouir en toute liberté des derniers instants de bonheur qui allaient précéder notre séparation.

Ils passèrent, hélas! bien rapidement...

Quoique modeste, notre petite cellule était à nos yeux un palais que nous n'eussions pas échangé contre tous les trésors du monde! La cloche du réveil n'était plus là pour troubler le doux rêve de la nuit!!! Nous nous levions tard!

Sara dormait le matin, la tête appuyée sur l'un de mes bras! ses beaux cheveux ondulaient gracieusement sur ses épaules découvertes! Je la regardais ainsi, retenant mon souffle, abîmé dans une contemplation pleine de félicités!!!

Mon Dieu! vous m'aviez donné une somme immense de bonheur! Dois-je me plaindre si, au milieu de la nuit profonde qui m'environne, les éclairs de ce lumineux passé viennent seuls apporter quelque soulagement à ma longue infortune! Le vingt-sept arriva. Ce jour était fixé pour mon départ. Nous nous levâmes de bonne heure. Madame P... était venue nous réveiller.

Je trouvai, en descendant, un petit déjeuner apprêté par elle, auquel je ne pus toucher.

Sara allait et venait, essuyant à la hâte une larme furtive, tout en m'encourageant par un pâle sourire. Sa mère avait fait malgré moi, pour mon voyage, des provisions suffisantes pour toute une famille.

Je la laissai faire!

J'éprouvais un affreux serrement de cœur en face de ces murs hospitaliers dont j'allais me séparer pour la première fois!

Il fallait abréger cette scène qui me brisait. Je m'approchai de madame P... « Allons, ma chère *fille*, me dit l'excellente femme, pensez à nous et revenez bien vite. » Je ne pus que l'embrasser sans répondre.

J'avais à faire une assez longue course à travers champs pour gagner la grande route, où je devais prendre la voi-

ture au passage. Sara m'accompagnait; notre douleur débordait.

Je pressais avec force contre ma poitrine l'un de ses bras passé sous le mien ! ! ! Pour la vingtième fois au moins nous nous fîmes la promesse de nous écrire régulièrement toutes les semaines.

La voiture était arrivée : je partis, laissant loin derrière moi la petite éminence qui me dérobait la vue de mon *amie ! ! !* Il me semblait laisser, pour toujours, la terre natale ! ! ! Le soir, j'étais à B... Pour la première fois, j'étais presque triste en revoyant cette maison où m'attendaient ma mère et mon noble bienfaiteur, deux cœurs qui m'aimaient tant ! Selon mon habitude, j'embrassai M. de Saint-M..., qui fut frappé du changement opéré dans ma physionomie. Un mieux sensible se lisait dans tout mon être. Je l'avais constaté avant lui, et seul j'en connaissais les causes...

Les distractions ne me manquaient pas à B...

J'avais à voir une foule de personnes.

Tout cela me semblait maintenant insipide.

J'étais *poursuivie* par une idée constante.

Un nouvel horizon m'apparaissait dans un avenir qui ne pouvait plus être éloigné ! ! !

Avant de laisser L..., j'avais reçu une lettre de la sœur Marie-des-Anges. Mon ancienne maîtresse m'invitait à assister à D... à une retraite annuelle prêchée aux anciennes élèves de l'école normale. Je me promis bien de n'y pas manquer. J'avais un sérieux motif pour cela. Quelles expressions pourraient rendre un compte fidèle de mes impressions, lorsque je franchis le seuil de ce sanctuaire béni, où j'avais vécu de longs jours ! J'y rentrais après dix-huit mois d'absence à peine ! Mais que d'événements passés dans ce court espace !... Que de choses semblaient

me défendre l'entrée de cette maison qu'habitaient l'innocence et la chasteté !

Le premier visage que j'aperçus fut celui de ma bonne maîtresse. Le sien n'avait pas subi d'altération. C'étaient bien toujours la même sérénité, la même expression de grandeur chaste et résignée. On avait prononcé mon nom. Elle accourait avec ce divin sourire qui témoignait de sa joie. Ses deux mains se tendirent spontanément vers moi. Je les approchai de mes lèvres ! ! !

La noble femme me remercia en termes simples et affectueux d'avoir répondu à son appel.

Plus de quarante institutrices, toutes ses élèves, étaient accourues de divers points pour retremper leurs forces par quelques jours de solitude pieuse. Les vacances étant données, la maison tout entière était à notre disposition. Beaucoup parmi elles m'étaient inconnues; d'autres, au contraire, étaient de mon âge et avaient été mes compagnes d'étude.

Je les revis avec infiniment de joie.

Un religieux, missionnaire, prêchait la retraite, dont les exercices avaient lieu dans la chapelle du couvent, asile sacré que, sans doute, je revoyais pour la dernière fois ! ! !...

J'avais besoin de ce calme religieux, au milieu des agitations toujours croissantes de ma vie !

Au moment, peut-être, de mettre une barrière infranchissable entre le passé et l'avenir, j'avais besoin de me recueillir en face de Dieu ! ! !

Mon projet était de m'ouvrir, en toute franchise, à ce confesseur inconnu et d'attendre son arrêt ! On peut se figurer l'étonnement, la stupéfaction que lui causa mon étrange confession ! ! !...

J'avais fini ! Il gardait le silence le plus réfléchi. Mes

chutes, mes misères, n'avaient excité en lui que la plus douce commisération.

J'avais, pour ainsi dire, mis ma destinée entre ses mains, en l'établissant mon juge ! « Mon enfant, me dit-il, la situation est des plus graves et exige de sérieuses réflexions, ce n'est pas dès maintenant que je puis tracer devant vous une ligne de conduite. Revenez demain, et dans deux jours je pourrai vous donner mon avis. »

Mon anxiété était grande. Je sentais mon existence suspendue aux paroles annoncées ! Je ne dormais pas, ou je dormais mal. Le délai fixé était écoulé. Voici le conseil que me donna l'abbé : « Je ne vous dirai pas, me dit-il, ce que vous savez comme moi, c'est-à-dire que vous pouvez, dès à présent, prendre dans le monde le titre d'homme qui vous appartient. Assurément vous le pouvez, mais comment l'obtiendrez-vous? Au prix des plus grands scandales, peut-être. Vous ne pouvez pas cependant garder votre position actuelle, si pleine de dangers. Le conseil que je vous donne est donc celui-ci : retirez-vous du monde, et entrez en religion; mais gardez-vous bien de renouveler l'aveu que vous m'avez fait : un couvent de femmes ne vous admettrait pas. Ce moyen est le seul que je vous propose, et croyez-moi, acceptez-le. »

Je me retirai sans rien promettre, car je ne m'étais pas préparé à un pareil résultat.

On me proposait d'éviter un éclat pour me créer une situation plus dangereuse encore, devant aboutir à un scandale inévitable. D'un autre côté, je n'avais pas le moindre goût pour la vie monacale. Un sentiment trop fort me retenait ailleurs; j'étais résolu à tout, plutôt que de le briser. Dans cet état de choses, je me décidai à attendre les événements.

Le lendemain de ce jour je laissais D... En me séparant de ma chère maîtresse, j'étais bien convaincu que je ne

devais plus la revoir, du moins dans les mêmes conditions ! Tout était donc fini entre elle et moi ! Un abîme allait nous séparer ! Cette pensée m'attrista singulièrement.

Je vois encore son angélique regard fixé sur le mien, tandis que mes mains pressaient les siennes ! ! !

Mon Dieu ! si elle avait pu lire en mon âme ! !

Je tendis mon front à ses lèvres si pures, et les miennes se collèrent sur sa joue ! ! ! C'en était fait ! J'avais rompu pour toujours avec les doux liens de mon passé ! ! !

Arrivé à B..., j'évitai avec un soin extrême toute occasion d'entretien particulier, soit avec ma mère, soit avec M. de Saint-M..., dont la touchante sollicitude ne m'abandonnait pas.

Après son déjeuner je lui lisais le journal, je mettais en ordre ses papiers d'affaires.

On causait familièrement avec cet abandon qui naît de la confiance et de l'estime réciproques.

J'allais ensuite confier au papier mes pensées intimes de chaque jour, mes impressions, mes regrets ; tout cela était destiné à Sara qui, de son côté, m'envoyait régulièrement, une fois par semaine, une longue lettre que je dévorais dans le silence de mes nuits. Chacune de ces missives m'invitait à abréger le temps passé loin d'elle ! Nous étions au milieu d'octobre. J'avais promis à madame P... d'arriver chez elle vers cette époque, et je tenais essentiellement à tenir ma promesse. Combien de temps encore devais-je habiter sa maison ? Je l'ignorais. Une explosion pouvait avoir lieu d'un moment à l'autre. J'y étais résigné à l'avance. Plus la crise approchait, plus je sentais grandir mes forces ! Mais Sara !

Le service des postes avait été modifié. Cette fois je n'arrivai à L... que vers le milieu de la nuit. On ne m'attendait plus à cette heure. Madame P... était au lit. Elle

m'embrassa avec cordialité, et voulut se lever pour me préparer à manger, ce que je refusai formellement.

« Alors, me dit-elle, allez bien vite vous reposer. Sara est couchée, elle dort sans doute. Vous allez la surprendre agréablement. » Je ne me le fis pas répéter deux fois. Ma jeune amie avait reconnu ma voix.

Elle m'attendait les bras ouverts ! ! !

Nous ne dormîmes guère cette nuit-là ! ! !...

Le bonheur nous tint lieu de sommeil pendant de longues heures ! Nous avions tant de choses à nous dire ! ! ! Il en résulta qu'à une heure fort avancée nous n'avions pas bougé !

Madame P... vint entr'ouvrir nos rideaux et nous gourmanda amicalement sur notre paresse.

Je voulus répondre sur le même ton ; mais j'étais réellement troublé. Après le départ de sa mère, Sara me fit une confidence dont je fus atterré ! — Les larmes la suffoquaient ! Si ses craintes étaient fondées, nous étions perdus l'un et l'autre ! Une véritable épée de Damoclès était suspendue sur nos têtes (1).

Sara craignait sa mère autant qu'elle la respectait. L'idée d'avoir à rougir devant elle lui était chose insupportable. Je me représentais parfois le courroux, la fureur, l'indignation de cette mère, apprenant la honte de sa fille ! Et cela en des circonstances impossibles à prévoir ! J'avoue que, tout en redoutant un pareil événement, je l'appelais de tous mes vœux. Cela arrivant, rien ne pouvait s'opposer à notre mariage avec Sara ! Mais que d'amers reproches j'aurais eu à endurer...

Rien de particulier ne vint marquer les premiers mois

(1) On verra plus loin, par l'exposé des détails anatomiques dans lesquels nous entrerons, que, si peu fondées que fussent en réalité ces craintes de paternité, elles avaient du moins pour le jeune couple une apparence de possibilité.

de cette seconde année. La monotonie de notre existence à L... n'était rompue que par les mystérieuses douleurs d'un amour caché à tous, échappant à toutes les prévisions humaines.

Je n'avais plus aucune espèce de rapports avec le curé. Cet homme m'était odieux!

Bien qu'il fît de fréquentes visites à madame P..., il s'abstenait de rentrer à la classe.

Je ne pouvais en douter; ma présence seule l'en empêchait. Il évitait jusqu'aux moindres occasions de m'adresser la parole.

Je m'en félicitais, car je n'aurais peut-être pas eu la force de modérer mon antipathie.

Je l'avais abandonné; par suite, Sara m'avait imité. Sa méchanceté profonde m'était connue.

A un moment donné il pouvait devenir un terrible ennemi et se venger de mon mépris. Ce moment, il l'épiait; je le comprenais.

Pour se dédommager de notre silence à son égard, il avait imaginé un espionnage, le plus douloureux de tous. La plupart de nos élèves se confessaient à lui. Non content de leur adresser une foule de questions personnelles, plus ou moins déplacées, vis-à-vis d'enfants si jeunes, il en arrivait adroitement à se faire rendre par elles un compte détaillé de toutes nos actions. Incapables d'échapper à cette inquisition, les pauvres enfants avouaient tout et nous en prévenaient ensuite. Je m'abstiens ici de qualifier un pareil acte!!!...

Un fait que je dois signaler ici vint attirer l'attention sur notre maison. Une rumeur sourde vint un matin mettre en émoi la population de L... On venait d'apprendre en même temps la grossesse et l'accouchement d'une enfant à peine âgée de quatorze ans, l'étonnement était à son comble. Cette enfant avait été notre élève. On ne lui con-

naissait aucune espèce de relations pouvant faire découvrir le nom de l'auteur.

La maison qu'elle habitait chez ses parents était presque contiguë à la nôtre; nous la voyions donc souvent. A cette nouvelle, madame P... jeta les hauts cris. Elle était sur ce chapitre d'une susceptibilité farouche et parfois ridicule.

Les égarements de la passion ne trouvaient pas d'excuse en cette âme desséchée par la morale étroite de l'abbé.

On le comprend, cet incident était de nature à me faire réfléchir sérieusement aux suites probables de ma liaison avec Sara. Ce qui ajouta à l'effet produit par cet événement, fut la conduite de la jeune fille. Elle refusa constamment de nommer le coupable; son obstination ne put être vaincue. Le médecin qui l'assistait l'avait vue naître; il insista vainement pour obtenir un aveu. Tout fut inutile!!!

Le père de son enfant, dit-elle au docteur, était un commis voyageur. L'indication était assez vague ; il fallut que la famille s'en contentât. Peu de temps après, elle laissa la localité avec son père et sa mère.

Un changement allait s'opérer dans la famille de mon amie. Sa sœur, madame A..., allait partir avec son mari, appelé à de nouvelles fonctions dans un département voisin. C'était un chagrin véritable pour sa mère dont elle était l'idole. C'était en même temps la cause d'un sérieux embarras, car, bien que je fusse en réalité à la tête du pensionnat, madame A... en avait toujours la responsabilité vis-à-vis de l'Académie.

Je n'étais pas encore *majeure* et je ne pouvais par conséquent, sans une autorisation spéciale, prendre la direction réelle de l'institution. Madame P... en causa longuement avec moi. Elle avait fait le rêve de me céder un jour son établissement. A cet égard je ne la contrariais point.

Je voyais s'approcher le jour où tous ses plans tomberaient d'eux-mêmes!!!...

Pour le moment, néanmoins, je devais accepter ses propositions.

Il s'agissait pour moi de demander à M. l'inspecteur d'académie l'autorisation de succéder à madame A... comme maîtresse de pension, jusqu'à l'époque peu éloignée où je pourrais légalement porter ce titre. Ainsi que je l'ai dit, l'inspecteur était parfaitement disposé en ma faveur : un refus de sa part n'était donc pas probable. D'un autre côté, par M. de Saint-M... j'étais *sûre* de l'appui du préfet. Je l'obtins en effet : ma demande fut agréée, ce qui causa la plus grande joie à madame P...

Madame A... partit avec son mari vers le milieu de l'hiver, nous laissant à tous des regrets.

A quelque temps de là les douleurs que j'avais déjà éprouvées se firent ressentir plus fréquentes, plus intenses. Sara s'en inquiétait, insistant toujours pour que je visse un médecin. Pour rien au monde je n'y aurais consenti ; la violence du mal fut telle qu'il fallut s'y résigner.

Prévenue par sa fille, madame P... fit venir le docteur T... Je n'ai pas oublié cette visite; les moindres circonstances me sont encore présentes à l'esprit. Il était près de six heures du soir. On n'avait pas encore allumé. L'appartement où je me trouvais avec le docteur était plongé dans une demi-obscurité dont je ne me plaignais pas.

Les réponses que je fis à ses questions étaient pour lui une énigme au lieu d'être un éclaircissement. Il voulut me sonder. On le sait, vis-à-vis d'une malade un médecin jouit de certains priviléges que personne ne songe à contester. Pendant cette opération je l'entendais pousser des soupirs, comme s'il n'eût pas été satisfait de son examen. Madame P... était là, attendant une parole.

J'attendais aussi, mais dans une disposition d'esprit toute différente.

Debout près de mon lit, le docteur me considérait avec une attention pleine d'intérêt. Des exclamations sourdes lui échappaient dans le genre de celle-ci : « Mon Dieu ! serait-ce possible ! »

Je comprenais à ses gestes qu'il eût voulu prolonger un examen d'où jaillirait la lumière ! ! !...

Ma couverture était relevée. Mes vêtements en désordre laissaient voir la partie supérieure de mon corps ! La main du docteur s'y promenait indécise, tremblante, jusqu'à l'abdomen, siége de mon mal. A force de tâtonnements elle venait de s'y appuyer, sans doute, car je jetai un cri perçant, tout en la repoussant vigoureusement.

Il s'assit alors près de moi, insistant doucement pour que je reprisse du courage ; il en avait sans doute besoin lui-même. La décomposition de son visage trahissait une agitation extraordinaire. « Je vous en prie, lui dis-je, laissez-moi. Vous me tuez ! — Mademoiselle, je ne vous demande qu'une minute, et ce sera fini. » Déjà sa main se glissait sous mon drap et s'arrêtait à l'endroit sensible. Elle s'y appuya à plusieurs reprises, comme pour y trouver la solution d'un problème difficile. Elle ne s'arrêta pas là ! ! ! Il avait trouvé l'explication qu'il cherchait ! Mais il était facile de voir qu'elle dépassait toutes ses prévisions !

Le pauvre homme était sous le coup d'une émotion terrible ! Des phrases entrecoupées s'échappaient de sa gorge, comme s'il eût craint de les laisser passer. J'aurais voulu le voir à cent pieds sous terre ! ! !

Madame P... n'y comprenait absolument rien. Par pitié pour moi elle voulut abréger cette scène fatigante, en entraînant le docteur.

« Adieu, mademoiselle, me dit celui-ci, avec un demi-sourire ; *nous nous reverrons ! ! !*

Je me levai immédiatement pour aller rejoindre Sara, occupée dans la salle d'étude. Son regard m'interrogea. Je la mis en peu de mots au courant de ce qui s'était passé.

Au dîner je remarquai que madame P... était plus sérieuse que de coutume. Elle ne savait pas dissimuler ses impressions; sa préoccupation, son embarras étaient visibles. A la fin du repas j'allai me chauffer un moment dans la cuisine : « Mademoiselle Camille, me dit-elle, j'ai envoyé chercher les remèdes prescrits par le docteur. Mais il ne reviendra pas; je m'y suis formellement opposée. »

Que signifiait une pareille injonction de sa part? Savait-elle quelque chose, et craignait-elle d'en savoir davantage. Voilà ce que je me demandai intérieurement, sans répondre en rien à ses paroles. Quand nous fûmes couchées, Sara m'apprit que le médecin avait eu une longue conférence avec sa mère. Mais c'était tout. C'en était assez pour m'inspirer des craintes que mon amie partageait avec moi!!! Dans cette circonstance, je l'ai su depuis, cet homme, sans s'expliquer ouvertement avec madame P..., lui avait adressé à mon sujet une foule de questions fort délicates, auxquelles celle-ci répondit à peine, ne pouvant croire à la pensée qui les motivait. Le soupçon ne pouvait entrer dans son âme; il eût été terrible; elle le repoussait énergiquement. En face d'une si aveugle obstination, le docteur ne crut pas devoir prendre l'initiative que lui commandaient son titre et sa foi d'honnête homme; il se contenta de l'engager à m'éloigner de sa maison et au plus vite, croyant se dégager par là de toute responsabilité.

Je le répète, son devoir lui traçait une autre ligne de conduite. En pareille circonstance l'indécision n'était pas permise; elle était une faute grave, non-seulement vis-à-vis de la morale, mais aux yeux de la loi. Épouvanté du

secret qu'il avait surpris, il préféra l'ensevelir à tout jamais !

Moins instruite que lui, madame P... était peut-être plus excusable, sans être pourtant à l'abri de tout reproche. La chose valait la peine d'être examinée. Assurément une autre n'eût pas apporté la même faiblesse. Loin d'en vouloir au docteur, elle aurait dû le remercier, et chercher le moyen de sortir de là. Elle ne le fit pas, pour plusieurs raisons, qui toutes étaient mauvaises.

D'abord elle craignait un éclat pouvant porter atteinte à l'honorabilité de sa maison et compromettre ses intérêts. Ensuite elle avait en moi une confiance sans bornes. Accepter les insinuations du docteur, c'était en même temps douter de sa fille, et son orgueil se revoltait à cette idée. Elle poussait la naïveté jusqu'à croire que j'étais dans une ignorance complète de ma position... C'était l'absurde poussé au dernier degré !!! Je n'ai jamais pu comprendre qu'une femme de son âge, de son expérience, pût conserver une semblable illusion ! L'affection que me témoignait Sara ne devait-elle pas lui ouvrir les yeux? Non. Elle aurait craint de nous donner l'éveil, en nous montrant le plus léger soupçon ! Pauvre femme !!!

Cet incident, quelque grave qu'il fût, ne changea en rien notre train de vie ordinaire. Madame P... avait repris sa sérénité, nous notre gaieté. Dans une excursion au dehors, il nous arriva souvent de rencontrer le docteur T... Je coudoyais Sara. Il passait, non sans me saluer avec un sourire ! Que devait-il penser en nous voyant rire, accouplés ! ! ! Étrange situation !... Son silence, son attitude à mon égard me semblaient une énormité révoltante !

J'eus plusieurs fois l'idée de provoquer une explication de sa part, en lui mettant sous les yeux la fausseté d'une situation dont il me fallait sortir, à quelque prix que ce fût. Sara repoussait bien loin toute détermination de ce

genre. C'était pour elle, non plus la réparation, mais la honte, la médisance attachée à toute sa vie! Hélas! je le comprenais!

Le monde, après avoir flétri en quelque sorte une liaison innocente, en apparence, serait-il indulgent pour une intrigue amoureuse? Non, sans doute; il devait être impitoyable! Il voudrait nous faire cruellement expier le bonheur silencieux de deux années! Il avait été chèrement acheté ce bonheur!

Mes occupations n'avaient pas été interrompues. Un jour, en présence de Sara, madame P... me faisait des recommandations maternelles, relatives à ma santé. Sans être malade, j'étais réellement fatigué, affaibli. Mes nuits étaient agitées.

Une sueur presque continuelle, sinon abondante, augmentait encore mon malaise. Tous les soirs, avant le coucher, on me préparait une boisson réchauffée toute la nuit par la flamme d'une veilleuse : « Vous n'omettez pas de la prendre, n'est-ce pas, mademoiselle Camille, me dit madame P... — Sois tranquille, maman, je couche avec elle, et je m'en charge. » Sa mère s'était redressée tout à coup. « Quant à cela, je te le défends expressément! J'ai mes raisons. Et j'ajouterai que si mon autorité ne suffit pas, j'aurai recours à celle d'un autre. Je t'en fais un cas de conscience. » Nous ne répondîmes pas, et pour cause.

Bizarre contradiction! Cette femme rougissait intérieurement de cette intimité de nos rapports, et elle tolérait ma présence dans une institution de ce genre. Elle voyait un danger pour sa fille dans une nuit passée à mes côtés; elle n'en voyait pas à partager le même appartement, vivre de la même vie, dans cet échange habituel de soins familiers, de caresses, de baisers!...

Tout cela lui paraissait sans doute fort innocent. Aujourd'hui même je cherche encore le mot de cette énigme. Il m'échappe.

A partir de ce moment commença pour nous une nouvelle phase de notre existence, de laquelle pouvait naître un danger que nous n'étions plus seuls à redouter. Une surveillance active, quoique dissimulée, suivait chacun de nos pas. Madame P..., malgré son apparente tranquillité, avait perdu cette insouciance affectée que n'avaient pu ébranler les avertissements du docteur. Elle avait de nouveau fait la défense formelle à sa fille de partager mon lit. C'était une transaction tardive, devenue plus dangereuse qu'utile.

En effet, comment admettre que cette défense, quelque solennelle qu'elle fût, pût être respectée par nous? N'était-ce pas demander à la nature un sacrifice héroïque dont elle est incapable ! ! !

Pour détourner les soupçons, il fut décidé que le soir chacun occuperait son lit séparément. Seulement, vers le milieu de la nuit, le premier éveillé allait rejoindre l'autre jusqu'au lendemain matin. De cette façon, à moins d'événements imprévus, personne ne pouvait nous surprendre, car les dortoirs étaient entièrement séparés du principal corps de logis, et madame P... n'y venait jamais.

Dans le courant de l'été, je reçus la visite de l'inspecteur de l'arrondissement. Il fut tel que je le désirais, c'est-à-dire courtois et bienveillant. D'habitude, il était escorté de monsieur le curé. Cette fois, il vint seul. Décidément je ne plaisais pas à notre estimable pasteur; cela me valait au moins d'être dispensé de sa présence, à laquelle je n'attachais pas précisément beaucoup de prix !...

On attendait dans la famille un nouveau-né. La sœur cadette de Sara allait être mère pour la première fois. Inutile de dire que ce moment était attendu par tous avec la plus vive impatience ! La jeune femme venait tous les jours à la maison. Les préparatifs étaient faits.

Devant moi, l'*amie intime* de Sara, on ne se gênait pas;

naturellement, j'étais initié à tous ces petits détails secrets qui se communiquent entre personnes du même sexe !!!...

Une nuit, nous dormions depuis peu de temps mon amie et moi, lorsqu'on vint heurter à la porte de l'escalier ouvrant sur les deux salles. La servante venait nous annoncer la naissance d'une petite fille. Saisie au moment de se coucher par les douleurs de l'enfantement, la jeune femme avait pris le bras de son mari, et s'était rendue en toute hâte chez sa mère. Deux ou trois heures après, elle donnait le jour à une fille.

Nous étions descendus immédiatement, vêtus à peine, poussés par la curiosité, autant que par l'intérêt. Madame P... était rayonnante de joie. Je m'approchai du lit où reposait la jeune mère. Elle nous tendit les mains à tous deux, avec une expression d'ineffable ravissement !

La souffrance avait encore embelli ses traits, et leur avait donné ce charme particulier qui révèle toutes les joies de la maternité. Sa main nous avait montré le berceau placé à ses côtés. Sara avait découvert la petite créature, et la couvrait de baisers.

Je contemplais cette scène avec une émotion que je contenais à grand'peine !!!...

Debout, entre les deux lits, je regardais, tantôt Sara, tantôt cet enfant. Ma vue ne pouvait s'en détacher!!!...

Mon émotion n'avait pas échappé à madame P... Elle me regardait attentivement, ne sachant à quoi attribuer la rêverie dans laquelle j'étais plongé... Si le bandeau qui lui couvrait les yeux eût été moins épais, si son aveuglement eût été moins grand, sans doute la vérité dans tout son éclat pouvait lui apparaître, et remplacer par l'épouvante son impassible confiance !!! Aima-t-elle mieux rester dans le doute que d'aborder ce terrible mystère ? Cela peut être...

Tous les jours, je venais passer de longues heures dans

cette chambre. L'état de madame G... était des plus satisfaisants.

Quand elle put se lever, elle venait nous trouver pendant la récréation, allaitant son enfant sous nos yeux ! ! !

Sara idolâtrait sa petite nièce. Elle l'enviait à sa sœur ! Qui sait ! ! !

Au milieu du bonheur qui m'enivrait, j'étais affreusement torturé. Que faire, mon Dieu, que résoudre !

Ma pauvre tête était un chaos duquel je ne pouvais rien démêler. M'ouvrir à ma mère ! Mais il y avait de quoi la tuer ! Non ! Elle ne pouvait être initiée par moi à une telle découverte !

Prolonger indéfiniment la situation !

C'était m'exposer inévitablement aux plus grands malheurs ! C'était outrager la morale dans ce qu'elle a de plus inviolable, de plus sacré !

Et plus tard, ne pouvait-on pas me demander compte d'un silence coupable, et faire peser sur moi les tristes conséquences que d'autres auraient dû prévoir !...

Les vacances approchaient. J'allais de nouveau me séparer de ma bien-aimée Sara. Nos adieux furent tristes, les miens surtout, car je n'étais pas certain de la revoir... Je la laissais sans lui faire part de mes projets.

J'arrivai à B... la mort dans l'âme.

On allait exiger de moi des explications que j'étais résolu à ne pas donner. M. de Saint-M... était contraint, embarrassé. Toutes mes lettres lui avaient été lues.

Il en cherchait vainement le sens. Ma tristesse lui faisait mal. Sans la comprendre, il prévoyait quelque catastrophe. Cette crainte était augmentée encore par le silence pénible dans lequel je me renfermais obstinément.

Ma mère et lui attendirent ainsi un aveu qui ne vint pas. Un mois s'était passé de la sorte. Le moment du départ approchait.

Mes forces étaient à bout. Je voyais arriver avec terreur le moment fatal !... Ma mère eut plus de courage. Il ne me restait plus que quelques jours à rester près d'elle !

Je la vis, un matin, rentrer dans ma chambre, et s'asseoir près de mon lit : « Camille, me dit-elle, tu as compris, n'est-ce pas, que tu ne peux t'éloigner ainsi de nous. Tes paroles, ta conduite inconcevables exigent une explication que je te supplie de m'accorder. » Elle ne put en dire davantage. Sa voix tremblait. Je baissai la tête sans répondre, pendant deux ou trois minutes !

Soudain, un trait de lumière me traversa l'esprit : « C'est bien, dis-je, tu veux savoir, tu sauras tout. Mais pas aujourd'hui ! Attends jusqu'à demain. C'est tout ce que je te demande. » Elle se retira.

La nuit suivante je ne dormis pas une seconde. A quatre heures du matin j'étais debout. En un clin d'œil, j'avais pris mes vêtements. Personne n'était levé dans la maison. J'ouvris sans bruit toutes les portes, et je me trouvai dans la rue.

Dans les circonstances ordinaires de la vie, j'ai souvent manqué de courage, d'initiative.

En face du danger, je me relève. Le malheur me trouve plein de force. Il en était ainsi dans cet instant, où je jouais l'avenir de toute ma vie... La lutte probable me donnait un élan surnaturel.

A cinq heures, j'étais agenouillé dans la chapelle de l'évêché. Monseigneur de B... disait tous les jours la messe à cette heure-là. A l'issue de sa messe, on le trouvait au confessionnal. La réputation de l'éminent prélat était universelle. Homme de génie par excellence, l'évêque de B... jouissait d'une suprématie incontestable dans l'épiscopat français. Quant à ses diocésains, ils lui avaient voué un culte qui ne peut se comparer. On était fier de lui. J'avais compris que là seulement je trouverais conseil et protection.

La messe finie, je fis un signe au valet de chambre qui la servait, pour le prier de prévenir Sa Grandeur. Il revint aussitôt me dire d'entrer à la sacristie. Je m'en approchai, non pas avec crainte, mais avec une énergie qui tenait du désespoir.

Je reçus la bénédiction épiscopale, et je m'agenouillai sur le prie-Dieu réservé aux pénitents. Ma confession fut entière. Elle devait être longue. Le prélat m'avait écouté avec un religieux étonnement. Ce n'était pas en vain que j'avais compté sur son indulgence. Mes paroles étaient un cri de suprême détresse auquel sa grande âme ne fut pas insensible ; son regard d'aigle avait mesuré l'abîme ouvert sous mes pas... Mes aveux si pleins de franchise le prévenaient en ma faveur.

Tout ce que la religion chrétienne peut offrir d'encouragements, de consolations, je le ressentis là!... Les quelques moments passés auprès de cet homme si grand sont peut-être les plus beaux de ma vie. « Mon pauvre enfant, me dit-il, quand son interrogatoire fut fini, je ne sais encore comment tout cela doit se terminer. M'autorisez-vous à user de vos secrets? Car, bien que je sache à quoi m'en tenir sur votre propre compte, je ne puis être juge en pareille matière. Aujourd'hui même je verrai mon médecin. Je m'entendrai avec lui sur la conduite à tenir. Revenez donc demain matin, et soyez en paix. »

Le lendemain, à la même heure, j'étais à l'évêché. Monseigneur m'attendait. « J'ai eu, me dit-il, une entrevue avec le docteur H... Trouvez-vous dans son cabinet, aujourd'hui, avec votre mère. » J'avais prévenu celle-ci la veille. Son anxiété ne peut se décrire. A l'heure dite, nous étions chez le docteur. Ce n'était pas ce qu'on appelle un médecin généralement répandu ; mais c'était un homme de science dans toute l'acception du mot.

Il avait compris toute la gravité de la mission qui lui était confiée. Elle le flattait dans son orgueil, parce que, assurément, c'était la première qui lui arrivât de ce genre, et je dois dire qu'il était à sa hauteur.

Je ne m'étais pas attendu néanmoins à une investigation aussi sérieuse de sa part.

Il me déplaisait de le voir s'initier de lui-même à mes plus chers secrets, et je répondis en termes peu mesurés à quelques-unes de ses paroles qui me semblaient une violation.

« Ici, me dit-il alors, vous ne devez pas seulement voir en moi un médecin, mais un confesseur. Si j'ai besoin de voir, j'ai aussi besoin de tout savoir. Le moment est grave pour vous, plus que vous ne le pensez peut-être. Je dois pouvoir répondre de vous en toute sécurité, à Monseigneur d'abord, et sans doute aussi devant la loi, qui en appellera à mon témoignage. » Je me dispense d'entrer ici dans le détail minutieux de cet examen, après lequel la science s'inclina convaincue.

Il lui restait maintenant à faire réparer une erreur commise en dehors de toutes les règles ordinaires. Pour la réparer, il fallait provoquer un jugement en rectification de mon état civil.

« Franchement, me dit le bon docteur, votre marraine a eu la main heureuse en vous appelant Camille? Donnez-moi la main, *mademoiselle;* avant peu, je l'espère, nous vous appellerons autrement. En vous laissant, je vais me rendre à l'évêché. Je ne sais ce que décidera Monseigneur, mais je doute qu'il vous permette de retourner à L... De ce côté-là, votre position est perdue; elle n'est pas tolérable. Ce qui me surpasse, c'est que mon confrère de L... se soit compromis jusqu'à vous y laisser aussi longtemps, sachant ce que vous êtes. Quant à Madame P.., sa naïveté ne s'explique pas. » Il adressa ensuite quelques paroles

d'encouragement à ma pauvre mère, dont la stupeur était à son comble. « Vous avez perdu votre fille, c'est vrai, lui dit-il; mais vous retrouvez un fils que vous n'attendiez pas. »

Notre entrée dans l'appartement de M. de Saint-M... fut un événement. Le noble vieillard se promenait de long en large pour dissimuler son impatience fébrile. A notre vue, il s'arrêta; ma mère le conduisit à son fauteuil et s'assit à ses pieds. Je me plaçai à quelque distance, peu désireux d'entamer le récit de ce qui venait de se passer. De temps à autre M. de Saint-M... levait les yeux sur moi et répondait par une exclamation aux détails que lui donnait ma mère. Stupéfait d'abord, il envisagea la situation avec plus de calme, calculant aussi qu'elle pouvait me donner dans l'avenir une position plus avantageuse. Avec de bonnes protections, on pouvait l'espérer. « C'est égal, disait-il, il me fallait arriver à quatre-vingt ans pour assister à un pareil dénoûment, et c'est toi, Camille, qui devais me le procurer! Puisses-tu être heureux plus tard, pauvre enfant! » J'étais troublé de façon à ne pouvoir répondre; mon imagination en délire ne pouvait s'arrêter à une idée sérieuse, réfléchie.

Par instants je me demandais si je n'étais pas le jouet d'un rêve impossible.

Ce résultat inévitable que j'avais prévu, désiré même, m'effrayait maintenant comme une énormité révoltante. En définitive, je l'avais provoqué, je le devais sans doute; mais qui sait? Peut-être avais-je eu tort. Ce brusque changement qui allait me mettre en évidence d'une façon si inattendue ne blessait-il pas toutes les convenances?...

Le monde, si sévère, si aveugle dans ses jugements, me tiendrait-il compte d'un mouvement qui pouvait passer pour de la loyauté, et ne s'attacherait-il pas plutôt à le dénaturer, à m'en faire un crime?

Hélas! je ne pus faire alors toutes ces réflexions. La voie était ouverte ; j'y étais poussé par la pensée du devoir à accomplir. Je ne calculais pas.

Le lendemain de ce jour, je me rendis à l'évêché. Monseigneur m'attendait. « J'ai vu le docteur, me dit-il, et je sais tout. Après mûre réflexion, voilà ce que j'ai décidé : Vous allez retourner à L..., pour quelques jours encore, afin d'enlever à votre départ l'éclat qu'il pourrait avoir, et pour vous, et pour la maison que vous dirigez. Je vous donne là une grande preuve de confiance. N'en abusez pas. Faites-vous remplacer le plus tôt possible et revenez ici, après quoi on avisera au moyen de vous faire une nouvelle place dans la société. »

Deux jours après, j'étais à L... Prévenue de mon arrivée, Sara m'attendait. Après les premiers embrassements, elle fut frappée de l'air de profonde gravité répandue sur ma physionomie. Comme elle m'en faisait l'observation, je m'assis sur le bord de mon lit, lui lançant un regard douloureux. « Ma bien-aimée, lui dis-je d'un accent ému, l'heure de la séparation est arrivée ; » et je lui racontai brièvement ce qui venait de se passer à B... Je vois encore son doux et cher visage et l'air de sombre tristesse qui vint le décomposer. Elle ne parla pas ; mais son regard éteint semblait me reprocher, comme une faute, l'importante détermination que j'avais prise sans elle. Si tu l'avais voulu, disait ce regard, nous pouvions être heureux encore de longs jours. Mais je ne suffis plus sans doute ; tu as soif d'une existence libre, indépendante, que je ne puis te donner.

En effet, il y avait de tout cela dans l'espèce de dégoût qui s'était emparé de moi. Je ne vivais plus. La honte que j'éprouvais de ma position actuelle eût suffi seule à me faire rompre avec un passé dont je rougissais.

Ce vaste désir de l'inconnu me rendit égoïste, en m'em-

pêchant de regretter les liens si chers que j'allais briser par ma propre volonté.

Plus tard, je devais me repentir amèrement de ce que je regardais alors comme un impérieux devoir. Le monde devait m'apprendre bientôt que j'avais fait acte de faiblesse stupide, et m'en punir cruellement.

Les quelques jours que je passai à L... furent vraiment pénibles. Ma pauvre Sara ne pouvait dissimuler toujours les larmes qui l'oppressaient. Elle évitait soigneusement la présence de sa mère qui, elle-même, le croirait-on, ne pouvait s'habituer à l'idée de mon départ définitif.

J'avais eu, à cet égard, une explication avec elle, et, sans entrer dans le détail des considérations qui me faisaient agir, j'avais été forcé, pour lui en faire sentir toute la gravité, d'invoquer l'autorité de Monseigneur de B.., dont la volonté expresse ne me laissait plus la liberté du choix.

A ces vagues motifs, qui devaient être pour cette mère aveugle un avertissement terrible, elle répondait par une incrédulité vraie ou jouée qui dépasse toute croyance. Je me l'explique pourtant. Tant que j'étais sous son toit, elle ne pouvait donner une raison apparente à ma conduite, sans se mettre, vis-à-vis de moi, sur un pied hostile qui eût éveillé les soupçons de sa famille et du monde. C'est là ce qu'elle voulait éviter à tout prix. Au fond elle m'approuvait, je n'en puis douter, et son apparente sécurité cachait d'horribles angoisses dont sa fille était l'*objet*. Car si jusqu'alors elle avait fermé l'oreille à l'évidence, aux suggestions de son médecin, cela ne lui était plus permis. La vérité lui apparaisait dans tout son jour, et quelle devait être sa douleur en songeant aux suites de sa coupable confiance! Rien néanmoins dans ses paroles, dans ses gestes, ne trahissait l'état de son âme. C'était une femme vraiment forte, ou d'une niaise ignorance. En face de Sara et de ses autres enfants, elle jouait un rôle admirable

de simplicité touchante, sans aucune affectation, qui ne pouvait donner prise à la plus légère critique. Son affection pour moi était-elle feinte? je l'ignore. Dans tous les cas l'esprit le plus prévenu s'y fût laissé prendre. Tous nous trompions et nous étions trompés, et cela de la meilleure foi du monde.

Jamais situation plus étrange, plus difficile, ne vint réunir trois personnes dans une communauté d'idées où tout était fausseté indigne, comédie incroyable de sentiments avoués avec le plus magnifique sang-froid.

Pour madame P..., j'étais et je devais toujours être la compagne choisie de sa fille.

Pour sa mère et les autres, Sara regrettait en moi l'amie, la sœur dont elle pouvait hautement déplorer l'absence, sans que nul y trouvât à redire. Celui qui, initié à tous ces mystères, nous eût vus tous les trois, discutant le nombre de jours que je passerais encore dans la maison de L..., se fût cru à une représentation de *Figaro* ou du Gymnase, et assurément jamais acteur idolâtré ne mit plus de vérité dans un rôle invraisemblable.

Chaque jour amenait une nouvelle scène, à ce point que j'en étais abasourdi, exaspéré.

Une après-midi, pendant que les élèves étaient en récréation, j'avais suivi Sara dans sa chambre... Mon départ était toujours le sujet de la conversation et de nouvelles larmes. Mon amie, debout à sa fenêtre, et une main passée autour de mon cou, pleurait silencieusement, quand sa mère entra tout à coup, avec sa sœur cadette.

Toutes deux s'assirent naturellement, comme pour s'associer à notre chagrin. Madame P... nous regarda tranquillement. « *Mademoiselle* Camille, me dit-elle, vous voyez combien vous êtes regrettée, et vous persistez donc dans votre résolution? Qui vous remplacera près de Sara, près de moi? » Je ne saurais dire l'effet que me produi-

sirent ces paroles. J'en fus terrassé. C'était le comble de l'audace ingénue. C'était tenter Dieu.

Devais-je répondre par un aveu brutal, et flétrir cette chaste fleur dont le parfum m'enivrait encore? Non assurément. Au prix de toute sa vie Sara ne se fût pas exposée à rougir devant sa mère et sa sœur. Le secret de notre amour devait mourir entre Dieu et moi.

Je répondis donc qu'une force indépendante de ma volonté m'obligeait à partir promptement, sans regarder en arrière. La jeune femme présente à cet entretien se taisait, et je comprenais instinctivement que mon secret n'en était plus un pour elle.

Sara occupait toute son attention; elle épiait tous ses mouvements. La pauvre enfant, tout entière à sa douleur, ne voyait pas cela. Elle me tenait embrassé. Chacune de ses larmes était accompagnée d'un sanglot expressif. L'heure de la classe vint mettre fin à cette scène pendant laquelle je fus au supplice.

Peu de jours après, madame P... fit une absence et me prévint, à son retour, qu'elle avait trouvé à me remplacer, grâce à l'inspecteur de l'arrondissement. Je me préparai donc à partir d'un moment à l'autre, non sans un grand déchirement. La jeune fille annoncée arriva enfin; je la reconnus pour une ancienne élève de l'école normale de D... Nos rapports furent assez froids. Sa présence était pour moi une gêne perpétuelle, et le signal d'une *séparation* désormais inévitable.

Témoin de l'intimité qui me liait à Sara et des regrets de sa mère, elle recherchait en vain les causes de mon départ précipité. Elle fut bientôt convaincue, qu'à l'exemple de ma tante, qui avait été sa compagne d'études, j'allais entrer en religion. Sa supposition me fit sourire. Mais je ne je crus pas nécessaire de la désabuser.

Je devais rester deux ou trois jours de plus pour la met-

tre au fait de notre mode d'enseignement, non pas que je le jugeasse nécessaire, mais parce que madame P... m'en avait prié.

Sara lui parlait peu. Elle lui avait déplu tout d'abord. Cela devait être ! Elle pouvait prendre ma place ; mais non pas me remplacer.

Le soir même de son arrivée, je manifestai l'intention de lui donner mon lit au dortoir qui, maintenant, devait être le sien, et d'occuper la petite chambre de Sara. Mon amie voulut m'en détourner; sa mère m'approuva. Nous fûmes donc séparés cette première nuit; mais le lendemain matin Sara vint faire sa toilette près de moi, après m'avoir offert son bonjour quotidien. Il en fut ainsi jusqu'à mon départ, fixé définitivement à la fin de la semaine.

M. le curé en avait été prévenu par une lettre de Monseigneur de B..., aujourd'hui archevêque de.... J'allai donc, par pure bienséance, lui en parler. Je m'en repentis cruellement. Cet homme absurde ne trouva pas un mot encourageant à me dire dans la situation incroyable qui m'était faite. Rien ne pouvait fléchir l'inflexible rigueur de cet homme. Il ne me pardonna jamais. Que lui avais-je fait ? Rien. Inutile de dire que je ne retournai pas lui faire mes adieux, bien que madame P... m'en eût prié.

Je ne vis personne à L.., et, bien que mon départ y fût déjà connu, il se fit sans bruit, sinon sans les commentaires obligés qui servent d'aliment aux causeries de commères, en province.

Mon dernier jour était arrivé. J'allais enfin quitter la douce retraite, témoin de mes joies ignorées. J'allais voir, sous une nouvelle face, ce monde que j'étais loin de soupçonner.

Mon inexpérience me préparait de tristes désenchantements. Je voyais tout alors sous un jour radieux et pur de

tout nuage! Pauvre insensé que j'étais; je tenais le bonheur, la vraie félicité, et j'allais, de gaieté de cœur, sacrifier tout cela à quoi, à une idée, une sotte peur!!! Oh! je l'ai bien expié!! Au reste, à quoi bon les plaintes, les regrets? J'ai subi ma destinée, j'ai accompli, avec courage, je crois, les devoirs pénibles de ma situation. Beaucoup riront. Ceux-là je leur pardonne et je leur souhaite de ne connaître jamais les douleurs sans nom qui m'ont accablé!!!

Mes préparatifs étaient terminés. J'avais fait mes derniers adieux à mes élèves. Pauvres chères enfants! Avec quelle émotion j'avais embrassé leurs jeunes fronts! Je les contemplai avec amour, me reprochant presque les jours passés avec elles dans une grande et si étroite intimité!

Il était sept heures du matin. Sara devait venir m'accompagner jusque sur la grand'route, où passait la diligence. J'avais le cœur affreusement serré quand je m'approchai de madame P... pour prendre congé. Elle, de son côté, souffrait violemment. La douloureuse contraction de ses traits le disait assez. Il y avait beaucoup de choses dans son silence. Du regret, d'abord; car, malgré tout, elle m'aimait sincèrement, loyalement. Mais, à côté de cette affection spontanée, il y avait du ressentiment, je n'en doute plus. Elle y voyait clair alors. Pouvait-elle me pardonner le rôle mystérieux que j'avais joué dans sa maison, près de sa fille dont la pureté lui était si chère? Je ne puis croire néanmoins qu'elle soupçonnât l'*intimité* de nos relations. Non, car avec la violence de ses sensations, elle en eût été foudroyée. Ma bonne foi lui était un sûr garant de la chasteté de son enfant.

Rare et déplorable naïveté de la part d'une mère!... Dans son ignorance des choses de la vie, elle ne pouvait admettre que je pusse reparaître dans le monde avec un nom, un état appropriés à mon sexe. « Ainsi, chère Ca-

mille, me dit-elle, il me faudra un jour peut-être vous appeler : *Monsieur!* Oh! non, cela ne sera pas, dites? — Cela sera, pourtant, madame, et avant peu, sans doute. Demandez plutôt à Monseigneur de B... — Mais enfin que dira le monde! L'éclat qui en résultera retombera nécessairement sur ma maison! et alors! »

C'était là sa plus grande préoccupation, son cauchemar. Elle voyait son pensionnat perdu, sa considération gravement atteinte. Devant cette perspective elle oubliait sa fille, elle ne songeait pas à ce qu'avait pu être le passé, mais à ce que serait l'avenir.

« Allons, adieu, chère *fille!* » Et l'excellente femme n'en put dire davantage; Sara s'était détournée, retenant ses larmes. Je lui fis un signe et nous partîmes, prenant un chemin détourné pour ne pas traverser le bourg. J'avais pris son bras que je serrais étroitement sur ma poitrine. Elle, de temps à autre, me donnait une pression de main. Nos regards se rencontraient alors et suppléaient éloquemment aux phrases qui venaient expirer sur nos lèvres.

Quel homme nous voyant ainsi enlacées eût pu découvrir le drame mystérieux de ces deux jeunes existences en apparence si calmes, si douces?

Le vrai ne dépasse-t-il pas quelquefois toutes les conceptions de l'idéal, quelque exagéré qu'il puisse être? Les métamorphoses d'Ovide ont-elles été plus loin?

J'avais pressé une dernière fois dans mes bras celle que j'appelais ma sœur et que j'aimais avec toute l'ardeur d'une passion de vingt ans. Mes lèvres avaient effleuré les siennes. Nous nous étions tout dit. Je partais cette fois emportant dans mon âme tout le bonheur dont j'avais joui pendant ces années, le premier, l'unique amour de ma vie. La voiture, en s'éloignant, m'avait dérobé la vue de ma bien-aimée. Tout était fini.

Je crois avoir tout dit concernant cette phase de mon existence de jeune fille. Ce sont les beaux jours d'une vie vouée désormais à l'abandon, au froid isolement. O mon Dieu! quel sort fut le mien! Mais vous l'avez voulu, sans doute, et je me tais. De retour à B..., il fallut s'occuper des démarches relatives à mon apparition dans le monde civil comme sujet du sexe masculin.

Le docteur H... avait déjà préparé un volumineux rapport, chef-d'œuvre de style médical, destiné à provoquer devant les tribunaux une requête en rectification, laquelle devait être ordonnée par la cour de S.., lieu de ma naissance. Armé de cette pièce, je partis pour cette ville, muni en outre de recommandations particulières pour le président et le procureur impérial. Ma mère m'accompagnait. Notre première visite fut pour le vieux curé qui connaissait depuis longtemps ma famille. Je n'essayerai pas de donner ici une idée de son étonnement naïf à la lecture de la lettre que lui adressait à ce sujet Monseigneur de B... On le comprendra aisément. De tels faits sont assez rares pour que la curiosité s'en mêle. M. le président de L... de V... nous fit le meilleur accueil. Après avoir pris connaissance des faits et m'avoir adressé quelques questions : « Vous allez, nous dit-il, vous rendre de ma part chez M. D..., mon avoué, et lui remettre toutes ces pièces. Le reste se fera sans vous. Si plus tard votre présence était nécessaire, on vous le ferait savoir. » Nous repartîmes dès le lendemain, sans avoir prévenu ma famille de ce qui se préparait pour moi. Je voulais en garder le secret jusqu'au dénoûment qui allait être prochain. Une seule personne avait été exceptée : c'était mon aïeul maternel. Lui fut épouvanté, car il prévoyait à tort une issue dangereuse à notre repos à tous. Je le tranquillisai de mon mieux, l'assurant que tout se passerait légalement et convenablement.

Personne autre que lui ne connut donc le motif de notre

voyage ; cependant je dois signaler quelques remarques, au moins étranges, qui furent faites sur ma personne. On m'avoua tout cela dans la suite. Une intime amie de ma mère avait été singulièrement frappée de ma démarche, de mon extérieur, de mes allures tant soit peu cavalières.

Autre part ce fut la même chose. C'était à l'hôpital où j'étais resté pendant trois ans, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de dix ans, parmi les jeunes orphelines de mon âge. J'y avais revu l'aumônier avec infiniment de plaisir. La bonne supérieure m'appela encore sa *chère fille*. Elle nous reconduisit jusqu'à la porte en causant. Pendant ce temps-là une jeune fille de la maison, dont j'avais été la compagne favorite, nous observait d'une fenêtre. La rusée remarqua que je tenais mon parapluie sous le bras gauche et que j'avais la main droite dégantée derrière le dos. Cela lui parut assez peu gracieux de la part d'une *institutrice*. Mes mouvements du reste étaient en harmonie avec ma physionomie, aux traits durs et sévèrement accentués.

Il y avait à peu près quinze jours que j'étais de retour à B... lorsque l'avoué chargé de la requête me fit savoir que le tribunal avait, dans une première audience, nommé le docteur G... pour procéder à un nouvel examen avant de rendre une sentence définitive, et que ma présence était nécessaire chez le médecin.

Il fallut se résigner. Je m'y attendais d'ailleurs.

Inutile de dire que ce second examen eut le même résultat que le premier, et que, d'après le rapport auquel il donna lieu, le tribunal civil de S... ordonna que rectification fût faite sur les registres de l'état civil, en ce sens que je devais y être porté comme appartenant au sexe masculin en même temps qu'il substituait un nouveau prénom à ceux féminins que j'avais reçus à ma naissance.

J'étais à B... lorsque cet arrêt fut rendu. On m'y avait

envoyé la minute du jugement consigné plus tard dans les *Annales de médecine légale* (1).

(1) Il est indispensable pour la complète intelligence du récit et plus encore pour bien faire voir à quel point il est conforme à la réalité des faits, de reproduire en entier le rapport médico-légal dont il est ici question. Non-seulement, en effet, on y trouvera un portrait fidèle de celui qu'il concerne et une description exacte de sa conformation physique, qui permet de comprendre les détails intimes dans lesquels il est entré, mais encore dans l'exposé des circonstances qui ont motivé l'intervention du médecin légiste, et qui sont ici rétablies en toute vérité, on reconnaîtra combien peu s'en est éloigné le malheureux qui a écrit ces pages.

Question d'identité. Vice de conformation des organes génitaux. Hypospadias. Erreur sur le sexe, par le docteur Chesnet, de la Rochelle (*Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, 2e série, t. XIV, p. 206; juillet 1868). — « Je soussigné, docteur en médecine, demeurant à la Rochelle (Charente-Inférieure), expose à qui de droit ce qui suit: Un enfant né des époux B..., le 8 novembre 1838, fut déclaré à l'état civil comme une fille, et, quoique inscrite sous les noms d'Adélaïde-Herminie, ses parents prirent l'habitude de l'appeler Alexina, nom qu'elle a continué à porter jusqu'à ce moment. Placée dans les écoles de jeunes filles, et plus tard à l'école normale du département de la Charente-Inférieure, Alexina a obtenu il y a deux ans un brevet d'institutrice et en exerça les fonctions dans un pensionnat. S'étant plainte de douleurs vives qu'elle éprouvait dans l'aine gauche, on se décida à la soumettre à la visite d'un médecin qui ne put retenir, à la vue des organes génitaux, l'expression de sa surprise. Il fit part de ses observations à la maîtresse du pensionnat, qui chercha à tranquilliser Alexina en lui disant que ce qu'elle éprouvait tenait à son organisation, et qu'il n'y avait point à s'en inquiéter.

« Alexina, toutefois préoccupée d'une sorte de mystère dont elle entrevoyait qu'elle était l'objet et de quelques paroles échappées au médecin pendant la visite, commença à porter sur elle-même plus d'attention qu'elle ne l'avait encore fait. En rapport tous les jours avec des jeunes filles de quinze à seize ans, elle éprouvait des émotions dont elle avait peine à se défendre. Plus d'une fois, la nuit, ses rêves étaient accompagnés de sensations indéfinissables, elle se sentait mouillée et trouvait le matin sur son linge des taches grisâtres et comme empesées. Surprise autant qu'alarmée, Alexina confia l'état si nouveau de son âme à un ecclésiastique qui, non moins étonné sans doute, l'engagea à profiter d'un voyage qu'elle devait faire à R... où demeure sa mère pour consulter Monseigneur. Elle se présenta en effet à l'évêché, et, à la suite de cette visite, je fus chargé d'examiner avec soin Alexina et de donner mon avis sur son véritable sexe. De cet examen résultent les faits suivants:

« Alexina, qui est dans sa vingt-deuxième année, est brune, sa taille est

En consultant cet ouvrage, je découvris que pareil fait s'était passé en 1813, dans un département du Midi, sinon

de 1 mètre 59 centimètres. Les traits du visage n'ont rien de bien caractérisé et restent indécis entre ceux de l'homme et ceux de la femme. La voix est habituellement celle d'une femme, mais parfois dans la conversation ou dans la toux, il s'y mêle des sons graves et masculins. Un léger duvet recouvre la lèvre supérieure; quelques poils de barbe se remarquent sur les joues, surtout à gauche. La poitrine est celle d'un homme; elle est plate et sans apparence de mamelles. Les règles n'ont jamais paru, au grand désespoir de sa mère et d'un médecin qu'elle a consulté, et qui a vu toute son habileté rester impuissante à faire apparaître cet écoulement périodique. Les membres supérieurs n'ont rien des formes arrondies qui caractérisent ceux des femmes bien faites; ils sont très-bruns et légèrement velus. Le bassin, les hanches sont ceux d'un homme.

« La région sus-pubienne est garnie d'un poil noir des plus abondants. Si l'on écarte les cuisses, on aperçoit une fente longitudinale s'étendant de l'éminence pubienne aux environs de l'anus. A la partie supérieure se trouve un corps péniforme, long de 4 à 5 centimètres de son point d'insertion à son extrémité libre, laquelle a la forme d'un gland recouvert d'un prépuce légèrement aplati en dessous et imperforé. Ce petit membre, aussi éloigné par ses dimensions du clitoris que de la verge dans son état normal, peut, au dire d'Alexina, se gonfler, se durcir et s'allonger. Toutefois l'érection proprement dite doit être fort limitée, cette verge imparfaite se trouvant retenue inférieurement par une sorte de bride qui ne laisse libre que le gland.

« Les grandes lèvres apparentes que l'on remarque de chaque côté de la fente sont très-saillantes, surtout à droite, et recouvertes de poils; elles ne sont en réalité que les deux moitiés d'un scrotum resté divisé. On y sent manifestement en effet, en les palpant, un corps ovoïde suspendu au cordon des vaisseaux spermatiques. Ce corps, un peu moins développé que chez l'homme adulte, ne me paraît pas pouvoir être autre chose que le testicule. A droite, il est tout à fait descendu; à gauche, il est resté plus haut, mais il est mobile et descend plus ou moins quand on le presse. Ces deux corps globuleux sont très-sensibles à la pression quand elle est un peu forte. C'est, selon toute apparence, le passage tardif du testicule gauche à travers l'anneau inguinal qui a causé les vives douleurs dont se plaignait Alexina, et rendu nécessaire la visite d'un médecin qui, apprenant qu'Alexina n'avait jamais eu ses règles, s'écria : Je le crois bien, elle ne les aura jamais.»

« A un centimètre au-dessous de la verge se trouve l'ouverture d'un urèthre tout féminin. J'y ai introduit une sonde et laissé couler une petite quantité d'urine. La sonde retirée, j'ai engagé Alexina à uriner en ma présence, ce qu'elle a fait d'un jet vigoureux dirigé horizontalement à la sortie

dans les mêmes circonstances, du moins dans les mêmes effets.

du canal. Il est bien probable que le sperme doit être également lancé à distance.

« Plus bas que l'urèthre, et à 2 centimètres environ au devant de l'anus, se trouve l'orifice d'un canal très-étroit où j'aurais pu faire pénétrer l'extrémité de mon petit doigt, si Alexina ne se fût retirée et n'eût paru en éprouver de la douleur. J'y introduisis ma sonde de femme et reconnus que ce canal avait à peu près 5 centimètres de long et se terminait en cul-de-sac. Mon doigt indicateur introduit dans l'anus a senti le bec de la sonde à travers des parois qu'on peut appeler recto-vaginales. Ce canal est donc une sorte d'ébauche du vagin au fond duquel on ne trouve aucun vestige du col utérin. Mon doigt, porté très-haut dans le rectum, n'a pu, à travers les parois de l'intestin, rencontrer la matrice. Les fesses et les cuisses, à leur partie postérieure, sont couvertes d'une abondance de poils noirs comme chez l'homme le plus velu.

« Des faits ci-dessus que conclurons-nous? Alexina est-elle une femme? Elle a une vulve, des grandes lèvres, un urèthre féminin indépendant d'une sorte de pénis imperforé; ne serait-ce pas un clitoris monstrueusement développé? Il existe un vagin, bien court à la vérité, bien étroit, mais enfin qu'est-ce, si ce n'est un vagin! Ce sont-là des attributs tout féminins. Oui, mais Alexina n'a pas de mamelles, elle n'a jamais été réglée, tout l'extérieur du corps est celui d'un homme; mes explorations n'ont pu me faire trouver la matrice. Ses goûts, ses penchants l'attirent vers les femmes. La nuit, des sensations voluptueuses sont suivies d'un écoulement spermatique; son linge en est taché et empesé. Pour tout dire enfin, des corps ovoïdes, un cordon, des vaisseaux spermatiques, se trouvent au toucher dans un scrotum divisé. Voilà les vrais témoins du sexe. Nous pouvons maintenant conclure et dire: Alexina est un homme hermaphrodite sans doute, mais avec prédominance du sexe masculin. Son histoire est, pour les parties essentielles, la reproduction presque complète d'un fait raconté par M. Marc dans le *Dictionnaire des sciences médicales* à l'article HERMAPHRODITE, et cité également par M. Orfila dans le premier volume de sa *Médecine légale*. Marie-Marguerite, dont parlent ces auteurs, a sollicité en 1863 et obtenu du tribunal de Dreux la rectification de son sexe sur les registres de l'état civil. »

Ce rapport si remarquable et si concluant a pu être complété huit ans plus tard lors de l'enquête à laquelle donna lieu le suicide d'Alexina. M. le docteur E. Goujon, dans une étude très-bien faite (*Étude d'un cas d'hermaphrodisme bisexuel imparfait chez l'homme*, dans le *Journal de l'anatomie et de la physiologie normales et pathologiques de l'homme et des animaux*, publié par Ch. Robin, 6e année, 1869, p. 599), a consigné les résultats de l'examen anatomique très-minutieux et très-exact auquel il a soumis les organes tant externes qu'internes. La citation que je crois utile

C'en était donc fait. L'état civil m'appelait à faire partie désormais de cette moitié du genre humain, appelé le sexe

de donner ici achèvera de faire connaître toutes les particularités de cette conformation vicieuse qui a été le point de départ de tous les malheurs de l'être infortuné dont on vient de lire les souvenirs et les confidences morales.

« La taille est la même que celle notée dans le rapport de M. Chesnet; les cheveux sont noirs, assez abondants et fins; la barbe est également noire, mais n'est pas très-abondante sur les parties latérales de la face; elle est bien plus épaisse au menton et à la lèvre supérieure. Le col est grêle et assez long, et le larynx fait peu saillie en avant. La poitrine a les dimensions ordinaires et la conformation de celle d'un homme de cette taille, et l'on n'y rencontre pas de poils, si ce n'est autour des mamelons qui sont noirs et peu saillants; quant aux mamelles il n'en existe pas plus que chez un homme de cet embonpoint. Les membres inférieurs et supérieurs sont recouverts de poils noirs très-fins, et les saillies musculaires sont plus accusées qu'elles ne le sont chez la femme. Les genoux ne sont point inclinés l'un vers l'autre; le pied et la main sont petits; le bassin n'est pas plus développé qu'il ne doit l'être chez un homme.

« Sur le pénil qui est proéminent, sont répandus abondamment des poils noirs, longs et frisés, qui couvrent également le périnée et les parties qui simulent les grandes lèvres et bordent complétement l'anus; disposition qui manque généralement chez la femme. A la place qu'il occupe normalement, se voit un pénis régulièrement inséré, long de 5 centimètres et de 2 centimètres 1/2 de diamètre, à l'état de flaccidité. Cet organe se termine par un gland imperforé, aplati latéralement et complétement découvert du prépuce qui forme une couronne à sa racine. Ce pénis, qui ne dépasse pas en volume le clitoris de certaines femmes, est légèrement recourbé en bas, retenu qu'il est dans cette position par la partie inférieure du prépuce qui va se confondre et se perdre dans les replis de la peau qui forment les grandes et les petites lèvres.

« Un peu au-dessus du pénis, et dans la situation qu'il a chez la femme, se trouve un urèthre analogue à celui de cette dernière. Il est facile d'y introduire une sonde et d'arriver dans la vessie que nous avons vidée de la sorte. Plus bas que l'urèthre se voit l'orifice du vagin; on y introduit facilement le doigt indicateur, mais on ne sent rien au bout du doigt qui rappelle la conformation d'un col utérin; on a au contraire la sensation d'un cul-de-sac. La longueur de ce vagin est de 6 centimètres 1/2; sur ses parties latérales et dans toute sa longueur, on sent au toucher deux petits cordons durs, placés au-dessous de la muqueuse et qui sont, comme nous le verrons plus loin, les conduits éjaculateurs qui viennent s'ouvrir à l'orifice vulvaire et chacun d'un côté. La muqueuse vaginale est lisse et très-injectée, et se trouve recouverte dans toute son étendue d'un épithélium pavimenteux qui

fort. Moi, élevé jusqu'à l'âge de vingt et un ans dans les maisons religieuses, au milieu de compagnes timides, j'al-

est celui qui tapisse le vagin de la femme. On constate l'existence de petits follicules dans l'épaisseur de cette muqueuse. Près de l'orifice vulvaire, on trouve un assez grand nombre de petits orifices de canaux excréteurs de glandes situées au-dessous, et, en comprimant légèrement la peau de cette région, on fait sortir par ces petits trous une matière gélatineuse incolore, et qui n'est autre que du mucus concret.

« L'anus est situé à 3 centimètres 1/2 de la vulve et ne présente rien d'anormal. De chaque côté de l'organe érectile (pénis ou clitoris) et formant une véritable gouttière dans laquelle se trouve ce dernier, il existe deux replis volumineux de la peau qui sont les deux lobes d'un scrotum resté divisé. Le lobe droit, beaucoup plus volumineux que le gauche, contient manifestement un testicule d'un volume normal et dont il est facile de percevoir au travers de la peau le cordon jusqu'à l'anneau. Le testicule gauche n'était pas complétement descendu, une grande partie était encore engagée dans l'anneau.

« A l'ouverture du cadavre, on voit que l'épididyme seulement du testicule gauche avait franchi l'anneau; il est plus petit que le droit; les canaux déférents se rapprochent en arrière et en bas de la vessie. Ils ont des rapports normaux avec les vésicules séminales, d'où partent les deux canaux éjaculateurs qui font saillie et rampent sous la muqueuse vaginale de chaque côté, jusqu'à l'orifice vulvaire. Les vésicules séminales, dont la droite est un peu plus volumineuse que la gauche, sont distendues par du sperme qui a la consistance et la couleur normales. L'examen microscopique de ce liquide n'y montre pas de spermatozoïdes, qu'il soit pris dans les vésicules ou dans les testicules. On voit pourtant dans le testicule qui avait franchi l'anneau et la vésicule correspondante des corps arrondis volumineux qui rappellent les cellules mères des spermatozoïdes ou ovules mâles de Robin. Il est facile de dérouler les tubes testiculaires pour l'un et l'autre testicule, et le microscope ne montre rien d'anormal pour celui du côté droit; mais pour celui du côté gauche qui était en partie dans l'abdomen, les tubes sont graisseux et le parenchyme du testicule a une teinte jaunâtre que n'a pas l'autre.

« Une petite canule étant placée dans chacune des vésicules séminales, je pousse une injection de lait pour m'assurer de la direction des conduits éjaculateurs; ce lait vient sortir par jets à l'orifice de la vulve et de chaque côté, comme je l'ai dit plus haut. La vessie, régulièrement située, est volumineuse; distendue par une injection d'eau, elle remonte au-dessus du pubis. Rien ne rappelle par la forme la présence d'un utérus et des ovaires. On trouve seulement, bien au-dessus du cul-de-sac qui forme le vagin, un plan fibreux épais sur lequel sont accolées les vésicules séminales, qui remonte très-haut derrière la vessie et retient de chaque côté le vagin fixé,

lais comme Achille laisser loin derrière moi tout un passé délicieux et entrer dans la lice, armé de ma seule faiblesse et de ma profonde inexpérience des hommes et des choses !

Il ne fallait plus songer à dissimuler. Déjà on en parlait tout bas. La petite ville de S... retentissait de ce singulier événement, bien fait d'ailleurs pour exciter la critique et la calomnie. Comme toujours, on ajoutait considérablement à la chose. Les uns allaient jusqu'à accuser ma mère d'avoir caché mon véritable sexe pour me sauver de la conscription. D'autres me posaient en vrai Don Juan, ayant porté partout la honte et le déshonneur, et profité effrontément de ma situation pour entretenir secrètement des intrigues amoureuses avec des femmes consacrées au Seigneur. Je savais tout cela et je n'en étais nullement ému.

A B... ce fut bien autre chose. On me vit un beau matin assister à la messe en costume d'homme aux côtés de madame de R..., fille de M. de Saint-M... Une ou deux personnes seulement m'avaient reconnu ; c'était bien assez. Toute la ville fut en rumeur.

Les journaux se mirent de la partie. Tous, le lendemain, racontèrent le fait. L'un d'eux me comparait modestement à Achille filant aux pieds d'Omphale ; mais parmi ces fleurs

en rappelant jusqu'à un certain point la forme des ligaments larges ; mais la dissection la plus attentive ne permet d'établir aucune assimilation avec un utérus ou des ovaires. Il fut du reste impossible de découvrir aucun orifice au fond du vagin ; il finissait complétement en cul-de-sac.

« Le péritoine avait ses rapports normaux avec la vessie, et il passait beaucoup au-dessus du cul-de-sac vaginal dont il était loin de toucher le fond.

« On constate facilement à la dissection la présence de deux glandes vulvo-vaginales qui ont le siége et le volume qu'elles ont ordinairement, et leur petit conduit excréteur qui vient s'ouvrir un peu au-dessous des canaux éjaculateurs du sperme ; en comprimant ces glandes, on fait sortir une assez grande quantité d'un liquide visqueux.

« Sur l'urèthre, et au voisinage du col de la vessie, se trouvait également une petite glande qui était assurément une prostate peu développée. »

se mêlaient des insinuations perfides et pour moi et pour d'autres. Après la presse départementale vinrent les articles plus ou moins piquants de quelques rédacteurs dont je n'ai pas oublié les noms, que certains journaux de Paris reproduisirent immédiatement. La haute société de la ville s'en émut. Je fis le sujet de toutes les conversations à l'établissement des bains de mer. Ce jour-là quelques notables s'y trouvaient avec le préfet, qui manifesta bien haut son étonnement. Heureusement pour moi, le nom de Monseigneur de B... me protégeait. On savait la part qu'avait prise en cela l'éminent prélat, et on était forcé de s'incliner. Le lendemain même j'allai lui faire une visite sous mon nouveau costume, ce qui lui permit alors de me témoigner avec plus d'abandon toute son affectueuse bienveillance. Sa Grandeur me serra chaleureusement la main, m'appelant son ami ! Le souvenir de cette scène m'est encore présent à l'esprit.

Oh ! je n'oublierai jamais tout ce que je dois à cet homme évangélique, et vraiment digne de ses hautes fonctions, tant par l'élévation de son rare génie, que par l'immense générosité de son âme. J'avais vu également le docteur H... « Si vous m'en croyez, me dit-il, vous allez me suivre à la préfecture. Le préfet désire vous voir, et je ne doute pas qu'il soit disposé à vous être utile. En ce moment surtout il peut tout pour vous. »

Me voilà donc avec le docteur dans le cabinet du préfet, auquel ma visite parut faire plaisir. Il me reçut en père, me questionna amicalement sur mon passé et sur mes projets d'avenir. Ma position était difficile, elle l'intéressa. Je ne sais trop pourquoi l'idée m'était venue d'entrer au chemin de fer. J'en parlai au préfet qui ne me désapprouva pas, et me promit de faire une demande à la compagnie de.... Puis souriant gaiement : « Vous savez, me dit-il, quelle tempête vous avez soulevée et les nombreux méfaits dont on vous accuse. N'y prenez donc pas garde. Marchez tête levée;

vous en avez le droit. Cela vous sera peut-être difficile, qui ne le comprendrait pas? Aussi, et c'est un bon conseil que je vous donne, résignez-vous à abandonner ce pays pour quelque temps. Je vais m'occuper de cela. » Mieux que personne j'appréciais la justesse de ce conseil. Je sentais la nécessité d'un éloignement momentané, je le désirai vivement.

Ainsi que je l'avais craint, des bruits odieux circulaient dans le public sur l'intimité de mes relations avec mademoiselle Sara P... Selon les uns elle était réellement déshonorée. Oh! je l'avoue, ce coup me fut le plus sensible. L'idée de voir cette pauvre enfant victime de la fatalité qui m'accablait, m'était insupportable. Le monde, ce juge impitoyable, pouvait impunément flétrir cette sainte affection de deux âmes loyales, lancées ensemble sur le bord d'un abîme secret, dont la chute inévitable avait été le lien mystérieux. Stupide aveuglement de la foule qui condamne quand il faudrait absoudre!

Je la connaissais assez pour être parfaitement convaincu qu'elle souffrait en silence et avec courage, sans pour cela me maudire. Elle seule peut-être me comprenait. Elle seule m'aimait! Bien longtemps son souvenir adoré m'a soutenu, m'a donné la force de vivre!! Aujourd'hui encore que tout semble m'avoir abandonné, et que l'affreuse solitude s'est faite autour de moi, comme si mon malheur dût être fatal à tout ce qui me touche, j'éprouve quelque douce joie à penser qu'un être en ce monde a daigné s'associer à ma misérable existence et conserve au pauvre délaissé un peu de tendre pitié. Peut-être n'est-ce qu'une illusion? Peut-être au moment où j'écris ces lignes a-t-elle pour jamais chassé de son cœur celui dont elle fut l'unique bonheur. Mon Dieu! que me reste-t-il alors? Rien. La froide solitude, le sombre isolement! Oh! vivre seul, toujours seul, au milieu de la foule qui m'environne, sans que jamais un

mot d'amour vienne réjouir mon âme, sans qu'une main amie se tende vers moi! Châtiment terrible et sans nom! qui jamais pourra te comprendre? Porter en soi d'ineffables trésors d'amour et être condamné à les cacher comme une honte, comme un crime! Avoir une âme de feu et se dire : Jamais une vierge ne t'accordera les droits sacrés d'un époux. Cette suprême consolation de l'homme ici-bas, je ne dois pas la goûter. Oh! la mort! la mort sera vraiment pour moi l'heure de la délivrance! Autre juif errant, je l'attends comme la fin du plus épouvantable de tous les supplices!!! Mais vous me restez, mon Dieu! vous avez voulu que je n'appartinsse à personne ici-bas, par aucun de ces liens terrestres qui élèvent l'homme en perpétuant votre œuvre divine! Triste déshérité, je puis encore lever les yeux vers vous, car vous du moins vous ne me repousserez pas!

Cinq ou six semaines après ma visite au préfet, je reçus l'invitation de me rendre à Paris, près de M. le chef d'exploitation du chemin de fer de... Cette lettre me combla de joie. A la perspective d'un voyage à Paris se joignait l'espoir d'abandonner promptement un pays que j'avais pris en horreur, et d'échapper enfin à cette espèce de ridicule inquisition dont je me voyais l'objet. Le préfet que j'allai voir aussitôt partagea sincèrement ma satisfaction et m'engagea à ne pas différer mon départ. Ma pauvre mère était radieuse, bien que l'idée d'une prochaine séparation vînt se mêler tristement à cette compensation qui lui paraissait déjà comme l'aurore d'un avenir radieux.

Toujours bon et prévoyant, M. de Saint-M... m'avait recommandé instamment à Paris, à l'un de ses petits neveux qui, depuis longtemps, habitait cette ville. Ce dernier n'était pas étranger pour moi. Il me connaissait. Il connaissait ma mère, et l'attachement véritable que lui

avait voué toute sa famille. Aussi me fit-il l'accueil d'un frère. Grâce à lui, je ne connus pas le terrible embarras du provincial, jeté seul, et pour la première fois, dans le tourbillon de ce tumultueux Paris.

Le lendemain de mon arrivée il m'accompagna à l'administration de... où je vis le chef d'exploitation, M. ..., dont je ne désignerai pas ici le nom trop connu. Dans la courte entrevue que j'eus avec lui, je sollicitai comme une faveur d'être appelé à Paris, ce qu'il me promit. Ses dernières paroles furent celles-ci : « Retournez à B... et attendez votre nomination au premier jour. »

Je laissai donc Paris le surlendemain, l'ayant à peine entrevu, mais comptant bien le revoir plus amplement. Le temps que je passai à B... ne fut pas troublé par aucun incident sérieux. Je sortais chaque jour et toujours seul. Le bruit de mon aventure commençait à s'éteindre. On appréciait mieux la situation, maintenant qu'elle se dessinait au grand jour. Je dois dire d'ailleurs que ceux dont j'étais très-connu me témoignaient une plus grande sympathie depuis l'éclat des derniers événements. « Pauvre enfant, disait une mère dont la fille avait été mon amie et ma compagne d'étude, je l'aime davantage maintenant, car je puis doublement l'apprécier. Il a dû bien souffrir ! »

Je laisse à penser quelle fut la consternation de mes excellentes maîtresses d'école normale. On ne saurait s'en faire une idée. A ce sujet le vénérable aumônier m'écrivait une lettre toute paternelle et amicale. Je puis maintenant, mon cher fils, vous dire quelle affection véritable j'ai conservée à mon *ancienne fille*. Mais ce que vous ne sauriez comprendre, c'est l'étonnement naïf de nos bonnes religieuses dont vous avez été l'élève favorite, en quelque sorte. Sœur Marie-des-Anges, à la nouvelle que je lui donnai de votre transformation, se couvrit le visage de ses mains, en songeant à l'étroite intimité qui vous unissait à

elle. « Mon Dieu ! s'écria la chaste créature, moi qui l'ai embrassé de si bon cœur lors de son dernier séjour ici pendant la retraite à laquelle je l'avais convié ! et lui, en me quittant, me baisait les mains sans aucun scrupule. » Mais ces bons cœurs ne m'accusaient pas pour cela, et leur affection, bien que changeant de forme, me fut conservée dans le fond. Celle-là, je le sais, ne me fera pas défaut, car elle s'appuie sur les bases les plus pures, les plus saintes.

C'est dire que toutes les suppositions faites sur mes rapports antérieurs avec ces anges terrestres sont fausses, complétement fausses. Sans doute elles étaient permises jusqu'à un certain point, et je ne puis nier que j'aie été terriblement exposé, on le comprend ; mais moi seul connaissais le danger. Si j'ai souffert, si j'ai lutté, personne du moins ne l'a soupçonné. J'ai dû certainement à la solidité des principes de ma jeunesse, à leur extrême pureté, de n'avoir pas à rougir devant ces fronts candides, dont la douce sérénité ne fut pas troublée par moi.

J'ai dit ces quelques paroles, non pour me justifier, mais parce que je me reprocherais comme un crime, comme une insigne lâcheté d'avoir entretenu le soupçon sur des êtres dont l'âme est ce qu'il y a de plus digne des regards de Dieu.

Ma correspondance avec Sara n'avait pas cessé. Elle recevait mes lettres, me répondait régulièrement, mais à l'insu de sa mère. Je n'osais plus écrire à cette dernière. J'avais tort, cependant, je l'ai compris plus tard. Mon silence craintif à son égard devait lui sembler ou une froide indifférence pour elle et sa fille, ou l'explication tardive d'une conduite coupable dans sa maison.

Là encore mon inexpérience m'a perdu. Je n'en puis douter, si j'avais su diriger la situation, mon avenir était changé. Aujourd'hui peut-être je serais son gendre.

Mais Dieu ne le voulait pas, sans doute, et j'avais tort d'ambitionner ce titre, qui ne sera jamais le mien! Madame P... m'aimait d'une affection sincère, maternelle. Mon départ la blessait doublement, en la menaçant dans ses intérêts les plus chers : la réputation de sa fille, gravement compromise, et la renommée de sa maison. L'une et l'autre furent atteintes, cela devait être; on chuchota tout bas autour d'elle. Le présent expliquait le passé, déjà si équivoque. Les inspecteurs de l'Académie ne purent s'empêcher d'attaquer avec elle cette corde si délicate. Ils savaient toutes les péripéties de ce drame dans lequel le rôle que j'avais joué éclatait à tous les yeux. Le lui rappeler, à elle, de quelque façon que ce fût, c'était la faire passer par toutes les tortures de la honte, de la frayeur, c'était mettre en doute l'honorabilité de son caractère d'ombrageuse fierté. En de telles circonstances la pauvre femme dut maudire bien des fois le jour où elle m'avait donné place à son foyer. Son cœur de mère dut être broyé aux terribles réflexions qui se présentaient à son esprit; aux reproches peut-être que lui faisait sa conscience, si longtemps aveugle parce qu'elle était loyale, et que soupçonner son enfant était au-dessous d'elle. Pourtant, mon Dieu! elle était femme, et à ce titre elle pouvait connaître les limites des forces humaines!

Il y avait un mois que j'avais laissé Paris, lorsque je reçus l'ordre de m'y rendre pour me mettre à la disposition du chef d'exploitation du chemin de fer de... Je partis; mais avant j'allai voir une dernière fois Monseigneur. La pensée que je le laissais pour bien longtemps, sans doute, m'était pénible. Il est si rare de rencontrer de tels hommes unissant toutes les qualités de l'âme aux richesses d'un grand esprit. La situation exceptionnelle dans laquelle Sa Grandeur m'avait rencontré, l'avait touché singulièrement. Il s'était attaché à moi, si

je puis le dire. Le bon prélat me prit la main, et, me serrant avec effusion contre son cœur, il me bénit. J'étais trop ému. Je ne pus que courber la tête en silence, balbutiant en me retirant quelques paroles de remercîment.

Ma pauvre mère avait versé des larmes en se séparant de moi, et malgré tous mes efforts je l'imitai, je l'avoue. Dans ving-quatre heures un espace de deux cents lieues allait nous séparer. C'était la première fois; certes quelques larmes de regrets étaient bien permises. Nous avions, il est vrai, l'espérance de nous revoir. Il n'en était pas ainsi de mon noble et vénéré bienfaiteur, M. de Saint-M... Au bord de sa tombe il ne pouvait plus espérer. « Mon pauvre Camille, me dit-il, avec des sanglots dans la voix, nous ne nous reverrons plus! » Sa main pressait la mienne. Je la sentais trembler.

Je ne sais rien de plus déchirant qu'un vieillard en pleurs. Oh! je me sentis défaillir en face de cette douleur qui témoignait de l'affection la plus profonde, la plus vive. En effet, je sentais là battre un cœur de père, je le savais, et comme j'en étais fier!

Homme vénérable, repose en paix dans la tombe!! La mort a été pour toi le terme d'une existence pleine de bonnes œuvres, de généreux bienfaits dont ta grande âme a reçu la récompense! Puisses-tu entendre ma faible voix! Elle te dira qu'il est ici-bas un cœur tout rempli de ton souvenir.

Il n'est plus maintenant! Cette mort a brisé en moi un lien que rien au monde ne saurait remplacer!!! J'ai été privé d'assister à ses derniers instants. Il les sentit approcher. Une crise vint, crise terrible dans laquelle cependant il put prononcer les noms de tout ce qu'il aimait, et faire ses adieux à ma mère. Réunissant ses mains à celles de sa fille, il les regarda toutes deux et s'éteignit en prononçant mon nom!

Deux ans se sont écoulés depuis ce jour. Mais je le retrouve encore tout entier dans mon cœur. Le culte que je lui ai voué est la dernière, l'unique joie de ma vie! Ah! que depuis, au milieu du dégoût, des amertumes qui m'abreuvent, j'ai pu entrevoir le vide affreux qu'a creusé son absence!

Et maintenant seul!... seul... pour toujours! Abandonné, proscrit au milieu de mes frères! Eh! que dis-je! Ai-je le droit de donner ce nom à ceux qui m'environnent? Non, je ne l'ai pas. Je suis seul! De mon arrivée à Paris, date une nouvelle phase de ma double et bizarre existence. Élevé pendant vingt ans au milieu de jeunes filles, je fus d'abord et pendant deux années, au plus, femme de chambre. A seize ans et demi j'entrais en qualité d'élève-maîtresse à l'école normale de... A dix-neuf ans j'obtins mon brevet d'institutrice; quelques mois après je dirigeais un pensionnat assez renommé dans l'arrondissement de...; j'en sortais à vingt et un ans. C'était au mois d'avril. A la fin de la même année j'étais à Paris, au chemin de fer...

[Ici s'arrête la partie vraiment intéressante des souvenirs du jeune B... Il en reprend bien quelques années plus tard la suite interrompue; mais à partir de ce jour, sa triste vie se consume en réflexions amères sur son sort. Il reste cinq années dans les bureaux de la Compagnie et se répand en récriminations sur tout et sur tous. Sa correspondance avec Sara dure encore pendant quelque temps; mais peu à peu, à l'expression d'une tendre affection succède une froide réserve; et une dernière lettre lui signifie une rupture complète. « Il lui semble que quelque chose se déchire au dedans de lui-même. » Son isolement lui apparaît dans toute son horreur, et sa haine du monde et de la vie s'en accroît. Son journal n'est plus qu'une suite de plaintes et de déclamations contradictoires.]

Va, maudit! poursuis ta tâche! Le monde que tu invoques n'était pas fait pour toi. Tu n'étais pas fait pour lui. Dans ce vaste univers, où toutes les douleurs ont place, tu y chercheras en vain un coin pour y abriter la tienne. Elle y fait tache. Elle renverse toutes les lois de la nature et de l'humanité. Le foyer de la famille t'est fermé. Ta vie même est un scandale dont rougirait la jeune vierge, le timide adolescent.

Parmi ces femmes avilies qui m'ont souri, dont les lèvres ont effleuré les miennes, il n'en est pas une sans doute qui ne se fût reculée de honte sous l'étreinte de mes embrassements, comme au toucher d'un reptile. Eh bien! moi, je ne maudirai personne. Oui, j'ai passé au milieu de vous sans y laisser l'ombre d'un souffle. Homme! je n'ai pas souillé mes lèvres de vos parjures, et mon corps de hideux accouplements. Je n'ai pas vu mon nom traîné dans la boue par une épouse infidèle. Toutes ces plaies infectes que vous étalez au grand jour m'ont été épargnées.

De cette coupe dorée je n'en ai aspiré que le parfum. Vous en avez bu jusqu'à la lie toutes les hontes, tous les déshonneurs, sans être encore satisfaits. Gardez donc votre pitié.

Elle vous appartient plus qu'à moi, peut-être. Je plane au-dessus de toutes vos misères sans nombre, participant de la nature des anges; car vous l'avez dit, ma place n'est pas dans votre étroite sphère. A vous la terre; à moi *l'espace* sans bornes. Enchaînés ici-bas par les mille liens de vos sens grossiers, matériels, vos esprits ne plongent pas dans cet Océan limpide de l'infini, où s'abreuve mon âme égarée pour un jour sur vos plages arides.

Dégagée par avance de son enveloppe vierge, elle a entrevu avec béatitude la lumineuse clarté d'un monde immortel, resplendissant, sa demeure future est désirée. Oh! qui pourrait dire les élans de pure ivresse d'une

âme que rien de terrestre n'attache à l'humanité! Et de quel œil elle contemple cet horizon fermé, où s'agitent tant de passions, tant de haineuses colères, tant de matérialité! Et c'est à moi que vous jetterez votre insultant dédain, comme à un déshérité, à un être sans nom!

En avez-vous bien le droit? Comment, ce serait vous, hommes dégradés, mille fois avilis et à jamais inutiles, jouets méprisables et méprisés de créatures corrompues, dont vous vous parez comme d'une conquête. Ce serait vous, dis-je, qui viendriez me jeter à la face le sarcasme et l'outrage? Ah! ah! oui, soyez fiers de vos droits.

La fange qui vous couvre témoigne assez du noble usage que vous en avez fait. C'est moi qui pourrais vous plaindre, pauvres esprits déchus, qui avez épuisé en de misérables satisfactions toutes les sources vives de votre cœur, qui avez éteint jusqu'au dernier rayon de votre intelligence, ce pur flambeau destiné à guider votre raison dans les sentiers de la vie. Oui, je vous plains, car vous n'avez pas souffert. Pour souffrir, il vous a manqué un cœur noble, grand, une âme généreuse. Mais l'heure de l'expiation viendra, si déjà elle n'est venue. Et alors vous serez effrayés du vide affreux de tout votre être.

Malheureux! vous ne trouverez rien pour le remplir. Vous en arrivez au seuil de l'éternité, à regretter quoi? La vie. En face de l'immortalité, vous regretterez la poussière, le néant!

Je vous le dis, moi que vous avez foulé aux pieds, je vous domine de toute la hauteur de ma nature immatérielle, virginale, de mes longues souffrances.

Je dis mes longues souffrances, et je dis vrai, car moi aussi j'ai rêvé ces nuits délirantes, ces brûlantes passions qui ne devaient m'être révélées que par intuition.

J'ai eu des tressaillements de tigre en voyant le soir sous le feu des lustres passer ces femmes, belles de leur

parure plutôt que de leurs attraits flétris dès longtemps. Assis tristement au parterre d'un théâtre, et parcourant d'un œil morne toute l'enceinte circulaire, j'analysais secrètement toutes les joies renfermées dans ces paroles dissimulées sous l'éventail, dans ces sourires promettant le bonheur dans une pression de main. Ah ! ne le croyez pas, je ne subissais pas, sans être jaloux, le choc de tous ces courants électriques, se croisant en tous sens. Non. J'étais jeune. J'enviais aussi ma place à ce banquet de l'amour. Et je ne devais être à personne..., qu'à Dieu. Avant d'en arriver à ce détachement absolu d'une âme vaincue par la lutte même, oh ! croyez-le, j'ai cruellement souffert !

Au milieu de mes maux je nourrissais une illusion folle, coupable, sans doute. Mais qui donc oserait me la reprocher ? Une jeune fille m'avait aimé, comme on aime pour la première fois. Elle le croyait du moins.

Sa candide ignorance n'avait rien rêvé au delà des joies incomplètes que je lui ai révélées. Plus tard son oubli m'écrasa. Il me ramena aussi à la vérité de la situation que j'avais oubliée un instant.

Ce fut alors que ce dernier, cet unique bonheur m'étant ravi, je compris bien l'étendue de mes devoirs et le douloureux sacrifice qu'ils m'imposaient.

Je rompis instantanément, généreusement avec tous les souvenirs de mon passé. Je m'ensevelis vivant, jeune, dans cette solitude éternelle que je trouve partout, au *milieu* des agitations de la foule, comme dans la retraite la plus ignorée !

Ma raison égarée me fut rendue. Avec elle je retrouvai bientôt l'oubli, si non la paix, le bonheur.

Hélas ! il n'a jamais lui pour moi.

Bien des jours ont passé depuis. La consommation a été entière. Ce n'est plus que par la pensée que je m'entretiens encore avec cette ombre chère d'un amour éteint.

Je me reporte parfois à ces jours si vite envolés de sainte tendresse, d'illusions chastes, où jeune homme, parmi des jeunes filles, mes sœurs, mes compagnes, cette douce et intime confraternité suffisait à ma vie, que pas un souffle n'avait ternie.

De pareils souvenirs n'ont rien d'amer. Ils consolent de bien des déceptions. C'est l'oasis embaumée, où se réfugie mon âme blessée par d'orageuses luttes. Aujourd'hui j'envisage avec calme la sombre perspective de mon implacable destinée.

Profondément dégoûté de tout et de tous, j'endure, sans en être ému, les injustices des hommes, leurs haines hypocrites. Elles ne sauraient m'atteindre dans le sûr retranchement où je m'enferme.

Il y a entre eux et moi un abîme, une barrière infranchissable... Je les défie tous.

30 *mai* 186... — (Il a quitté la place du chemin de fer). Seigneur! Seigneur! le calice de mes douleurs n'est-il donc pas encore vide! Votre main adorable ne doit-elle donc s'étendre sur moi que pour frapper, pour briser ce cœur si profondément ulcéré, qu'il ne s'y trouve plus de place ni pour la joie, ni pour la haine? Mon isolement peut-il être plus complet; mon abandon plus poignant?

Oh! pitié, mon Dieu! pitié, car je succombe à cette lente et épouvantable agonie, car mes forces m'abandonnent, car la goutte d'eau s'est faite océan. Elle a envahi toutes les puissances de mon être.

Elle a creusé sous mes pas un abîme toujours plus vaste, plus profond, dans lequel je ne puis plonger le regard sans en éprouver un horrible vertige. Il me semble, par moment, que ce sol miné va s'affaisser sous mes pieds et m'engloutir pour jamais!

Cette lutte incessante de la nature contre la raison m'é-

puise chaque jour davantage et m'entraîne à grands pas vers la tombe.

Ce ne sont plus des années qui me restent, ce sont des mois, des jours peut-être.

Je le sens d'une manière évidente, terrible, et combien cette pensée est douce, consolante pour mon âme. Là est le trépas, l'oubli. Là, sans nul doute, le malheureux exilé du monde trouvera enfin une patrie, des frères, des amis. Là il y aura une place pour le proscrit.

Ce jour arrivé, quelques médecins feront un peu de bruit autour de ma dépouille; ils viendront en briser tous les ressorts éteints, y puiser de nouvelles lumières, analyser toutes les mystérieuses souffrances amassées sur un seul être. O princes de la science, chimistes éclairés, dont les noms retentissent dans le monde, analysez donc, s'il est possible, toutes les douleurs qui ont brûlé, dévoré ce cœur jusque dans ses dernières fibres; toutes ses larmes brûlantes qui l'ont noyé, desséché sous leurs sauvages étreintes!

Sachez combien de pulsations lui ont imprimées les mépris sanglants, les injures, les railleries infâmes, les amers sarcasmes, et vous aurez trouvé le secret que garde impitoyablement la pierre du tombeau !...

Alors on donnera une pensée au malheureux que pendant sa vie on a indignement repoussé, rougissant parfois de lui accorder un serrement de main, à qui même l'on a refusé du pain, et jusqu'au droit de vivre.

Car j'en suis là. La réalité m'accable, elle me poursuit. Que vais-je devenir? Je l'ignore. Où trouver pour demain le morceau de pain que donne le travail?

Me faudra-t-il donc le demander à l'aumône, au crime! Revenu dans ce Paris que j'aime parce que j'y suis oublié, me faudra-t-il épier le soir le passage d'un homme heureux qui me fera la grâce d'une insulte, en me mon-

trant du doigt à un agent de sûreté. A quel porte n'ai-je donc pas frappé pourtant?

Admis près de quelques personnages dont j'étais connu, j'ai prié, j'ai supplié pour que l'on me vînt en aide. Certes, cela leur était facile. Leur influence à Paris pouvait d'un mot me donner un moyen de gagner honorablement ma vie.

Oh! je dois le dire, partout je reçus de chaleureuses protestations de dévouement, sur lesquelles je fus assez stupide pour compter. Insigne folie dont je fus bien vite revenu. Je compris enfin que désormais je devais compter sur moi seul. Mes faibles ressources étaient épuisées, j'allais bientôt avoir à connaître les angoisses de la misère, les tortures de la faim. Car un mois s'était passé ainsi à prier, à attendre le résultat toujours négatif d'une démarche.

Un dernier parti me restait; je l'adoptai, croyant cette fois avoir trouvé le salut.

J'allai résolûment me faire inscrire comme valet de chambre dans l'un de ces nombreux refuges dont Paris fourmille, dans un bureau de placement pour les domestiques. Avez-vous servi? Telle fut la demande qu'on me fit tout d'abord.

Et sur ma réponse négative : « Vous trouverez difficilement; mais enfin revenez, nous verrons. »

Hélas! j'y revins tous les jours, et tous les jours aussi j'entendis l'accablante réponse.

Je n'ignore pas que je suis un sujet de singulier étonnement pour tous ceux qui m'environnent.

Tous ces jeunes visages qui respirent la joie de leur âge semblent lire sur le mien quelque effrayante vérité dont le secret leur échappe.

La froide fixité de mon regard semble les glacer et les force presque au respect.

Comment définir cette impression étrange qu'inspire ma présence? Je ne le saurais. Mais pour moi elle est visible, incontestable.

Eux-mêmes la subissent : ils ne l'expliquent pas.

Ces gais enfants de la rive gauche, des futurs maîtres de la science, qui préparent leurs succès entre un baiser et une demi-tasse, avec lesquels je suis en contact journalier, au restaurant seulement, ne s'expliquent guère, non plus, l'espèce de morne sauvagerie de mes habitudes, qui n'est pas explicable, en effet, à vingt-huit ans. Si je souris quelquefois à mes gentilles voisines de table, nulle d'entre elles du moins ne saurait dire quel est le minois qui partage mon réduit. Et c'est là un renseignement qu'elles peuvent donner avec certitude sur tel ou tel étudiant du quartier; car elles se connaissent toutes, si elles ne s'aiment pas toujours. Elles sont parfaitement au courant des changements qui se succèdent dans leurs ménages réciproques, et des échanges qui s'opèrent entre leurs chevaliers de la veille et ceux du lendemain.

Il y a vraiment une curieuse étude à faire sur ces mœurs locales. Sans être mêlé à aucune intrigue, sans être acteur dans la comédie, j'assiste souvent à d'étranges scènes entre ces amoureux couples. Simple spectateur, j'observe consciencieusement, et j'en arrive presque toujours à me dire que mon rôle est le meilleur.

Du haut de ma fière indépendance je m'établis *juge*. L'expérience réelle que j'ai acquise du cœur de la femme me place bien au-dessus de certains critiques célèbres dont les appréciations, je dois le dire, m'ont plus d'une fois frappé par leur fausseté.

Dumas fils, entre autres, a vainement tenté de déchirer ce voile, qui ne s'est écarté qu'à demi, impénétrable qu'il est à l'œil des profanes.

Tu n'iras pas plus loin, lui fut-il répondu.

Il a été arrêté en effet dans son prodigieux élan. Pourquoi? Il lui manquait le mot de passe pour pénétrer dans le sanctuaire. Il s'est égaré dans un labyrinthe sans issue, dont il est sorti épuisé, vaincu; mais non pas initié à cette science qu'il prétend connaître, que jamais homme ne possédera.

Doit-on déplorer qu'il en soit ainsi? Non. Oh! non.

Je dis pour ma part, et j'en suis moralement convaincu, il y a là, non pas seulement une impossibilité, mais une nécessité indispensable, une limite qu'il serait dangereux à l'homme de franchir. Ses facultés s'y opposent, son bonheur en dépend.

Par une exception dont je ne me glorifie pas, il m'a été donné, avec le titre d'homme, la connaissance intime, profonde de toutes les aptitudes, de tous les secrets du caractère de la femme. Je lis dans ce cœur, à livre ouvert. Je pourrais en compter toutes les pulsations. J'ai, en un mot, le secret de sa force et la mesure de sa faiblesse; aussi est-ce pour cela que je ferais un détestable mari; aussi je le sens, toutes mes joies seraient empoisonnées dans le mariage, et j'abuserais cruellement, peut-être, de l'immense avantage qui serait le mien, avantage qui tournerait contre moi.

Après bien des démarches on se décida, au bureau de placement, à me donner une lettre d'introduction chez une dame, en quête d'un valet de chambre.

Madame la comtesse de J... habitait un petit hôtel du faubourg Saint-Honoré.

Je la trouvai seule dans un vaste salon où elle écrivait. Elle prit ma lettre, vint s'asseoir auprès de son feu et me fit plusieurs questions auxquelles je m'attendais du reste. Je n'avais pas servi, tel était toujours l'obstacle insurmontable.

J'aurais bien pu lui dire : J'ai été femme de chambre.

Mais le moyen de répondre par une semblable énormité...

Cependant on eût passé sur ce point capital.

« Ici, me dit la dame avec un peu de bonne volonté, vous pourriez apprendre le service en peu de temps; mais vous me paraissez faible, délicat, et nullement fait pour un travail de cette sorte. Je ne puis donc vous prendre chez moi. »

On me congédia.

Malheureusement elle disait vrai.

Je suis faible et d'apparence maladive. Avec cela on ne trouve guère à se loger qu'à l'hôpital. Ce sera là sans doute ma dernière étape.

J'allais de temps à autre rendre visite à une élégante jeune femme, dont le mari dirige un brillant café du Palais-Royal.

Mes relations avec elle étaient des plus amicales. Elle connaissait un peu ma famille, et les principaux événements de ma vie avaient excité au plus haut point sa curiosité féminine. Aussi, avec l'habileté de son sexe, trouvait-elle souvent le moyen d'amener la conversation sur ce terrain, attendant toujours quelque mystérieuse confidence, dont je fus toujours peu prodigue, même à son égard.

Les impressions de ma vie ne sont pas de celles qu'on puisse jeter à tous les vents. Il y a là des situations que peu de personnes peuvent apprécier, et certainement pour quelques gens grossiers de notre époque il y aurait matière à plus d'une sotte interprétation des faits et des choses, interprétation qui ne serait pas toujours sans danger pour moi, comme j'ai été à même d'en juger parfois.

J'en puis citer un exemple : C'était au chemin de fer de... Un sous-chef de bureau s'entretenait avec moi de l'originalité de mon passé. Il croyait tout bonnement que *recherchée* un jour par un jeune homme, je m'étais *rendue* à ses désirs, et que là s'était faite la découverte de mon vé-

ritable sexe. On voit jusqu'où peut s'étendre cette faculté de me juger, et quelles sérieuses conséquences elle peut avoir pour moi, pour mon repos.

Admis à titre provisoire dans une administration financière, où je passai quelques mois dans une tranquillité, exempte du plus léger nuage, je pouvais espérer mon admission définitive. Il n'en fut pas ainsi. Des changements survinrent dans la Société qui lui imposaient l'obligation de réduire son personnel. On me remercia, me faisant entrevoir, il est vrai, la possibilité d'être réintégré plus tard dans mon poste ; mais ce ne pouvait être une certitude.

Me voilà donc de nouveau à la recherche d'un gagne-pain. Mes ressources pouvaient me permettre d'attendre un mois. Dans ces conditions je pouvais me croire riche. Il me faut si peu. Ce que je mange dans une journée suffirait à peine au déjeuner d'un homme de mon âge, pourvu d'un bon estomac.

Quant à l'inquiétude, je puis bien affirmer que je n'en avais pas.

Je considère chaque jour qui m'est donné comme devant être le dernier de ma vie. Et cela tout naturellement, sans le moindre effroi.

Pour comprendre une telle indifférence à vingt-neuf ans, il faudrait, comme moi, s'être vu condamné au plus amer de tous les supplices, à l'isolement perpétuel. L'idée de la mort, généralement si repoussante, est pour mon âme endolorie d'une douceur ineffable.

La vue d'un tombeau me réconcilie avec la vie. J'y éprouve je ne sais quoi de tendre pour celui dont les ossements sont là à mes pieds. Cet homme qui fut étranger pour moi devient un frère. Je converse avec cette âme délivrée de ses chaînes terrestres ; captif, j'appelle de tous mes vœux l'instant où il me sera donné de la rejoindre.

L'émotion me gagne à tel point que je sens mon cœur

dilaté par la joie, l'espérance. Je pleurerais, mais de bien douces larmes.

Ce que je décris ici je l'ai éprouvé bien souvent ; car ma promenade favorite à Paris, c'est le Père-Lachaise, le cimetière Montmartre. Le culte des morts est né avec moi.

Le provisoire, malheureusement, menaçait de durer trop longtemps; mes finances s'épuisaient de façon à me suggérer de tristes réflexions.

Même avec la perspective d'un nouveau rappel, cette situation ne pouvait guère durer, car j'en étais arrivé à me demander comment le lendemain je pourrais déjeuner.

Vous qui me lisez, puissiez-vous ne jamais savoir tout ce qu'il y a d'horrible dans cette parole.

Une pareille situation, en se prolongeant, peut amener le malheureux qu'elle accable aux plus affreuses extrémités. De ce jour enfin, j'en arrivai à comprendre le suicide, à l'excuser.

Ceci n'a pas besoin de commentaires.

Que de fois, tristement assis sur un banc des Tuileries, je me laissai aller peu à peu sur cette pente terriblement rapide d'où l'on ne revient, hélas ! qu'épouvanté, abattu, moralement défait.

Oh ! combien à cette heure j'enviais le sommeil de la tombe, ce dernier refuge de l'humaine nature. Pourquoi donc, Seigneur, avoir prolongé jusqu'à ce jour une existence inutile à tous et si écrasante pour moi ? C'est là un des mystères qu'il n'appartient pas à l'homme de sonder.

A charge aux autres et à moi-même, sans nulle affection, sans aucune de ces perspectives qui, du moins, viennent illuminer parfois d'un rayon doux et pur le front soucieux de celui qui souffre. Mais non, rien. Toujours l'abandon, la solitude, le mépris outrageant.

Peu de jours auparavant, poussé à bout, j'avais dû recourir à ma pauvre et bonne mère.

Comprend-on bien tout ce qu'il y a de pénible dans cette démarche d'un fils qui sait de quelles privations ce secours va être la source !

Ainsi, non-seulement je me voyais impuissant à rendre plus heureux les derniers jours de celle à qui je devais tant ; mais encore il me fallait diminuer ses ressources déjà si insuffisantes.

Je puis bien affirmer que cette extrémité est la plus dure à laquelle je pusse être condamné.

Je vais parler ici d'une résolution fatale que m'inspira le découragement profond de ces derniers jours. Je rencontrai un matin, devant les Tuileries, un homme que je croyais encore au fond de la Bretagne, où je l'avais connu quelques années auparavant, agent d'une importante compagnie maritime.

Je le laissai passer sans lui parler, car lui ne m'avait pas reconnu. Plus tard, en réfléchissant à l'étrangeté de cette rencontre, je crus y voir une assurance de bonheur pour un nouvel avenir.

Le bon souvenir que j'avais gardé de ses relations m'était une garantie de sa bonne volonté pour la circonstance actuelle.

Dès le surlendemain, j'allais lui faire une visite à l'administration centrale de la compagnie, et je ne lui cachai rien des difficultés de ma situation. Il s'y intéressa, je dois l'avouer. Son accueil fut même plus affectueux que je ne l'avais espéré.

Je lui demandai tout simplement de me faire embarquer à bord d'un paquebot, comme garçon de salle. Ma proposition l'étonna fort.

Il eût voulu faire mieux pour moi.

D'un autre côté, il me signalait des impossibilités matérielles à l'exécution de mon projet.

D'abord la compagnie ne voulait admettre en cette qua-

lité que des gens ayant déjà l'habitude de la navigation. « Ensuite, me disait-il, je ne puis pas croire que vous, avec le genre de vie que vous avez mené, soyez propre à faire un pareil service. Si vous le voulez absolument, je suis tout disposé à vous y aider. Peut-être même me sera-t-il possible d'adoucir votre situation à bord, en vous recommandant à l'un de mes amis, commissaire de l'*Europe*. »

J'acceptai sans hésitation. « Eh bien! me dit-il, je verrai le directeur. Mais il serait bon que vous me donnassiez pour lui une recommandation, d'un député, par exemple. »

Je revins le lendemain avec une lettre que j'obtins sans peine d'un député de mon département, M. de V...

Au point où en étaient les choses, il n'y avait plus à reculer. Je le sentais bien. Je m'étais engagé si vite pour n'avoir plus à retourner en arrière.

Toutes ces démarches étaient faites que je n'avais encore consulté personne, ni ma mère, ni mes amis, ne voulant les prévenir qu'au moment de mon départ. On m'en eût certainement détourné si l'on avait su à quel titre je partais. On ne l'a jamais su.

Je devais avoir une réponse assez prompte, l'*Europe* venant d'arriver au Havre.

Sur ces entrefaites, je reçois l'avis de me rendre le jour même à la compagnie de...., pour y reprendre mon poste. Cette lettre, qui aurait dû me réjouir, me consterna. Je me trouvais dans un étrange embarras. Que faire? C'était bien simple, et je n'avais pas deux voies à prendre. Consulter mon excellent protecteur, lui avouer franchement tout ce que j'avais fait et suivre son avis. Je ne le fis pas.

Chez moi, malheureusement, le premier mouvement est rarement le bon. La précipitation ne me conduit à rien de bien. Cette circonstance en est une nouvelle preuve.

Je me décidai à garder le silence et à laisser marcher les événements.

Comme mon départ pour les Etats-Unis pouvait n'avoir lieu que dans un mois, rien ne m'empêchait de reprendre provisoirement le poste qui m'était offert. C'est ce que je fis en effet.

Le motif qui avait décidé de mon rappel était de nature à me faire espérer que ce serait pour un assez long temps. On me le donna bientôt à entendre. Je rejetai loin de moi cette perspective pour m'attacher davantage au projet imprudent dont j'attendais la réalisation.

Un mois se passa de la sorte.

A mesure que la solution approchait, j'éprouvais de secrètes angoisses. J'étais si heureux dans le présent. Pourquoi aller me jeter dans un avenir au moins incertain ? Uniquement parce que je me croyais engagé. Belle raison quand il s'agit d'intérêts sérieux.

A cette crainte s'ajoutait l'ennui d'avoir à abandonner des gens, jusque-là si bons pour moi. Cette idée m'était poignante, douloureuse. D'un mot je pouvais encore faire cesser ces cruelles agitations en renonçant résolûment à ce que je croyais sottement de mon devoir de ne pas refuser. Il y avait dans cette maudite obstination une question d'amour-propre, assurément bien mal placé. Je ne voulais pas faiblir devant une détermination prise énergiquement d'abord, il est vrai, mais sous l'empire du découragement. Le sort en était jeté. Je le subis.

Le commissaire de l'*Europe* répondit à son ami qu'il me prenait à son bord, mais simplement comme garçon de salle, les règlements s'opposant à ce que je fusse employé, même par intervalles, aux écritures du bord. Cette lettre était froide, significative, et me replongeait dans l'indécision : M. M.... lui-même ne me pressait pas d'accepter. Il était attristé, me disait-il, de me voir partir à

ces conditions, tout en me flattant de l'espoir que ma position pût s'améliorer dans la suite, et qu'il m'y aiderait de tout son pouvoir.

Je me fortifiai entièrement contre ce que je taxais de faiblesse, et le cœur serré comme par un pressentiment, je prononçai en tremblant ma dernière parole d'adhésion. C'était le jeudi, mon départ fut décidé pour le lundi suivant.

J'écrivis immédiatement à ma mère pour le lui annoncer, me gardant bien toutefois de lui faire connaître quelles fonctions j'allais désormais remplir. Elle ne s'en fût pas consolée.

L'idée de ce voyage lui était déjà trop pénible pour que j'allasse en aggraver la tristesse par un pareil aveu.

On comprend que vis-à-vis de mes protecteurs je gardai la même réserve.

Il était trop tard pour me conseiller ou pour m'adresser des reproches. On me laissa faire, croyant que j'avais été sollicité par l'appât d'une position avantageuse. Je leur laissai cette conviction qui, jusqu'à un certain point, pouvait excuser ma conduite.

Quel étrange aveuglement me fit soutenir jusqu'au bout ce rôle absurde? Je ne saurais me l'expliquer. Peut-être cette soif de l'inconnu, si naturelle à l'homme.

. . . . . .

[Ce sont là les dernières lignes du manuscrit. Elles ont précédé de bien peu l'acte de désespoir par lequel celui qui les a tracées mit fin à ses résolutions en même temps qu'à sa triste existence. Il avait vécu un peu moins de trente ans.]

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE.

ÉTUDE MÉDICO-LÉGALE SUR LES VICES DE CONFORMATION DES ORGANES SEXUELS 5

CHAPITRE Ier. — De l'identité du sexe comme cause de nullité de mariage 6

CHAPITRE II. — Des erreurs dans l'inscription du sexe à l'état civil 31

CHAPITRE III. — Caractères et circonstances qui doivent guider l'intervention médico-légale 40

I. Examen des organes 40

1° Pénis 40

2° Scrotum 41

3° Urèthre 42

4° Testicules 42

II. Examen de la physionomie et de la constitution physique et morale 43

III. Circonstances de l'intervention médico-légale 45

CHAPITRE IV. — Choix d'observations particulières 47

DEUXIÈME PARTIE.

HISTOIRE D'ALEXINA B 61

Mes souvenirs 63

FIN DE LA TABLE.

CORBEIL, typ. et stér. de CRÉTÉ FILS.